

Analyse des Besoins Sociaux

Saint-Zacharie Portrait social



Juin 2025



Avant-propos _____ p.4

Prise en main du document _____ p.6

Méthodologie _____ p.7

Présentation du territoire d'étude _____ p.8

Les chiffres clés du territoire d'étude _____ p.9

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le peuplement _____ p.14

Le logement _____ p.24

Les niveaux de vie _____ p.28

LES FAMILLES

Les familles avec enfant(s) _____ p.36

LES ENFANTS

Les mineurs _____ p.44

La petite enfance _____ p.50

L'adolescence _____ p.52

LES JEUNES

Les jeunes adultes _____ p.57

Les jeunes actifs _____ p.62

LES MÉNAGES SANS ENFANT

Les ménages sans enfant _____ p.68

Les personnes vivant seules _____ p.69

LES SENIORS

Les 60 ans et plus _____ p.75

Les actifs de 55-64 ans _____ p.83

Les aînés de 75 ans et plus _____ p.85

LES POPULATIONS FRAGILES

Les populations selon les ressources financières _____ p.89

Les populations selon l'accès à la santé _____ p.91

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les actifs résidents _____ p.97

Les personnes en emploi sur le territoire _____ p.103

Bibliographie _____ p.105

Lexique _____ p.107



Le diagnostic qui suit a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de votre territoire. Il l'a été aussi en s'appuyant sur l'expertise que le Compas a construite depuis plus de 20 années de réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux et 25 années d'expériences dans le développement d'observatoires sociaux locaux.

L'analyse des besoins sociaux (ABS), au-delà d'une obligation légale pour les CCAS, est avant tout une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la réponse sociale de votre commune. Le diagnostic a été construit dans cet esprit. Il vise avant tout à poser les enjeux sociaux de votre territoire (quartiers, communes, intercommunalité) dans leur diversité.

En effet, l'ABS ne doit pas être seulement un outil au service du CCAS, mais également permettre d'impliquer tous les acteurs qui interviennent auprès des ménages ayant besoin d'une forme de solidarité. Il peut tout autant s'agir de la recherche d'un mode de garde pour ses enfants que d'une intervention dans le cadre d'un besoin lié à un handicap ou à une difficulté financière.

Dès lors, le diagnostic doit permettre d'interroger les besoins sociaux dans toute leur diversité. Il doit pouvoir être diffusé à tous les acteurs concernés par la réponse sociale. Il est à la fois au service du CCAS ou CIAS pour la construction de sa réponse aux enjeux sociaux de son territoire et à la fois au service des partenaires locaux de l'action sociale communale (autres collectivités locales, institutions, associations, services de la ville et de l'EPCI). Il doit aussi pouvoir être utilisé tant par les élus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ou du CIAS que par les professionnels ou bénévoles associatifs (et donc habitants du territoire).

Ce diagnostic intègre une dimension prospective qui est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux permettant la construction d'une réponse sur plusieurs années.

Pour ce faire, au-delà d'une projection démographique, nous avons fait le choix d'intégrer une analyse sur les fragilités révélées par la crise sanitaire de la COVID et les risques sociaux pour les années à venir. Cette crise va amplifier pour certains publics les besoins de solidarités de proximité (face à l'accès aux droits, la fracture numérique, l'isolement des personnes âgées, la fragilité des familles et des enfants, l'accès à l'éducation, ...). Dans ces différents enjeux, le diagnostic pose les constats, les analyse pour votre territoire et interroge les politiques publiques à mettre en œuvre.

Le document est construit à partir d'une entrée « public ». Celle-ci permet une démarche plus facilement opérationnelle pour les services d'un CCAS ou d'un CIAS. Les tableaux de bord proposés, les cartes, tableaux, graphiques, commentaires et analyses peuvent être réutilisés dans différents temps de réflexion en dehors même de l'ABS. Chacun des chapitres peut être isolé et diffusé comme un document indépendant. Mais l'atout de ce travail est de mettre en évidence la diversité des besoins sociaux de votre territoire et la nécessité d'une prise en charge globale de celle-ci.

Le décret de juin 2016 définit l'ABS ainsi : « L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire ». Cependant, celui-ci n'est que la première étape permettant de faire évoluer les réponses apportées aux personnes fragilisées, notamment dans ces périodes de crises (économiques, sanitaires, sociales, ...). Pour cela le décret de juin 2016 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des entrées thématiques à la suite du diagnostic. Le cœur de l'ABS se situe dans ces analyses thématiques où tous les acteurs concernés peuvent se retrouver pour construire ensemble les réponses sociales locales de demain.

Dès lors, si l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation pour les CCAS elle doit être avant tout une véritable opportunité.

Une opportunité tout d'abord pour la population de la commune et notamment celle qui peut « se faire oublier » ou être « invisible ». Une part importante de la population ne fait que très peu de demandes, voire souvent ne recourt pas aux droits auxquels elle pourrait prétendre.

A cette réalité du non recours ou du sous usage des politiques publiques vient s'ajouter l'isolement. L'ABS doit permettre de rendre visible une réalité cachée. Cachée par les personnes concernées elles-mêmes, mais aussi « cachée » dans nos discours ou actions de communication. En effet, il est toujours plus difficile de communiquer sur les enjeux sociaux que sur d'autres sujets.

Une opportunité ensuite pour permettre de partager une connaissance des questions sociales avec des non spécialistes. Une ABS réussie est une ABS qui sort de la seule sphère du social pour interagir avec d'autres politiques publiques telles que l'urbanisme, la politique éducative de la commune, la mobilité, l'économie ou encore la politique de la ville si elle existe. Il faut donc qu'au sein des services de la ville ou de l'intercommunalité il y ait aussi une implication dans la démarche d'ABS.



Une opportunité enfin pour construire un partenariat renforcé dans l'analyse et par conséquent dans l'action. Une ABS passe obligatoirement par une implication des partenaires (associatifs, institutionnels, autres services ou acteurs du territoire, personnes qualifiées, ...). Celle-ci devra se faire à la fois dans l'analyse (partage des données et observations respectives) et à la fois dans la restitution (ce travail doit aussi être accessible à tous les acteurs impliqués).

En effet, le CCAS ne pourra pas porter seul les réponses aux enjeux qui ressortent de l'ABS. L'implication des partenaires est une nécessité pour construire des réponses ambitieuses. Ce partenariat doit se concevoir tant avec les partenaires externes qu'avec les services de la commune ou de l'EPCI.

Les habitants sont aussi les partenaires de la démarche. Ils peuvent l'être au travers de l'implication des associations, mais aussi à partir de la participation d'instances de démocratie participative aux temps de travail ou encore par des entretiens et enquêtes ciblées.

L'ABS est donc une démarche généreuse. Le diagnostic est le pilier de celle-ci mais ne peut pas être une finalité. Il est l'outil nécessaire afin de permettre une ABS construite sur des bases solides. Il est là à la fois pour faire apparaître les fragilités souvent peu visibles (ou peu regardées), faciliter le dialogue avec les non spécialistes et faciliter la construction d'un projet social de moyen et long terme (avec la définition de priorités) qu'il soit ambitieux.

Ce diagnostic doit être le point de départ d'une action sociale partenariale basée sur un socle de connaissances fiable et solide.





Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.

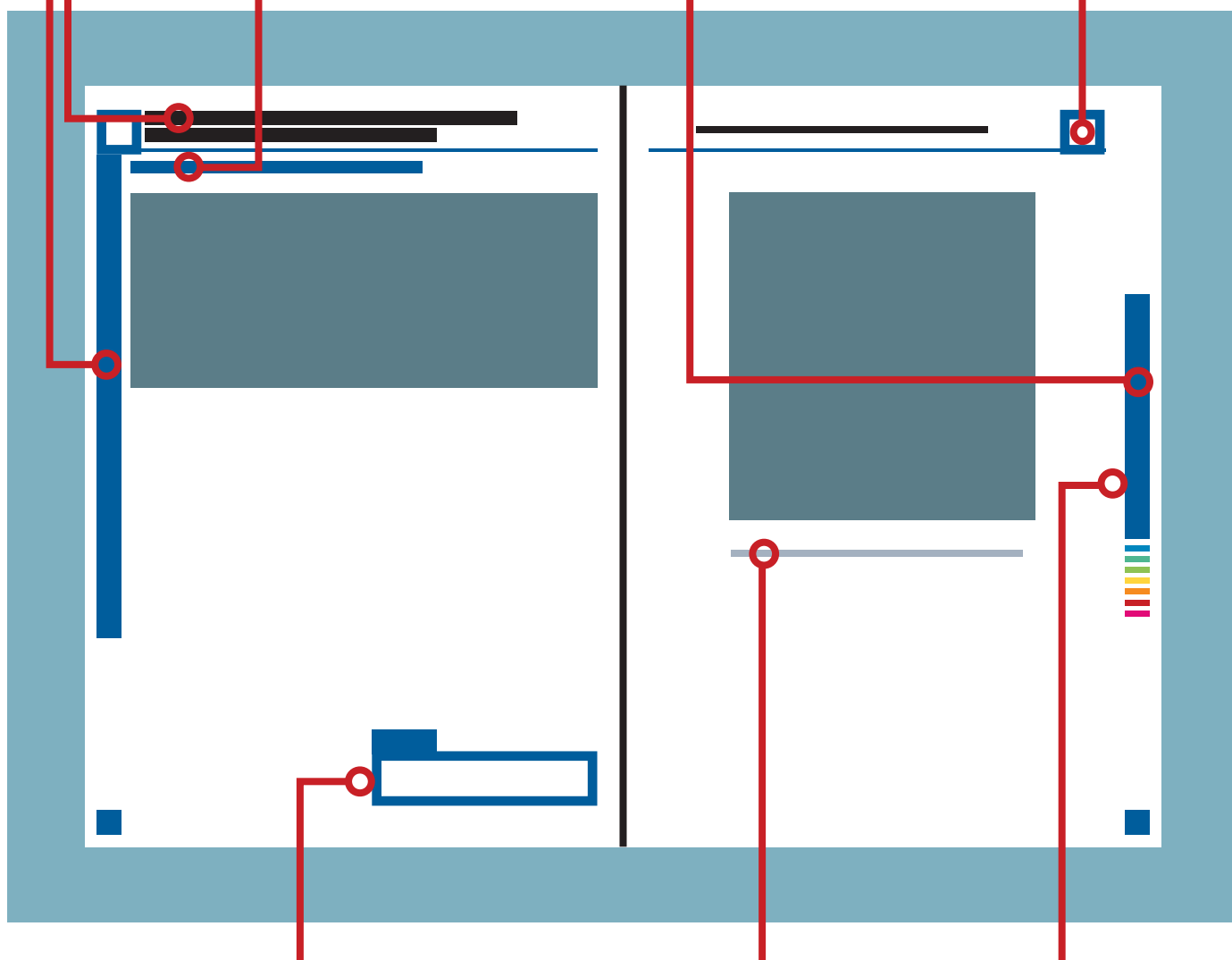
1. Chapitre

2. Public

3. Questionnement

4. Indicateur

Un icône pour illustrer le public.



Une définition est à retrouver en bas de certaines pages. Il est aussi possible de retrouver ces définitions dans le lexique en fin de document, ainsi que d'autres.

Une clé de lecture pour mieux appréhender les informations contenues dans les tableaux et graphiques.

La barre latérale droite indique le chapitre où vous êtes. Les autres couleurs représentent les autres chapitres du document.



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2021 a été reportée à 2022 (à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers). Jusqu'alors, le calcul d'évolution devait se faire au bout d'un cycle complet de 5 ans. Le report de l'EAR 2021 implique donc que les structures socio-démographiques des communes de moins de 10 000 habitants seront temporairement figées pendant 6 ans au lieu de 5 ans aujourd'hui.

Il est donc recommandé à partir de la diffusion des populations légales 2019 à la fin de l'année 2021 de faire des comparaisons de résultats du recensement entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans, et ce jusqu'au recensement 2023 inclus.

Ce changement de recommandation permet de garder la rigueur statistique (si on reste sur une période de 5 ans, 20 % des communes de moins de 10 000 habitants n'auraient aucune variation de leurs structures socio-démographiques).

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLONGEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie qui passe de 85,5 ans en 2021 à 86,8 ans en 2035 pour les femmes, et de 79,5 ans en 2021 à 82,1 ans en 2035 pour les hommes] et de natalité [1,80 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,8 ans en 2035] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2019 et 2020. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2015-2021. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2015 et 2021 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants

- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.

LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

Au niveau communal et infra-communal : le recensement de la population millésimé 2021, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2018, 2019, 2020, 2022 et 2023 / Données Filosofi 2021 / Populations municipales 2021.



Source : Insee, Rp 2021



- * La métropole d'Aix-Marseille Provence sauf Marseille et Aix-Provence,
- * La métropole Aix-Marseille dans son ensemble,
- * Le département,
- * La France Hexagonale,
- * Les 58 communes de 1 000 à 10 000 habitants de la métropole d'Aix-Marseille Provence

LES CHIFFRES CLÉS

SAINT-ZACHARIE



5 877
habitants au
1er janvier 2021



+1,0%
Évolution annuelle
de la population



2 559 ménages

2,3 personnes
par ménage



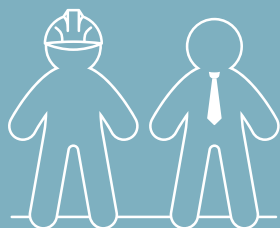
780
personnes seules
30%
des ménages



2 166€
Le niveau de vie
mensuel médian



9%
Taux de pauvreté
au seuil de 60%



999
emplois occupés
sur le territoire

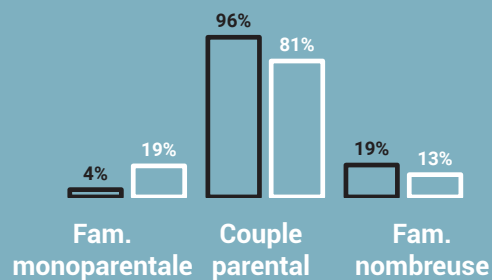


180 DEFM de cat. A
(déc. 2024)
6% Indice de chômage
estimé



885
+11%
35%

familles avec
enfant(s)
entre 2015
et 2021
des ménages
sont des familles



**Types de familles
en 1990 et 2021**



1 269
+4%
21%

enfants de moins
de 18 ans
entre 2015
et 2021
de la population
est mineure



78%
des moins de 3 ans
ont un besoin impératif
de mode de garde



319
-6%
5%

jeunes de 18-24 ans
entre 2015
et 2021
de la population a
entre 18 et 24 ans

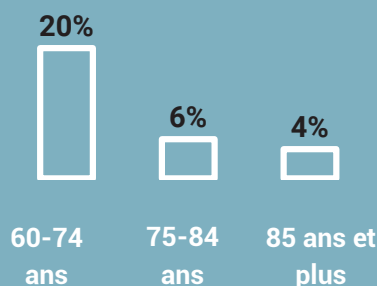


13%
des jeunes sont ni en
formation ni en emploi



1 805

seniors de 60
ans et plus



Part parmi la
population totale



+20%

Projection des 60 ans
et plus à l'horizon 2031

CONTEXTE GÉNÉRAL



LE PEUPLEMENT

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ? _____ p.14

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ? _____ p.16

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ? _____ p.20

LE LOGEMENT

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ? _____ p.24

LES NIVEAUX DE VIE

Quelle est la distribution des niveaux de vie ? _____ p.28

Quelle est la pauvreté des populations ? _____ p.31

Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ? _____ p.32

CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire.

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.



CHIFFRES CLÉS

CONTEXTE GÉNÉRAL



5 877

habitants au 1er janvier 2021



+1,0%

Évolution annuelle
de la population

=



-0,1%

Évolution annuelle
due au solde naturel

+



+1,1%

Évolution annuelle due
au solde migratoire

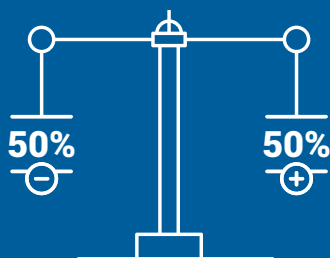


2 559 ménages

2,3 personnes par ménage

65% de propriétaires au sein
des résidences principales

2 166€



Niveau de vie
mensuel médian

9%



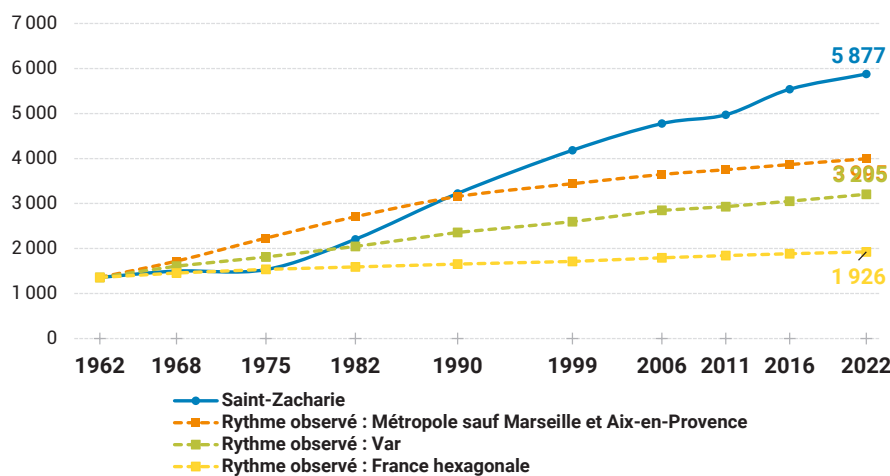
Taux de pauvreté
au seuil de 60%



Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2021 - Traitements © Compas



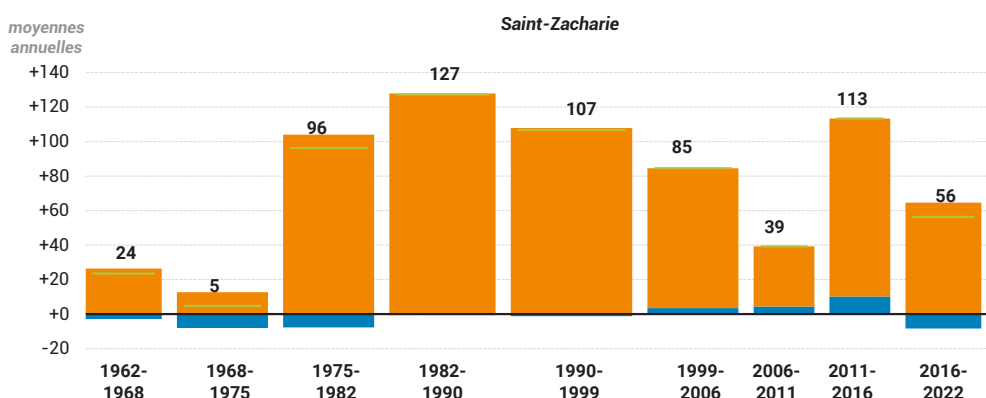
Indique l'évolution qu'aurait connu Saint-Zacharie si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Lecture : Saint-Zacharie compte 5 877 habitants en 2022. Si Saint-Zacharie avait suivi le rythme d'évolution observé sur Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence, sa population serait de 3 995 habitants en 2022.

Saint-Zacharie compte 5 877 habitants en 2022 contre 1 358 habitants soixante ans plus tôt. Depuis 1962, Saint-Zacharie a gagné 4 519 habitants, soit en moyenne une augmentation de 75 habitants par an (+2,5%). Si Saint-Zacharie avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France hexagonale, sa population serait de 1 930 habitants en 2022, soit 3 950 habitants de moins. Entre 2016 et 2022, Saint-Zacharie a connu une augmentation de sa population de +1,0% par an : -0,1% par an dû au solde naturel et +1,1% par an dû au solde migratoire.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2021 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2016-2022 de +56 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel négatif, soit -8 personnes par an et par un solde migratoire positif de +65 personnes par an.

Compte tenu des taux de mortalité (60 décès par an en moyenne, soit 11 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (50 naissances par an en moyenne, soit 9 naissances pour 1 000 habitants) observés à Saint-Zacharie entre 2016 et 2022, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est négatif (-10 habitants par an) : les décès sont plus nombreux que les naissances.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2016 et 2022, il est positif puisque l'on observe un excédent de 60 arrivées (au regard des départs) chaque année.

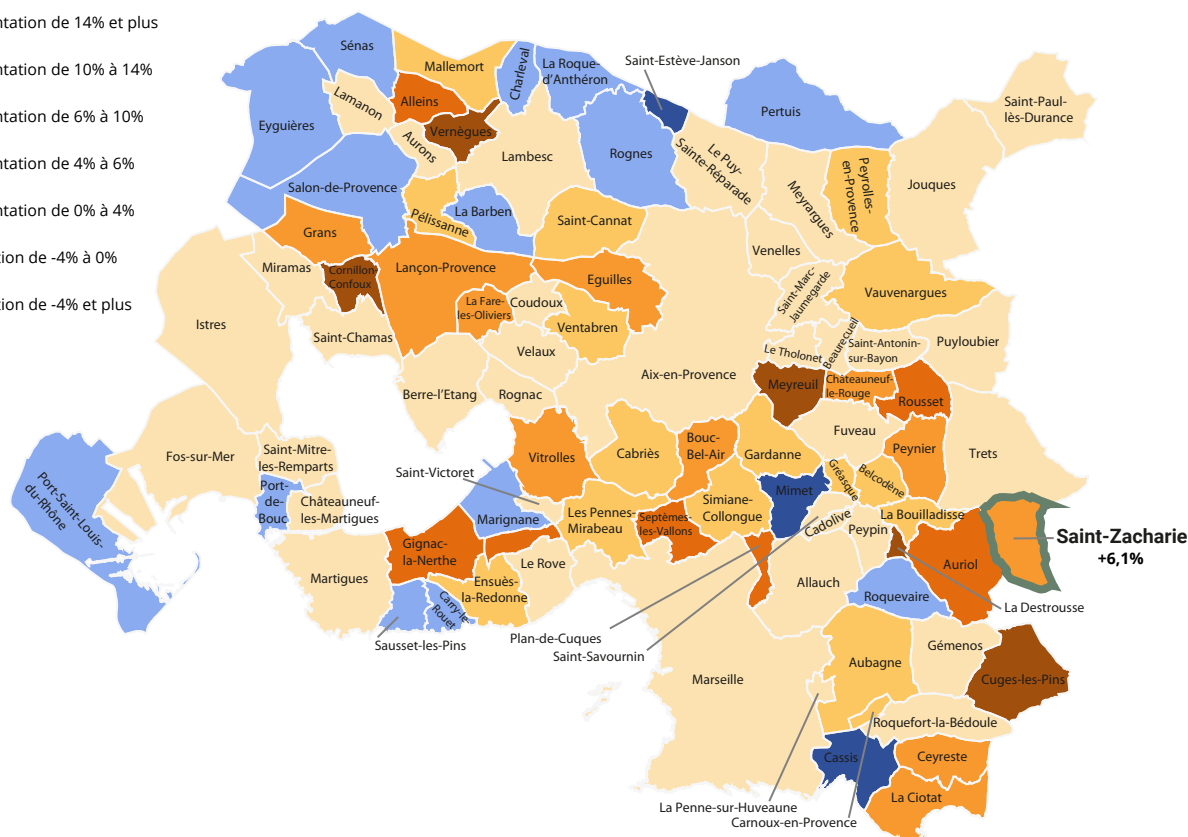
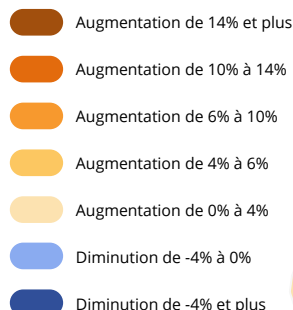


Évolution de la population entre 2015 et 2021

Source : Insee, RP 2015-2021 - Traitements © Compas

Taux d'évolution de la population depuis 2015 en %

Source : Insee, Rp 2015-2021



Évolutions détaillées de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2021 - Traitements © Compas

	Population municipale						Taux d'évolution en %				
	1990	1999	2006	2011	2016	2022	1990-1999	1999-2006	2006-2011	2011-2016	2016-2022
Saint-Zacharie	3 224	4 184	4 776	4 972	5 539	5 877	+29,8	+14,1	+4,1	+11,4	+6,1
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	708 704	772 974	819 092	842 693	868 490	897 478	+9,1	+6,0	+2,9	+3,1	+3,3
Var	815 449	898 441	985 099	1 012 735	1 055 821	1 108 364	+10,2	+9,6	+2,8	+4,3	+5,0
France hexagonale	56 615 155	58 518 395	61 399 541	63 070 344	64 468 792	65 846 255	+3,4	+4,9	+2,7	+2,2	+2,1
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	1 633 096	1 705 626	1 800 669	1 834 013	1 873 707	1 922 626	+4,4	+5,6	+1,9	+2,2	+2,6
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	223 232	255 781	274 731	287 580	299 692	310 080	+14,6	+7,4	+4,7	+4,2	+3,5

Lecture : Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence compte 897 478 habitants en 2022. Leur nombre a augmenté de 3,3% entre 2016 et 2022.

Densités de population

Source : Insee, RP 2015-2021 - Traitements © Compas

	Densité de population (habitants au km²)	
	2015	2021
Saint-Zacharie	199,6	219,5
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	317,6	327,2
Var	175,6	183,4
France hexagonale	118,2	120,4
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	593,5	606,9
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	192,4	198,5

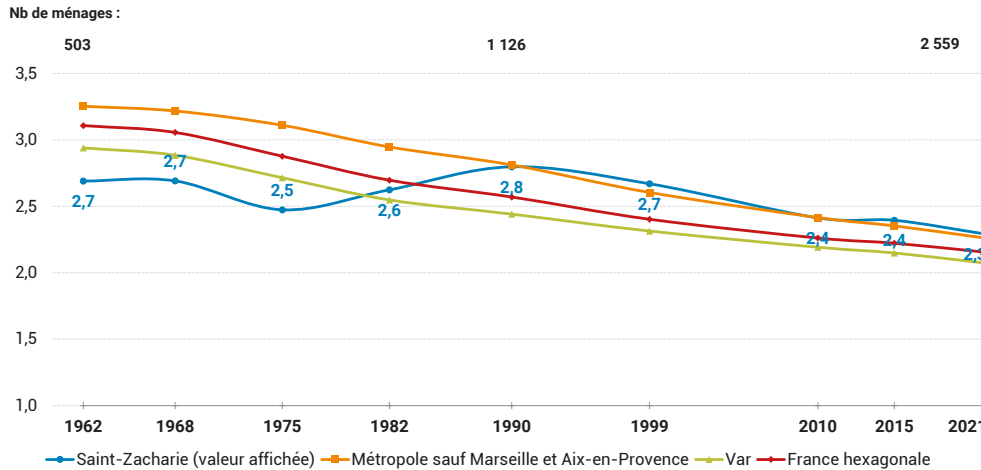
Lecture : Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence compte 327,2 habitants par km² en 2021.



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2021 - Traitements © Compas



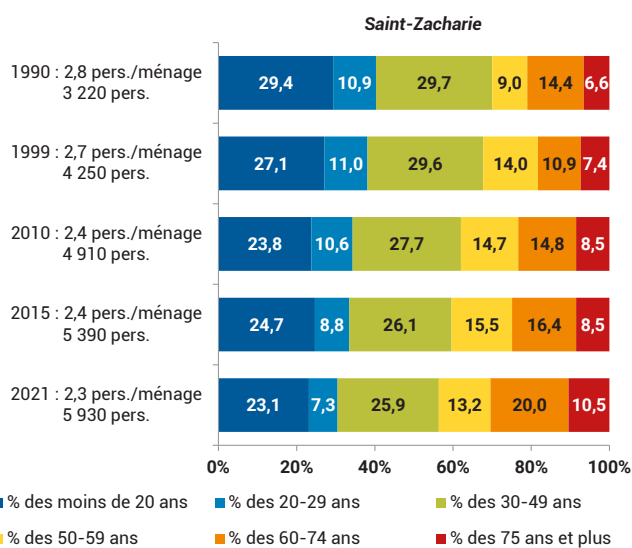
Lecture : En 2021, Saint-Zacharie compte en moyenne 2,3 personnes par ménage contre 2,7 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 90, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer à Saint-Zacharie comme dans les territoires de comparaison. En 1990, Saint-Zacharie comptait ainsi 2,8 personnes par ménage en moyenne contre 2,3 en 2021.

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, les moins de 20 ans représentent 23,1% de la population de Saint-Zacharie contre 29,4% en 1990.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

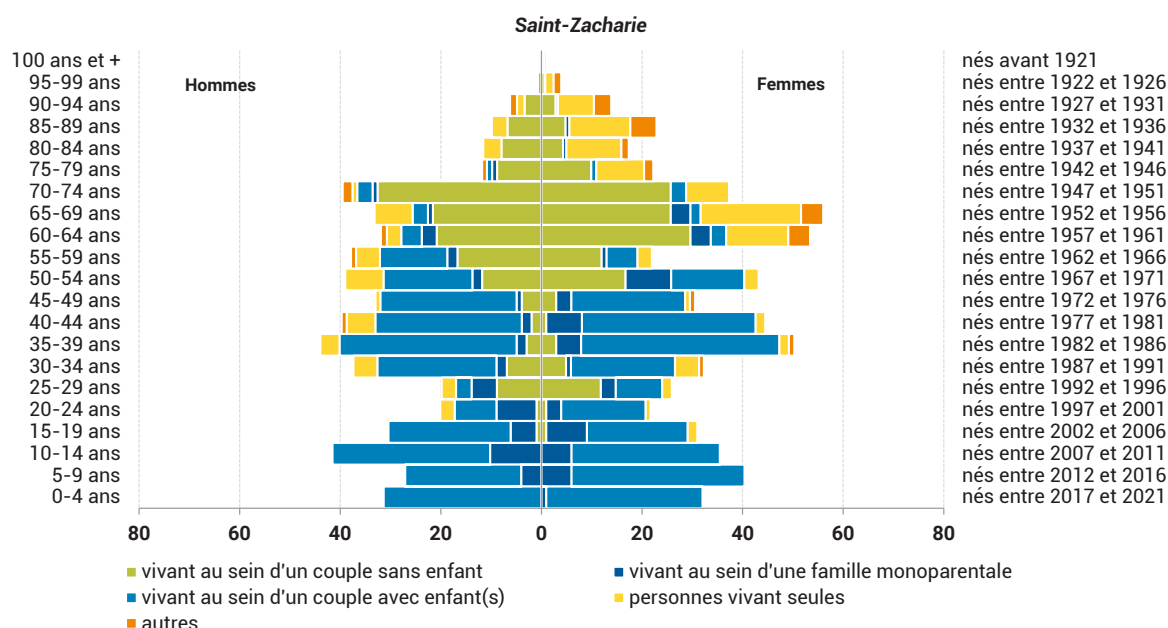
A Saint-Zacharie, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 60 à 74 ans. Ils représentent 20% de la population en 2021 (soit 1 180 personnes) contre 14% en 1990 (460 personnes).

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Environ 310 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) à Saint-Zacharie.

Les moins de 15 ans représentent 18% de la population de Saint-Zacharie (1 050 personnes).
13% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 760 personnes.
Le cœur de la pyramide des âges regroupe 39% de la population : 19% des habitants ont entre 30 et 44 ans (1 140 personnes) et 20% entre 45 et 59 ans (1 180 personnes).
Enfin, 30% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 20% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (1 180 personnes) et 10% de seniors de 75 ans ou plus (620 personnes).

Entre 1999 et 2021, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France hexagonale : une personne sur deux, à Saint-Zacharie, est âgée de moins de 44 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 37 ans vingt-deux ans plus tôt.

Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, notamment des vingtenaires qui sont amenés pour bon nombre d'entre eux à quitter la commune pour entamer leur parcours d'adultes ; isolement des personnes âgées ; enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents) ; situation des femmes (monoparentalité puis isolement).

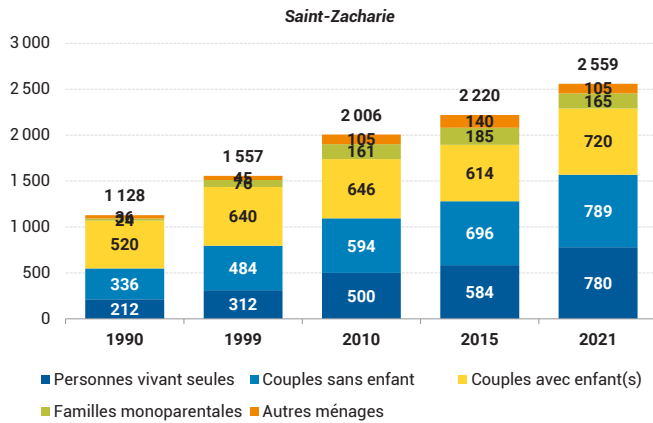




La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 780 ménages sont composés d'une personne seule.

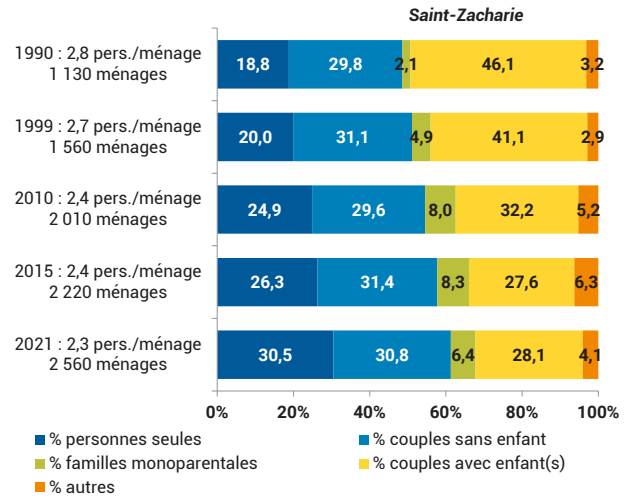
Saint-Zacharie compte 2 560 ménages au recensement de 2021, soit 1 430 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 780 (30% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 210 (19% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 790 couples sans enfant en 2021, soit 450 de plus qu'en 1990. Leur proportion parmi l'ensemble des ménages est restée stable depuis 1990, soit 31% des ménages.

Ainsi, depuis 1999, le nombre de ménages sans enfant a progressé de plus de 1 000 unités, contre moins de 350 pour ceux avec enfant(s) (soit pratiquement 3 fois moins).

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, les personnes seules représentent 30,5% des ménages de Saint-Zacharie contre 18,8% en 1990.

Les 890 familles avec enfant(s) représentent 35% des ménages de Saint-Zacharie. Elles sont plus nombreuses qu'en 1990 (540, soit 48% des ménages). Cette augmentation du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la hausse du nombre de couples avec enfant(s), soit 200 de plus entre 1990 et 2021.

DÉFINITIONS

Ménage : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)

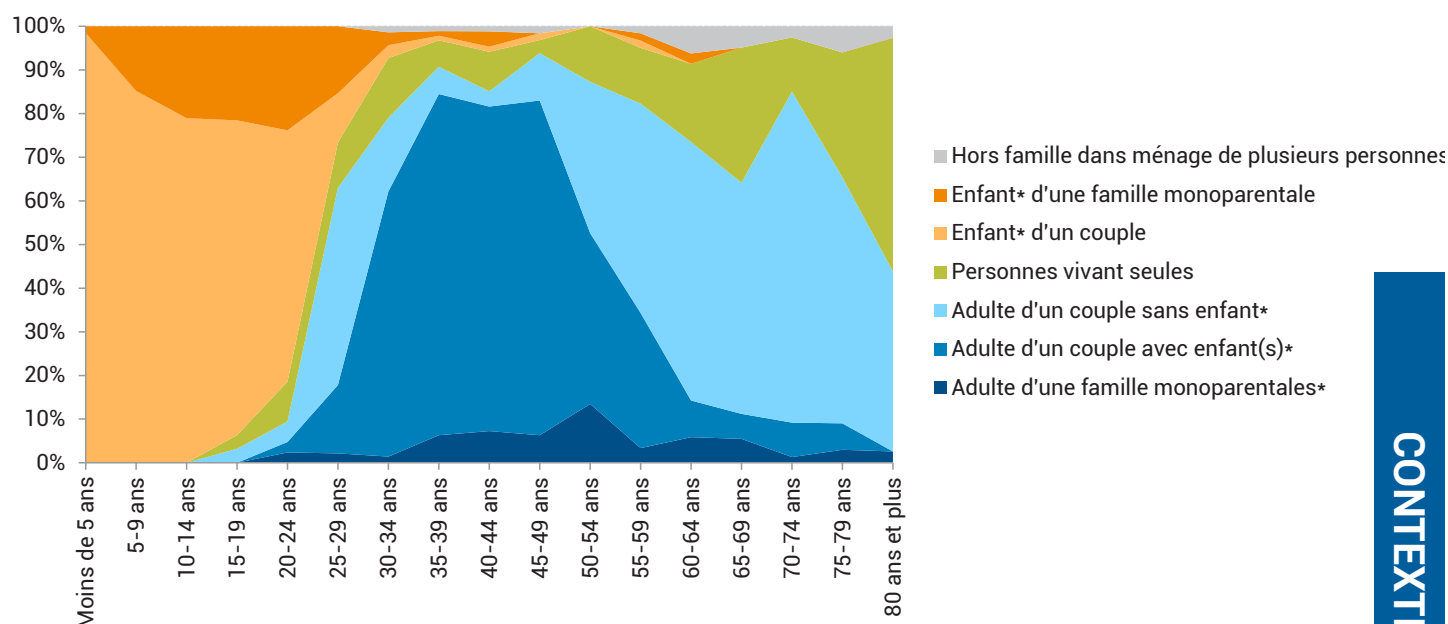
Lecture : 32,5% des ménages Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence sont des personnes seules.

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



La répartition de la population des ménages par mode de cohabitation selon l'âge

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Environ 85% des zachariens âgés de 35 à 44 ans ont au moins un enfant à leur domicile.

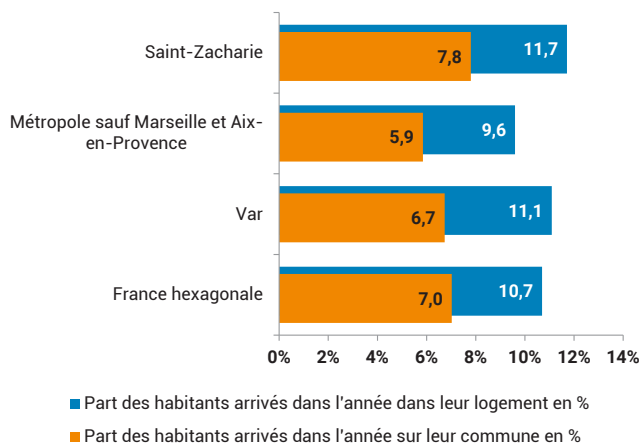
Ainsi, à Saint-Zacharie, comme ailleurs en France, la majeure partie des familles est composée d'adultes âgés de 40 ans et plus avec des enfants adolescents ou jeunes adultes, populations moins souvent identifiées par les acteurs locaux que celle avec de jeunes adultes..



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Mobilités résidentielles dans l'année

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



12% des habitants de Saint-Zacharie ont emménagé dans leur logement dans l'année (690 personnes), et parmi eux 67% ont changé de commune. Ainsi, les 460 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 8% de la population de Saint-Zacharie.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de Saint-Zacharie. À l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de Saint-Zacharie : la part des 55 ans et plus n'y est que de 15% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 15% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 38% pour l'ensemble de la population.

Lecture : 11,7% des habitants de Saint-Zacharie ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 7,8% sont arrivés sur la commune.

MÉTHODOLOGIE

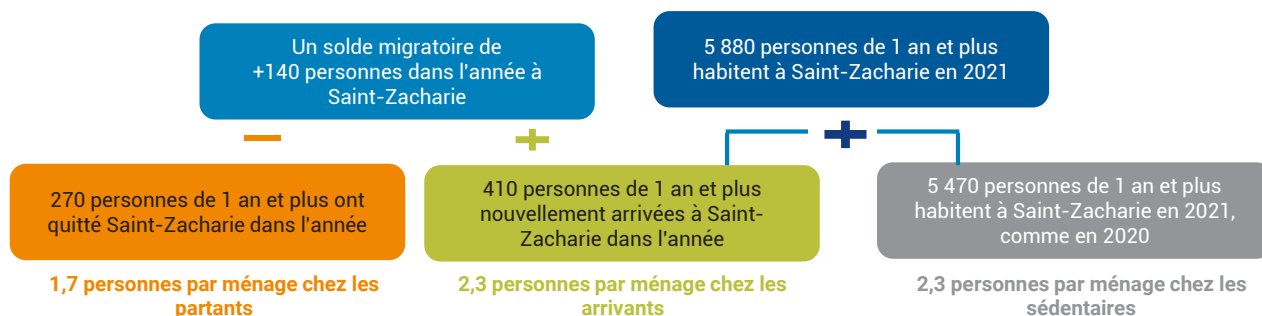
Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2020 et 2021. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2020 et au 1er janvier 2021, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2021.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2020 et résident en 2021 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2020 et 2021.

Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2020 et 2021, l'augmentation de la population au cours de l'année est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 140 arrivées (au regard des départs).

Avec 270 personnes parties dans l'année pour 410 personnes nouvellement arrivées, Saint-Zacharie présente un solde migratoire positif.

La taille moyenne des ménages quittant Saint-Zacharie est inférieure à celle des nouveaux arrivants.

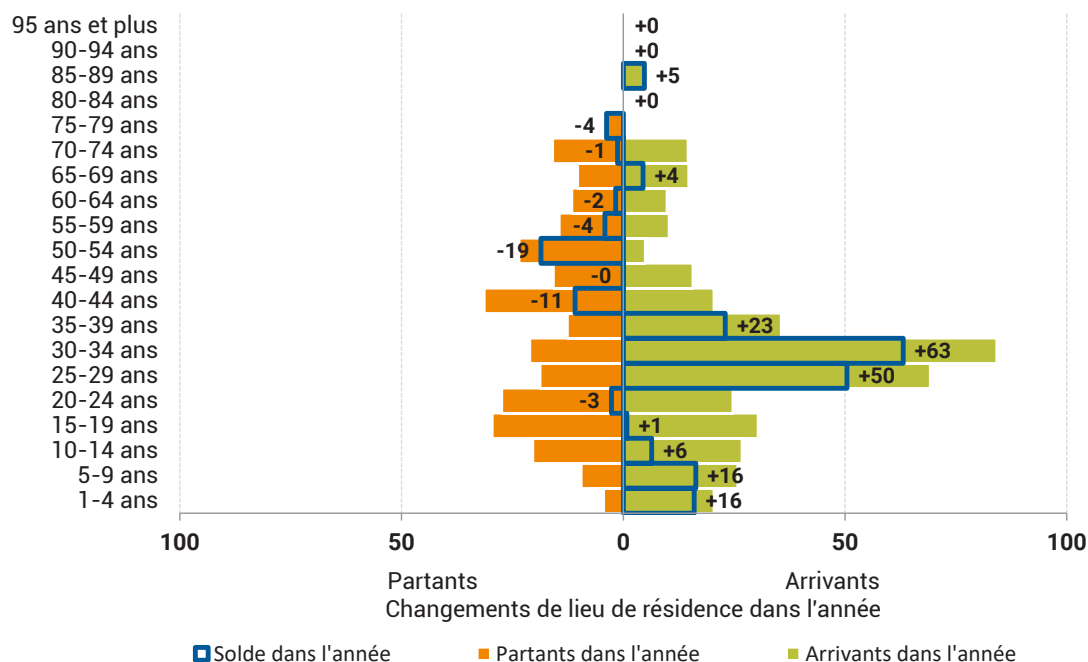
La taille moyenne des ménages qui s'installent à saint-Zacharie montre l'attractivité de la commune pour les familles avec de jeunes enfants.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2020 et 2021, 69 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées à Saint-Zacharie et 19 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire positif pour les 25-29 ans.

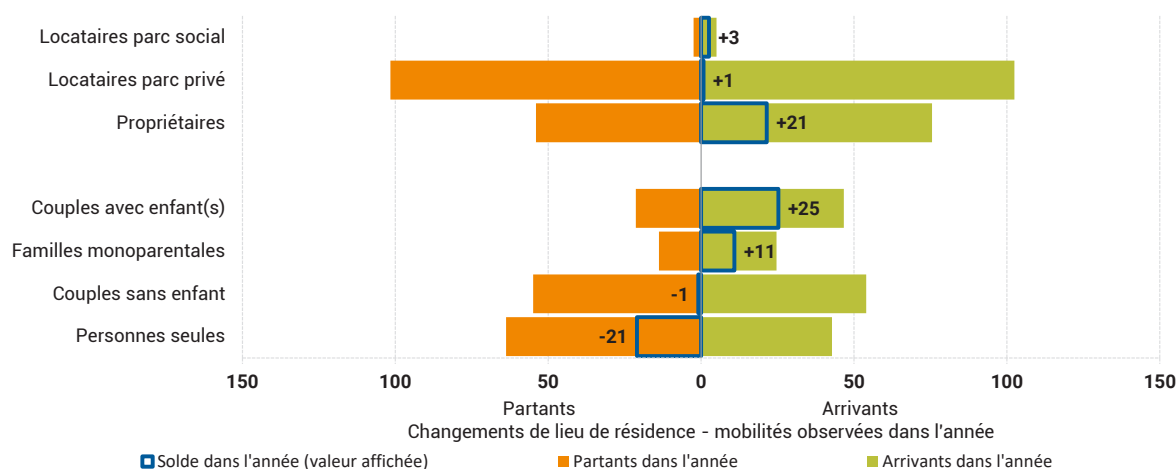
410 personnes sont nouvellement arrivées à Saint-Zacharie entre 2020 et 2021. Elles représentent 7% de la population. Parmi elles, 82% ont moins de 45 ans. Par ailleurs, sur cette même période, 270 personnes ont quitté Saint-Zacharie. 65% d'entre elles ont moins de 45 ans.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2020 et 2021, Saint-Zacharie présente un solde migratoire négatif pour les personnes seules (-21 personnes).

Globalement, dans l'année, 60 personnes seules quittent Saint-Zacharie quand 40 personnes seules arrivent.

Les départs de couples sans enfant sont plus nombreux que les arrivées.

Les arrivées de couples parentaux sont plus nombreuses que les départs.

Enfin, les arrivées de familles monoparentales sont plus nombreuses que les départs.

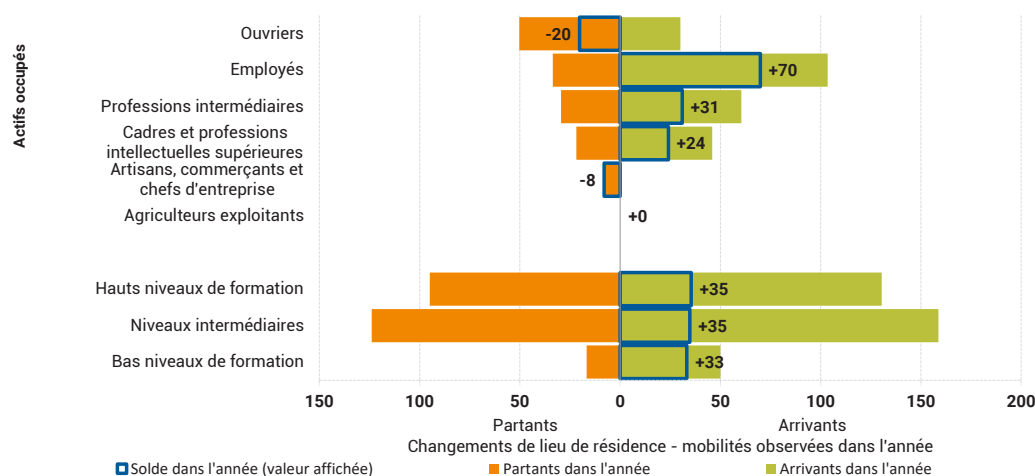
Par ailleurs, 50 propriétaires quittent Saint-Zacharie quand 80 arrivent.

Les arrivées de locataires du parc social sont plus nombreuses que les départs.

Les arrivées de locataires du parc privé sont plus nombreuses que les départs.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2020 et 2021, Saint-Zacharie présente un solde migratoire positif pour les employés (+70 personnes).

Entre 2020 et 2021, 50 actifs occupés cadres arrivent à Saint-Zacharie quand 20 en partent.

Concernant les ouvriers, les départs sont plus nombreux que les arrivées.

Enfin, 90 personnes avec de hauts niveaux de formation quittent Saint-Zacharie quand 130 y arrivent.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Bassins de vie de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas

270 personnes de 1 an et plus ont quitté Saint-Zacharie dans l'année

Bassin de vie de destination	Pop. Partie
Marseille - Aix-en-Provence	168
Saint-Just-Saint-Rambert	21
Toulon	18
Cadenet	11
Fréjus	8
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	7
Bordeaux	5
Périgueux	5
Garéoult	5
Sausset-les-Pins - Carry-le-Rouet	5
...	

Département de destination	Pop. Partie
Même département	92
Départements limitrophes	132
Autres départements	46

2 560 ménages habitent à Saint-Zacharie en 2021

Commune de résidence	Pop. 2021
Saint-Zacharie	5 879

Solde migratoire	Pop.
Même département	-20
Départements limitrophes	+190
Autres départements	-30

410 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Saint-Zacharie dans l'année

Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Marseille - Aix-en-Provence	262
Toulon	70
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	31
Carnoux-en-Provence	15
Brignoles	10
Montargis	10
Lyon	5
Rocbaron	5
Gap	5
Etranger	
...	

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	70
Départements limitrophes	322
Autres départements	20

Lecture : Parmi les 270 personnes de 1 an et plus qui ont quitté Saint-Zacharie dans l'année, 168 sont parties vivre dans le bassin de vie de Marseille - Aix-en-Provence.

Les populations quittant Saint-Zacharie rejoignent, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Marseille - Aix-en-Provence, puis des communes du bassin de vie de Saint-Just-Saint-Rambert. 90 personnes quittent Saint-Zacharie dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 130 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 50 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est négatif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont plus nombreux que les arrivées.

Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

DÉFINITION

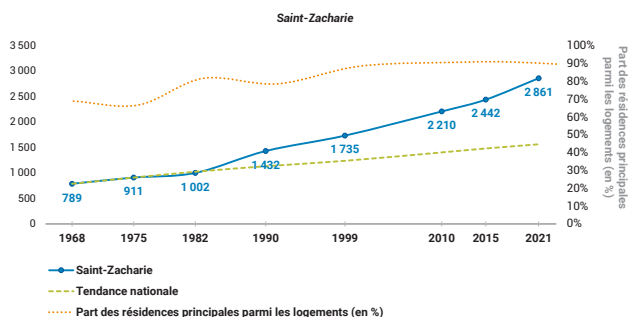
Bassin de vie : le découpage de la France en « bassins de vie » a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France hexagonale. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Évolution des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2021 - Traitements © Compas



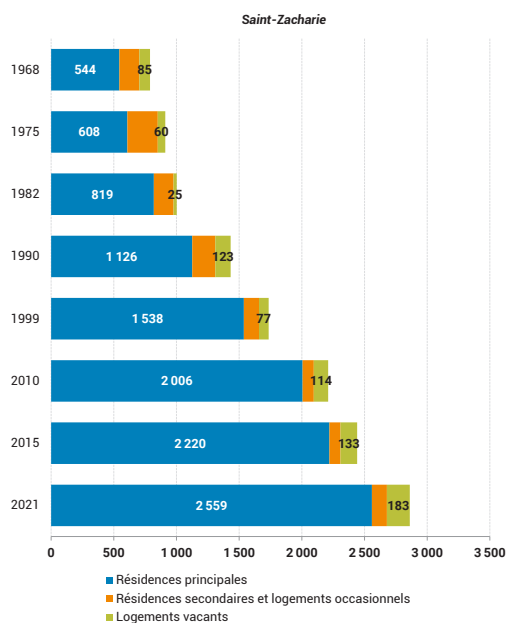
Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a augmenté de 263% à Saint-Zacharie, soit 2 070 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été moins rapide en France hexagonale.

La part des résidences principales est également en hausse sur le territoire : les 2 560 résidences principales que compte Saint-Zacharie en 2021 représentent 89% des logements contre 69% à la fin des années 60.

Lecture : En 2021, 2 861 logements sont recensés à Saint-Zacharie contre 789 en 1968.

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2021 - Traitements © Compas



Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 183%, soit 990 résidences principales supplémentaires. Depuis 2010, le nombre de logements a augmenté. Saint-Zacharie compte ainsi 2 860 logements en 2021. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+550).

Depuis 1990, le nombre de résidences principales a augmenté de 127% à Saint-Zacharie soit 1 430 résidences principales de plus. A contrario, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à diminuer, soit une baisse de -35% entre 1990 et 2021 (-60 résidences secondaires en moins). Enfin, le nombre de logements vacants a augmenté de 49% depuis 1990, Saint-Zacharie en compte ainsi 180 en 2021.

Pour les acteurs du social, remettre « sur le marché » les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.

Lecture : En 2021, 2 559 logements sont des résidences principales.

Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2021 - Traitements © Compas

Saint-Zacharie		1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Résidences principales	Nbre	544	608	819	1 126	1 538	2 006	2 220	2 559
	Part (%)	68,9	66,7	81,7	78,6	88,6	90,8	90,9	89,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	160	243	158	183	120	89	89	119
	Part (%)	20,3	26,7	15,8	12,8	6,9	4,0	3,6	4,2
Logements vacants	Nbre	85	60	25	123	77	114	133	183
	Part (%)	10,8	6,6	2,5	8,6	4,4	5,2	5,4	6,4
Ensemble des logements	Nbre	789	911	1 002	1 432	1 735	2 210	2 442	2 861
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2021, parmi les 2 861 logements de Saint-Zacharie, 89,4% sont des résidences principales, 4,2% des résidences secondaires ou occasionnelles et 6,4% des logements vacants.



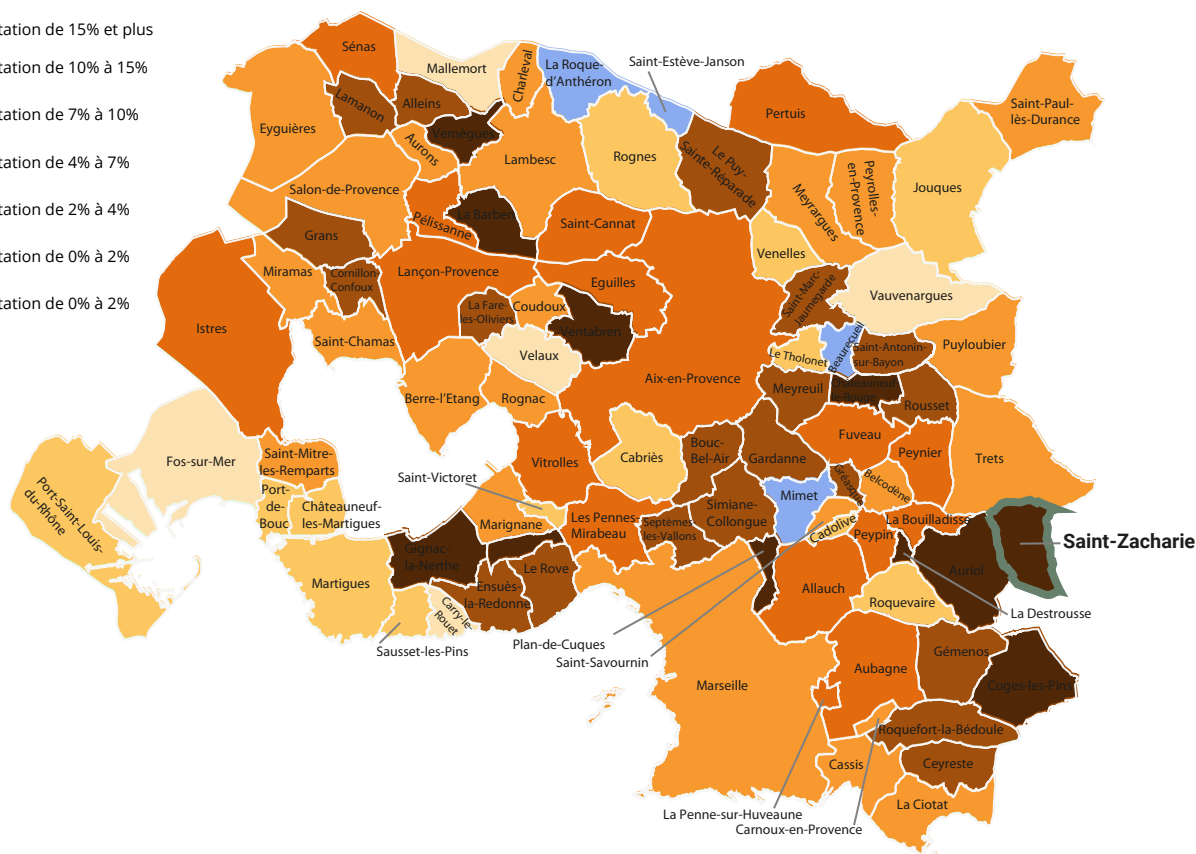
Évolution des logements

Source : Insee, RP 2015-2021 - Traitements © Compas

Taux d'évolution du nombre de logements depuis 2015 en %

Source : Insee, Rp 2015-2021

- Augmentation de 15% et plus
- Augmentation de 10% à 15%
- Augmentation de 7% à 10%
- Augmentation de 4% à 7%
- Augmentation de 2% à 4%
- Augmentation de 0% à 2%
- Augmentation de 0% à 2%



CONTEXTE GÉNÉRAL

Évolutions détaillées des logements

Source : Insee, RP 1968-2021 - Traitements © Compas

	Ensemble des logements								Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021	1968-2021	2015-2021
Saint-Zacharie	789	911	1 002	1 432	1 735	2 210	2 442	2 861	+262,6	+17,2
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	142 044	187 646	233 661	285 253	324 069	378 540	404 751	434 850	+206,1	+7,4
Var	245 942	312 423	395 449	496 626	574 599	660 673	700 842	743 682	+202,4	+6,1
France hexagonale	18 261 345	21 078 323	23 717 109	26 239 240	28 692 235	32 519 727	34 306 683	36 207 364	+98,3	+5,5
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	490 113	582 468	648 372	713 971	778 744	873 306	922 485	985 209	+101,0	+6,8
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	45 770	56 854	74 305	93 910	109 351	131 332	141 416	151 881	+231,8	+7,4

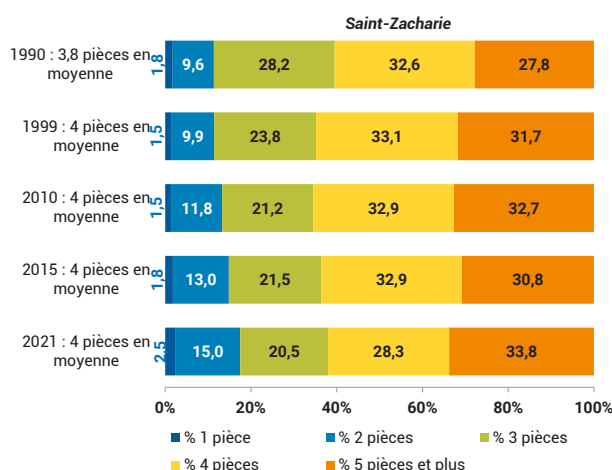
Lecture : En 2021, 434 850 logements sont recensés sur Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence contre 404 751 en 2015, soit une évolution de +7,4%.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



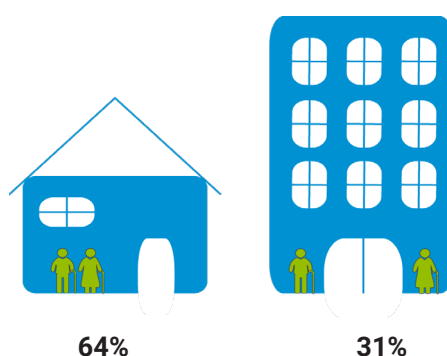
Lecture : En 2021, 33,8% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus à Saint-Zacharie.

Les logements de Saint-Zacharie comptent 4 pièces en moyenne en 2021. 11% des logements occupés de Saint-Zacharie recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 18% des résidences principales en 2021.

Les grands logements (de 4 pièces et plus) sont, quant à eux, très présents à Saint-Zacharie : avec 1 590 unités, ils représentent 62% des résidences principales de la commune.

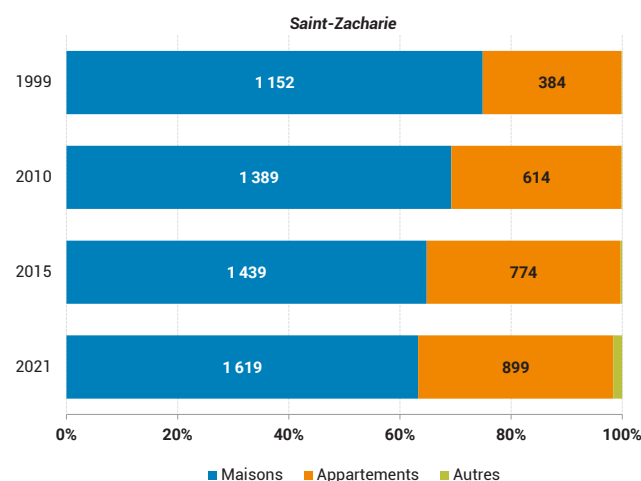
Répartition des ménages selon le type de logement

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



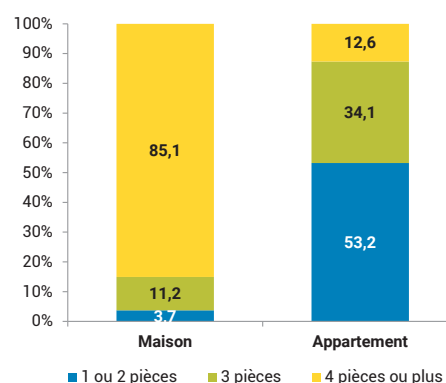
Évolution des résidences principales selon leur type

Source : Insee, RP 1999-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 1 619 résidences principales sont des maisons à Saint-Zacharie, soit 63,3%.

35% des résidences principales de Saint-Zacharie sont des appartements (soit 900) et 63% sont des maisons (soit 1 620). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre d'appartements (+520) que de maisons (+470). D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (40 soit 1,6%) : logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune...



Parc de logements

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

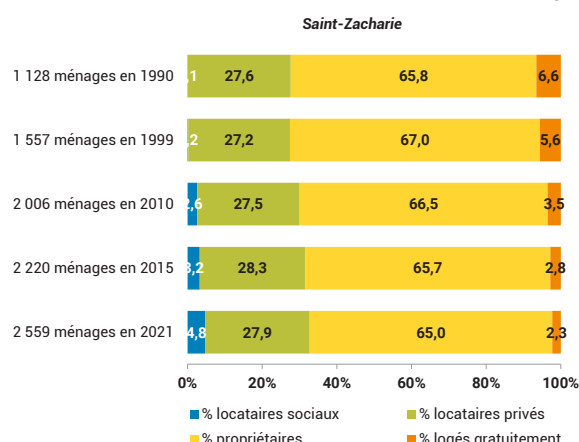
	Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Saint-Zacharie	2 559	89,4	119	4,2	183	6,4
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	386 097	88,8	21 427	4,9	27 327	6,3
Var	516 647	69,5	183 499	24,7	43 536	5,9
France hexagonale	29 749 353	82,2	3 564 345	9,8	2 893 666	8,0
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	870 729	88,4	42 471	4,3	72 010	7,3
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	131 276	86,4	10 886	7,2	9 720	6,4

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, à Saint-Zacharie, 65,0% des résidences principales sont occupés par leur propriétaire (soit 1 665 ménages).

En 1990, 66% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 28% par des ménages locataires du parc privé et pratiquement aucun par des ménages locataires du parc social.

En 2021, 65% des ménages sont propriétaires de leur logement, 28% sont locataires du parc privé et 5% du parc social.

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
Propriétaires	585	71,2
Locataires du parc privé	218	26,5
Locataires du parc social	18	2,2

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2023 - Traitements © Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
Saint-Zacharie	163
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	68 013
Var	58 702
France hexagonale	5 241 284

Lecture : Saint-Zacharie compte 163 logements sociaux en 2023.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Saint-Zacharie possède 163 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.



Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie									Ecart inter-déciles
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	
Saint-Zacharie	5 738	1 177	1 498	1 755	1 948	2 166	2 353	2 607	2 997	3 517	2 340
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	872 542	1 114	1 405	1 641	1 854	2 066	2 285	2 545	2 892	3 501	2 387
Var	1 052 485	989	1 269	1 510	1 723	1 927	2 144	2 398	2 738	3 358	2 369
France hexagonale	62 639 356	1 007	1 285	1 522	1 725	1 923	2 141	2 399	2 758	3 436	2 429
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	1 772 644	917	1 193	1 451	1 691	1 921	2 166	2 448	2 823	3 503	2 586
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	301 927	1 229	1 556	1 805	2 029	2 254	2 490	2 773	3 172	3 891	2 662

nd : non disponible en-deça de 1 000 ménages ou 2 000 personnes sur le territoire

Montants de référence en €	2019	2020	2021
RSA personne seule	560	565	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	918	933	965
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 102	1 120	1 158

Lecture : En 2021, le niveau de vie médian de la population de Saint-Zacharie est de 2 166€.

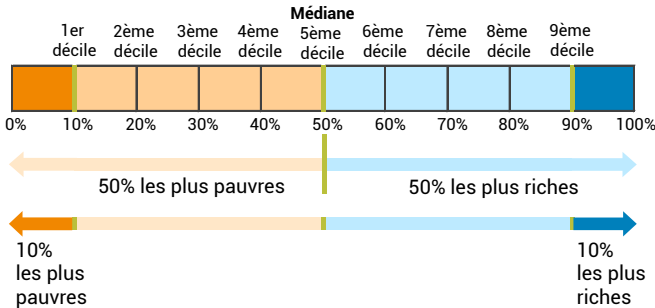
En France, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 158€ par mois en 2021. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de Saint-Zacharie est de 2 166€ : 50% de la population vit avec moins de 2 166€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 2 166€. Ce niveau de vie médian est supérieur de 243€ à celui observé pour la France hexagonale.

Le 1^{er} décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de Saint-Zacharie vit avec moins de 1 177€ par mois (et 90% avec plus de 1 177€ par mois). Ce 1^{er} décile est supérieur de 170€ à celui observé pour la France hexagonale.

Le 9^{ème} décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de Saint-Zacharie vit avec moins de 3 517€ par mois (et 10% avec plus de 3 517€ par mois). Ce 9^{ème} décile est supérieur de 81€ à celui observé pour la France hexagonale.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9^{ème} décile et celui du 1^{er} décile), s'élève à 2 340€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de Saint-Zacharie est supérieur de 2 340€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est inférieur de 89€ à celui observé pour la France hexagonale et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.



Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

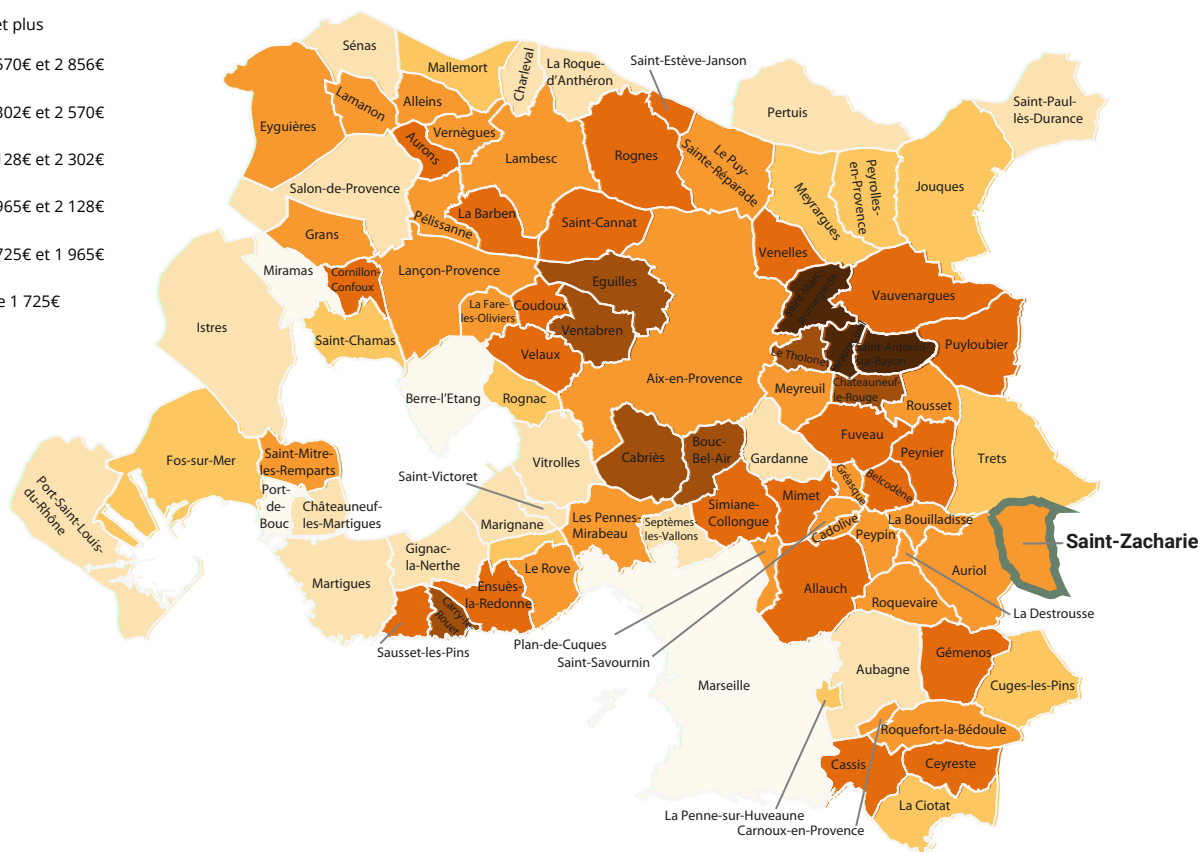


Niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

Niveau de vie médian mensuel en €

Source : Insee, Filosofi 2021



CONTEXTE GÉNÉRAL

Taux de pauvreté et estimations du nombre de personnes pauvres

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements & estimations © Compas

	Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	Estimation du nombre de personnes pauvres
Saint-Zacharie	9	520
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	13	110 020
Var	16	164 190
France hexagonale	15	9 333 260
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	18	326 170
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	9	26 860

nd : taux de pauvreté non disponible

Valeurs inférieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs proches de celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs supérieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

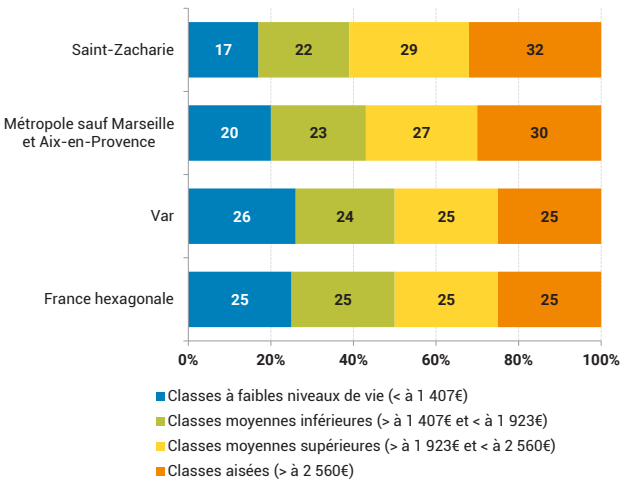
Lecture : La part de la population Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence vivant sous le seuil de pauvreté fin 2021 est de 13%.



Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 17% à Saint-Zacharie.

La comparaison des niveaux de vie de Saint-Zacharie à ceux de la France hexagonale permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 51% de la population, soit une catégorie de population sur-représentée par rapport à la France hexagonale.

La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est inférieure à la moyenne de la France hexagonale. 17% de la population de Saint-Zacharie appartient au quart des populations les «plus défavorisées» de la France hexagonale.

La proportion de populations issues des classes les plus aisées est supérieure à la moyenne de la France hexagonale. 32% de la population de Saint-Zacharie appartient au quart des populations les «plus favorisées» de la France hexagonale.

Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France hexagonale, soit < 1 407€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France hexagonale, soit entre 1 407€ et 1 923€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France hexagonale, soit entre 1 923€ et 2 560€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France hexagonale, soit > 2 560€

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés :

- les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée),
- la classe moyenne inférieure,
- la classe moyenne supérieure,
- la classe la plus favorisée.

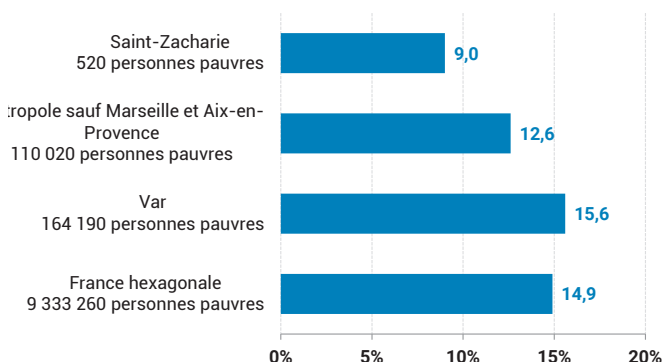
Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.



Quelle est la pauvreté des populations ?

Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 9% des habitants de Saint-Zacharie sont pauvres (au seuil de 60%).

9% de la population de Saint-Zacharie vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 520 personnes. Ce taux de pauvreté est inférieur à celui de la France hexagonale (-6 points).

Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

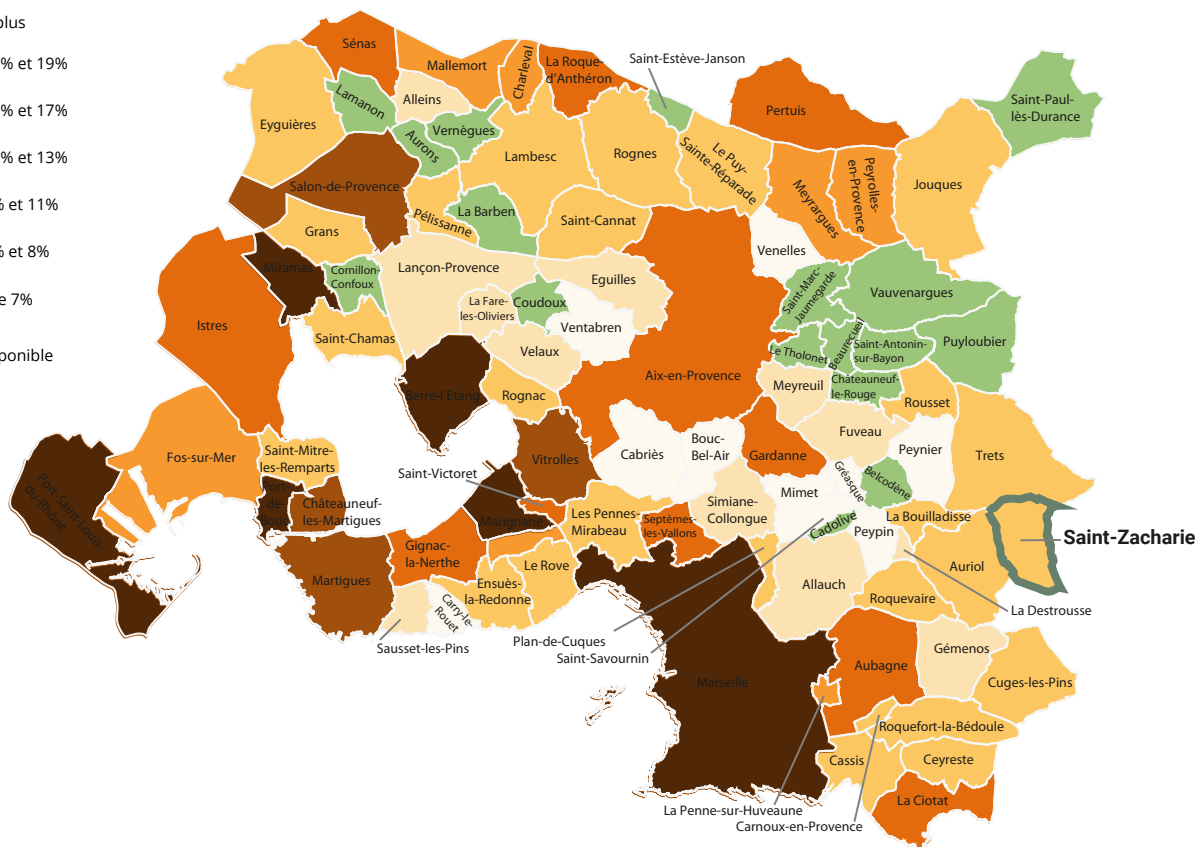
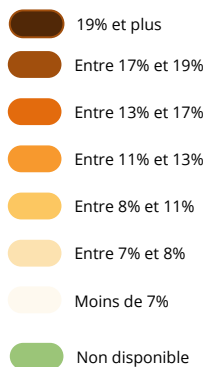
Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

Taux de pauvreté en % (au seuil de 60%)

Source : Insee, Filosofi 2021





Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?

Évolution des niveaux de vie

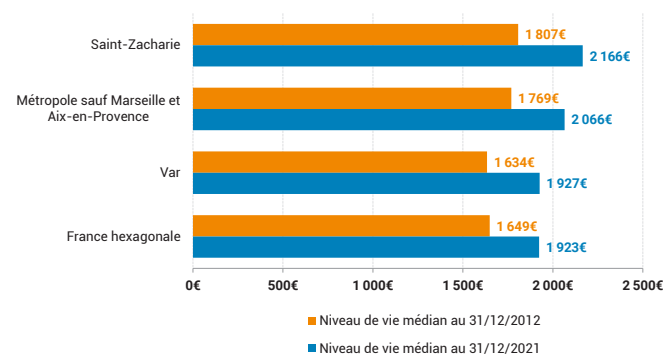
Source : Insee, Filosofi 2012-2021 - Traitements © Compas

Evolution 2012-2021	Gains/pertes bruts (en €)			Gains/pertes relatifs (en %)		
	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile
Saint-Zacharie	+157	+359	+351	+15,4	+19,9	+11,1
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	+154	+297	+406	+16,1	+16,8	+13,1
Var	+144	+292	+349	+17,1	+17,9	+11,6
France hexagonale	+131	+275	+333	+15,0	+16,7	+10,7
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	+283	+393	+444	+27,2	+25,7	+20,4
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	+272	+321	+360	+19,2	+16,6	+13,9

Lecture : Entre 2012 et 2021, le niveau de vie médian de Saint-Zacharie a augmenté de 359€, soit une hausse de 19,9%.

Évolution du niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2012-2021 - Traitements © Compas

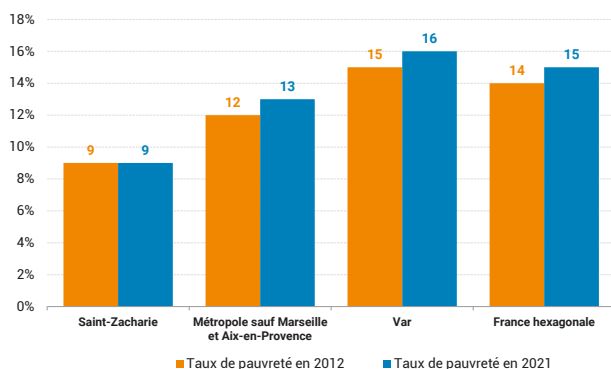


Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2021, le niveau de vie médian de Saint-Zacharie est passé de 1 807 à 2 166€.

Évolution du taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2012-2021 - Traitements © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions des taux de pauvreté à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2021, le taux de pauvreté de Saint-Zacharie est passé de 9 à 9%.

Entre 2012 et 2021, le niveau de vie médian des 10% des ménages les plus pauvres est en hausse quel que soit le territoire considéré. Saint-Zacharie enregistre une hausse de 15% du niveau de vie du 1^{er} décile, soit +157€ (en France hexagonale, la hausse est de 131€, soit +15%).

A l'instar du 1^{er} décile, le niveau de vie médian augmente à Saint-Zacharie. La hausse relative est de +19,9% (+359€) contre +16,7% (+275€) pour la France hexagonale.

Enfin, pour ce qui est du niveau de vie des 10% des ménages les plus riches (9^{ème} décile), il a augmenté de 351€ (+11%) à Saint-Zacharie, contre +333€ pour la France hexagonale (soit +11%).

Pour l'action sociale, le regard sur le premier décile est fondamental. En effet, l'analyse en valeur absolue met en évidence les gains économiques des ménages les plus pauvres. Ce calcul ne tient pas compte de l'évolution du coût de la vie. Il s'agit donc d'une valeur brute à laquelle il faudra déduire l'augmentation du coût des biens et des services fondamentaux des ménages. Il faut alors rapporter ces valeurs absolues aux évolutions de la tarification d'un service public par exemple (la restauration scolaire ou les transports) mais aussi aux évolutions pour un ménage du coût de l'énergie, du logement ou des assurances. De même, l'intégration des coûts liés à la mobilité (notamment aux voitures) met en évidence la fragilité des ménages les plus pauvres de la commune.

Entre 2012 et 2021, le taux de pauvreté (au seuil de 60%) est resté relativement stable à Saint-Zacharie et atteint 9% en 2021. Concernant le nombre de personnes pauvres, il est passé de 450 en 2012 à 520 en 2021.

LES FAMILLES



LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ? _____ p.36

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles avec enfant(s) _____
p.40

LES FAMILLES

Accueillir des familles et maintenir celles qui se forment est très important pour une commune ou une intercommunalité. Pour adapter la politique de cohésion sociale au plus près des attentes et besoins des familles, il est nécessaire de mieux les connaître.

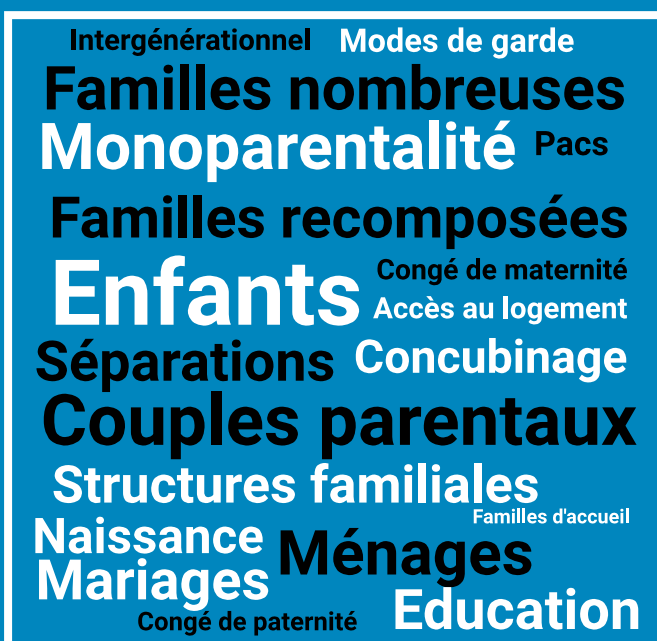
L'enjeu pour les CCAS et CIAS varie selon leur positionnement et ses orientations stratégiques. Pour les acteurs du social, les familles sont des ménages qui nécessitent une attention spécifique, notamment autour de la parentalité, de la lutte contre la pauvreté, du logement, de la réussite éducative,... Cependant, beaucoup de CCAS (et CIAS) ne travaillent que très peu avec les familles puisque celles-ci sont souvent suivies par les services du Département.

Ces dernières années sur le territoire national, les structures familiales ont beaucoup évolué : la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, le nombre d'enfants vivant dans une famille recomposée a quant à lui triplé tandis que le nombre de familles nombreuses et les couples parentaux tendent à la baisse. Ces évolutions des structures familiales peuvent générer de nouveaux besoins en termes de logement, d'aide financière, d'accompagnement à la parentalité,... Ces nouvelles structures familiales ne rencontrent pas forcément de difficultés du fait de leur composition. Toutefois, le fait de vivre en foyer monoparental par exemple accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives

Par ailleurs, depuis plusieurs années la taille des ménages s'est fortement réduite. Cette baisse est notamment liée au vieillissement de la population et donc aux effets de la décohabitation. Les enfants ayant grandi, ils quittent le domicile parental, puis le ou la conjoint(e) peut décéder. Ainsi, de nombreux seniors vivent dans des logements qui ne sont plus adaptés à leurs besoins. La part des ménages en situation de sous-peuplement devient de plus en plus importante. Pour répondre à cette diminution de la taille des ménages, les dernières constructions récentes sont bien souvent des petits logements de type T1 ou T2. Dès lors, les familles arrivant sur la commune ayant deux ou trois enfants (ou les familles qui s'agrandissent sur le territoire) peuvent se retrouver en difficulté pour accéder à un logement qui correspond à leurs besoins.

Enfin, les familles (et donc les enfants) sont bien souvent les ménages les plus touchés par la pauvreté alors même que les besoins sont importants (nourriture, logement, vêtements, cantine, modes de garde, activités extra-scolaires, loisirs...).

Ainsi, saisir l'évolution de la part des familles sur le territoire, les types de structures familiales (couples parentaux, familles monoparentales,...), leur niveau de vie, type de logement... est essentiel pour proposer des équipements en concordance avec leurs attentes et besoins, en termes de loisirs et culture (médiathèque, ludothèque, centre socio-culturel...), de mobilité, logement (construction de plus grands logements)... mais aussi des accompagnements adaptés (aide financière, soutien à la parentalité...).



CHIFFRES CLÉS

LES FAMILLES



885 familles avec enfant(s)

+11% entre 2015 et 2021

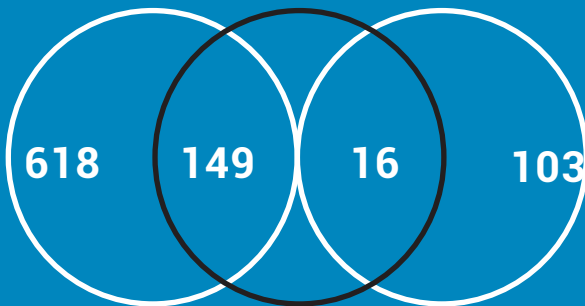
35% des ménages sont des familles avec enfant(s)

767

fam. avec
1 ou 2 enf.

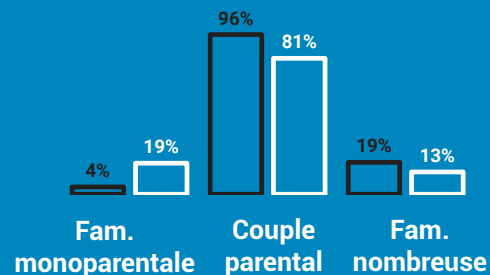
118

fam.
nombreuses

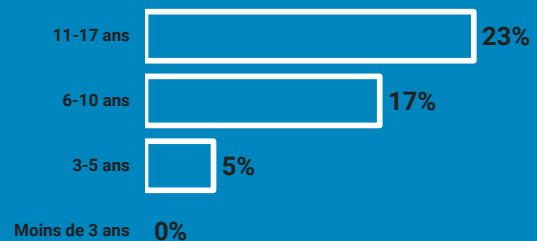


165

fam. monoparentales

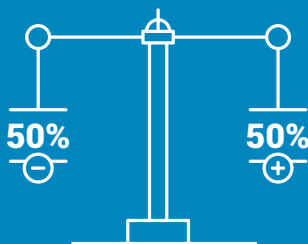


Types de familles
en 1990 et 2021



Part des enfants
en fam. monoparentale

Le niveau de vie
mensuel médian



2 243€

des couples
parentaux

1 622€

des fam.
monoparentales

Taux de pauvreté
au seuil de 60%



7% des couples
parentaux

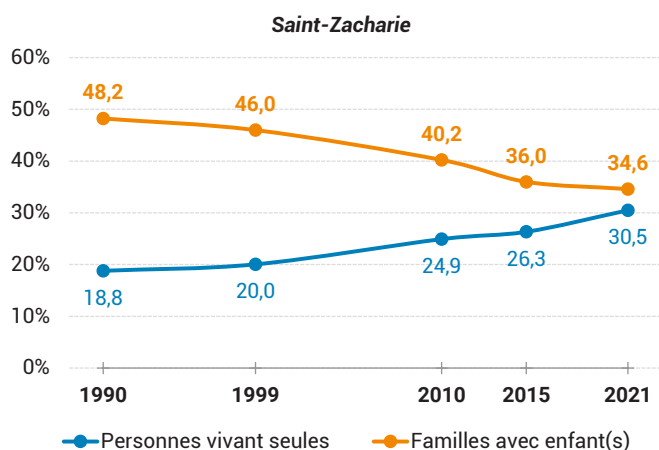
25% des fam.
monoparentales



Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 34,6% des ménages sont des familles avec enfant(s).

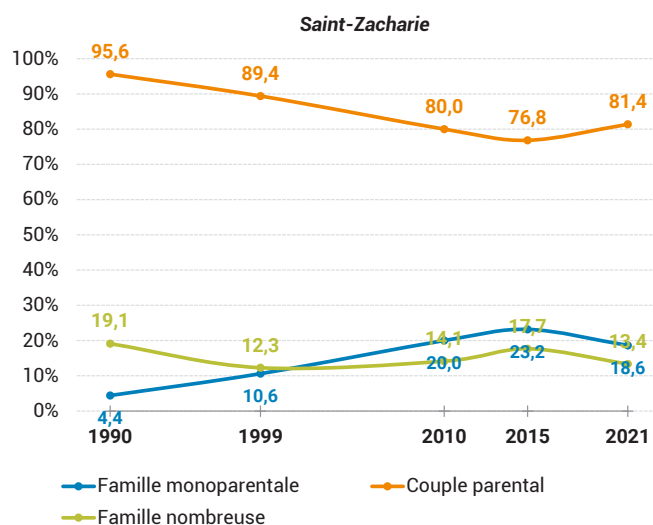
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2015 et 2021, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 26% à 30% ; dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 36% en 2015 à 35% en 2021.

Ainsi, en 2021, Saint-Zacharie compte 780 personnes vivant seules (contre 584 en 2015) et 885 familles avec enfant(s) (contre 799 en 2015).

Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, les familles nombreuses représentent 13,4% des familles avec enfant(s) de Saint-Zacharie.

Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux diminue et celle des familles nombreuses diminue.

Entre 2015 et 2021, la part de familles monoparentales a diminué passant de 23 à 19%, soit 4 points de moins en 6 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de +4 points, passant de 77% en 2015 à 81% en 2021. Enfin, la part de familles nombreuses a diminué (18% en 2015 contre 13% en 2021).

DÉFINITIONS

Famille monoparentale : famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

Famille nombreuse : famille constituée d'au moins trois enfants.

Évolution des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2015-2021 - Traitements © Compas

	Familles avec enfant(s)		Evolution entre 2015 et 2021		Part parmi les ménages (%)	
	2015	2021	Nbre	Part (%)	2015	2021
Saint-Zacharie	799	885	+87	+10,8	36,0	34,6
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Prov	131 346	133 516	+2 170	+1,7	36,5	34,6
Var	140 922	144 312	+3 390	+2,4	29,6	27,9
France hexagonale	9 048 643	9 105 468	+56 826	+0,6	32,0	30,6
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	270 883	274 607	+3 724	+1,4	33,1	31,5
AMP communes de 1000 à 10 000 habit:	45 265	45 544	+279	+0,6	37,0	34,7

Valeurs inférieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs proches de celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs supérieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Lecture : Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence compte 133 516 familles avec enfant(s) en 2021, soit 1,7% de plus qu'en 2015.

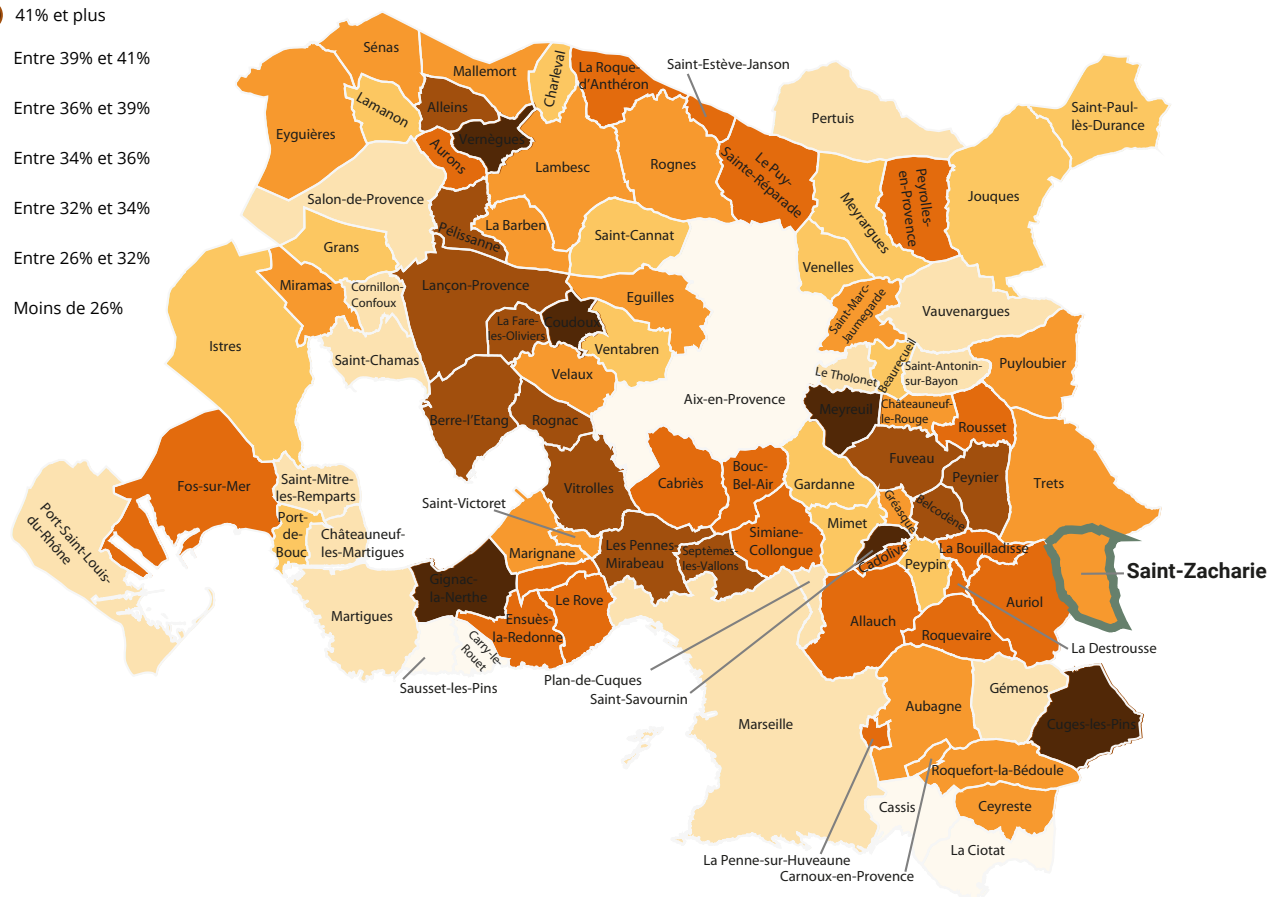
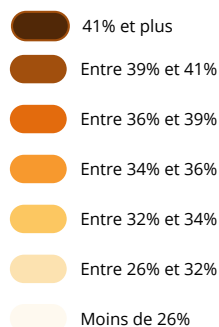


Part des familles parmi les ménages

Source : Insee, RP 2015-2021 - Traitements © Compas

Poids des familles parmi les ménages en %

Source : Insee, Filosofi 2021



LES FAMILLES

Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

	Personnes seules		Familles avec enfant(s)	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Saint-Zacharie	780	30,5	885	34,6
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	125 308	32,5	133 516	34,6
Var	199 537	38,6	144 312	27,9
France hexagonale	11 407 040	38,3	9 105 468	30,6
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	345 578	39,7	274 607	31,5
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	38 250	29,1	45 544	34,7

Valeurs inférieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs proches de celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs supérieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Lecture : Les familles avec enfant(s) représentent 34,6% des ménages Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence.



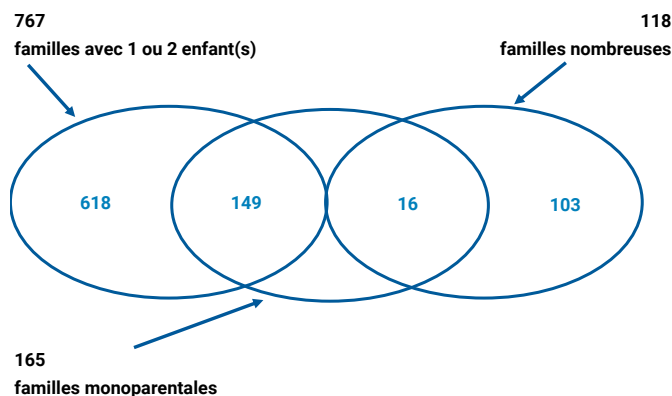
Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Structures familiales

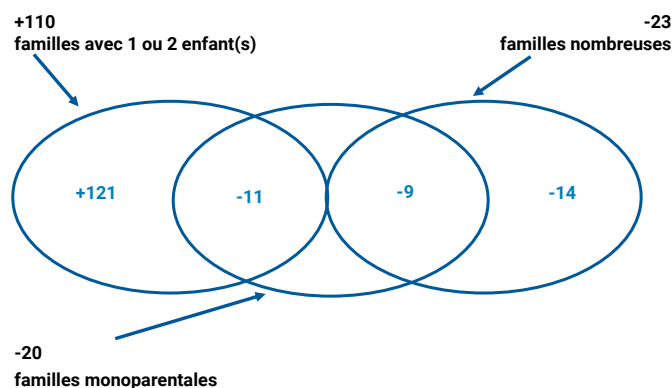
Source : Insee, RP 2015-2021 - Traitements © Compas

Saint-Zacharie

Situation en 2021 des 885 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Evolution des familles entre 2015 et 2021 (+87 familles)



Lecture : 118 familles nombreuses sont recensées en 2021 à Saint-Zacharie, soit 23 de moins qu'en 2015.

En 2021, 890 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées à Saint-Zacharie, dont 770 familles avec 1 ou 2 enfants (87%) et 120 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (13%). Entre 2015 et 2021 on compte au total 90 familles de plus : +110 familles avec 1 ou 2 enfants et -20 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 160 en 2021, on en recense 20 de moins qu'en 2015.

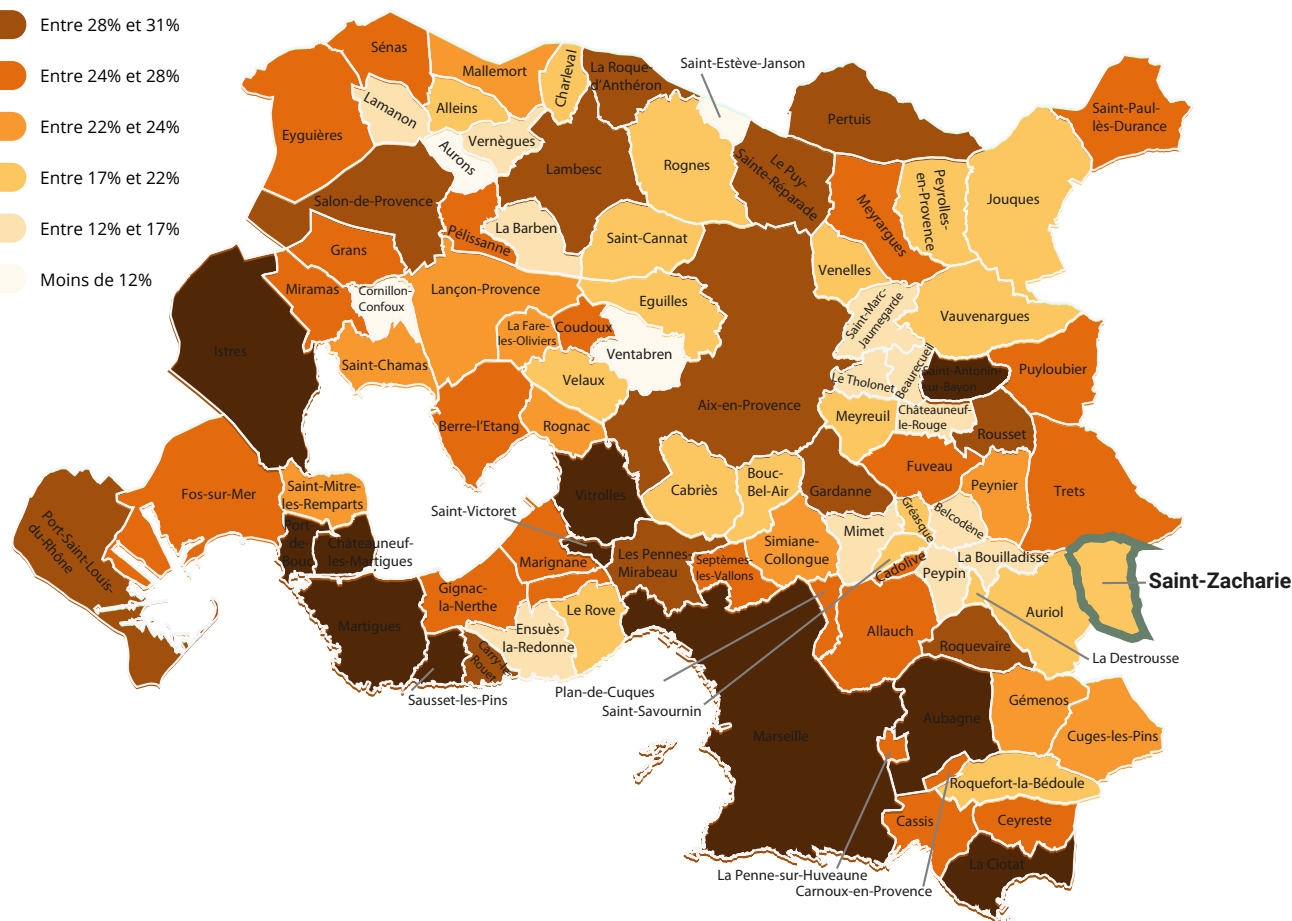
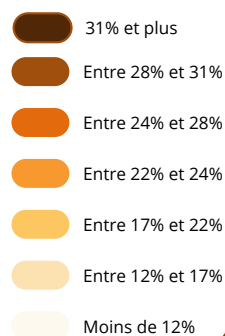
Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...



Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

Poids des familles monoparentales en %
Source : Insee, Filosofi 2021



LES FAMILLES

Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

	Couples parentaux		Familles monoparentales		Familles nombreuses	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Saint-Zacharie	720	81,4	165	18,6	118	13,4
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	97 424	73,0	36 091	27,0	18 849	14,1
Var	103 205	71,5	41 107	28,5	20 312	14,1
France hexagonale	6 746 428	74,1	2 359 040	25,9	1 630 592	17,9
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	188 451	68,6	86 156	31,4	46 205	16,8
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	35 037	76,9	10 508	23,1	5 148	11,3

Valeurs inférieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs proches de celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs supérieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Lecture : Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence compte 36 091 familles monoparentales, soit 27% des familles.



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Répartition par décile des niveaux de vie des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Vivant en famille monoparentale	550	893	1 093	1 163	1 244	1 454	1 622	1 772	2 008	2 194	2 358	2 833	1 032	1 941
Vivant en couple parental	2 770	1 319	1 696	1 821	1 908	2 116	2 243	2 417	2 699	2 887	3 100	3 575	1 066	2 256
Total Saint-Zacharie	5 740	1 177	1 498	1 636	1 755	1 948	2 166	2 353	2 607	2 798	2 997	3 517	1 162	2 340

Montants de référence en €	2019	2020	2021
RSA personne seule	560	565	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	918	933	965
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 102	1 120	1 158

Lecture : En 2021, parmi les populations vivant en famille monoparentale de Saint-Zacharie les 10% les plus pauvres disposent de 893€ par mois contre 2 833€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 941€.

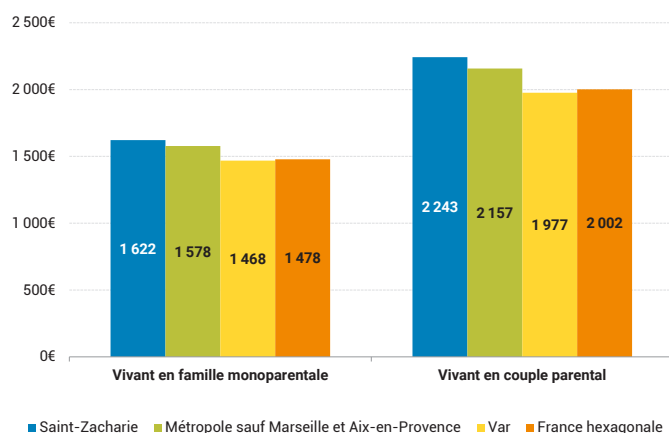
Pour les familles avec enfant(s) de Saint-Zacharie, la moitié de la population vivant en famille monoparentale dispose de moins de 1 622€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 622€. Ce niveau de vie médian est inférieur à celui observé pour les couples parentaux (2 243€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 941€ pour les familles monoparentales de Saint-Zacharie, contre 2 256€ pour les couples parentaux.

On estime que 25% des familles monoparentales (140 familles) et 7% des familles couple parental (200 familles) vivent sous le seuil de pauvreté.

Niveau de vie médian des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



Le niveau de vie des couples parentaux est supérieur à celui des familles monoparentales à Saint-Zacharie, soit respectivement 2 243€ et 1 622€.

La faiblesse du niveau de vie des familles monoparentales (les pensions sont prises en considération dans les calculs des ressources) explique pourquoi les professionnels du social ont parmi leurs usagers une part beaucoup plus importante de familles monoparentales.

Lecture : En 2021, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale de Saint-Zacharie est de 1 622€ et celui des couples parentaux de 2 243€.

Niveaux de vie et taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

	Populations vivant en famille monoparentale				Populations vivant en couple parental			
	1 ^{er} décile (en €)	Médiane (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté (en %)	1 ^{er} décile (en €)	Médiane (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté (en %)
Saint-Zacharie	893	1 622	2 833	25	1 319	2 243	3 575	7
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	865	1 578	2 777	28	1 214	2 157	3 574	12
Var	803	1 468	2 583	30	1 031	1 977	3 339	14
France hexagonale	812	1 478	2 644	30	1 066	2 002	3 572	13
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	782	1 443	2 654	33	963	2 048	3 673	16
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	902	1 693	3 028	28	1 383	2 376	4 008	9

Lecture : Fin 2021, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence est de 1 578€ et 28% vivent sous le seuil de pauvreté.

LES ENFANTS



LES MINEURS

Qui sont les enfants mineurs ? _____ p.44

Dans quels types de familles vivent-ils ? _____ p.46

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ? _____ p.47

LA PETITE ENFANCE

Quels sont les besoins en modes de garde ? _____ p.49

Quelle est la tension sur les modes de garde ? _____ p.50

L'ENFANCE

Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ? _____ p.51

L'ADOLESCENCE

Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ? _____ p.52

LES ENJEUX DE L'ENFANCE

sont des enjeux qui préoccupent fortement les collectivités locales puisque bon nombre de leurs politiques publiques leur sont directement ou indirectement destinées (modes de garde, périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, culture, sport, loisirs, animations de territoire, ...). L'enjeu pour le CCAS (et CIAS) varie selon son positionnement et ses orientations stratégiques. Mais pour tous les acteurs du social, les enfants sont un public qui nécessite une attention prioritaire.

De 0 à 3 ans, les enjeux se situent avant tout autour des modes de garde qu'il faut adapter en fonction du dynamisme démographique du territoire mais aussi aux besoins des familles. A partir de 3 ans, avec l'entrée à l'école, la question des modes de garde évolue avec notamment les temps périscolaires via l'accueil de loisirs, par exemple.

Ainsi, connaître le taux d'activité des parents selon le type de famille et la tranche d'âge des enfants, les mobilités pendulaires, le lieu de travail des parents, la tension sur les modes de garde... grâce à l'Analyse des Besoins Sociaux permet d'adapter l'offre de modes de garde proposée au plus près des besoins des familles et de mettre en lumière d'éventuels besoins non-couverts.

Au-delà des modes de garde, l'accompagnement à la scolarité est également un enjeu important, auquel la collectivité peut être amenée à répondre à la fois en prévenant et en luttant contre les risques de rupture scolaire mais aussi en proposant des meilleures conditions d'apprentissage pour ce qui concerne le travail personnel. Les confinements successifs ont par exemple montré comment certains élèves peinaient à avoir un bon accès à internet nécessaire au suivi des cours, ou même à disposer de matériel d'impression.

D'ailleurs, une fois au collège puis au lycée, les adolescents rentrent progressivement dans une période importante : ils sont amenés à faire des choix quant à leur orientation, commencent leurs premiers stages, se lancent dans un apprentissage... Or, la recherche et l'obtention d'un stage ou d'un apprentissage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales. Une étude de l'INJEP démontre que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles.

En effet, sur un même territoire, tous les enfants et adolescents ne sont pas égaux et n'affichent pas les mêmes niveaux de besoins. Certains peuvent cumuler davantage de fragilités par rapport à d'autres et la crise sanitaire exacerbe particulièrement ces inégalités.

Parallèlement, les politiques publiques (qui pourraient contribuer à réduire ces écarts) peinent à s'adresser aux adolescents à compter de 11/12 ans. La pratique sportive ou les usages culturels et de loisirs se modifient traduisant par un éloignement de la sphère institutionnelle au profit de modes plus informels. Pourtant c'est au cours de cette période que les enjeux sont les plus forts (orientation, décrochage scolaire, petite délinquance, usage de stupéfiants, dépendance aux jeux vidéo,...).

Afin de mieux mesurer la fragilité des mineurs (par tranche d'âge), un baromètre ©Compas de vulnérabilité des mineurs a été créé en partenariat avec des professionnels de l'enfance et de la petite enfance. Celui-ci permet d'identifier où se situent les enfants fragiles sur la commune ou l'intercommunalité et quels facteurs, qui cumulés entre eux, engendrent leurs vulnérabilités : type de logement (social, ancien, précaire, situation de surpeuplement,...), critères socio-économiques de la famille (emploi précaire, chômage, niveau de diplôme,...), type de structure familiale (famille nombreuse, monoparentale)... Ce baromètre doit permettre de faire apparaître ces écarts et surtout d'envisager les possibilités de les réduire ; en développant des réponses spécifiques à l'intention de ces familles, enfants et adolescents (évolution de la tarification sociale, adaptation du PEDT, etc...) : de l'observation à l'action.



CHIFFRES CLÉS

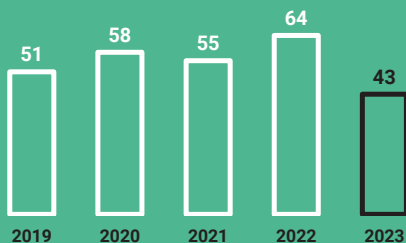
LES ENFANTS



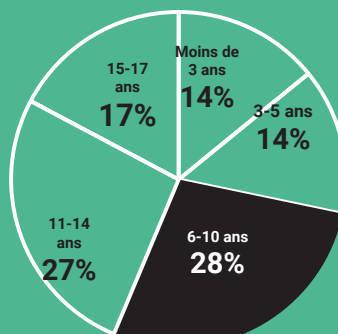
1 269 enfants de moins de 18 ans

+4% entre 2015 et 2021

21% de la population est mineure



Naissances domiciliées



Répartition des tranches d'âge parmi les mineurs



9%

des moins de 11 ans en fam. monoparentale



78%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



11%

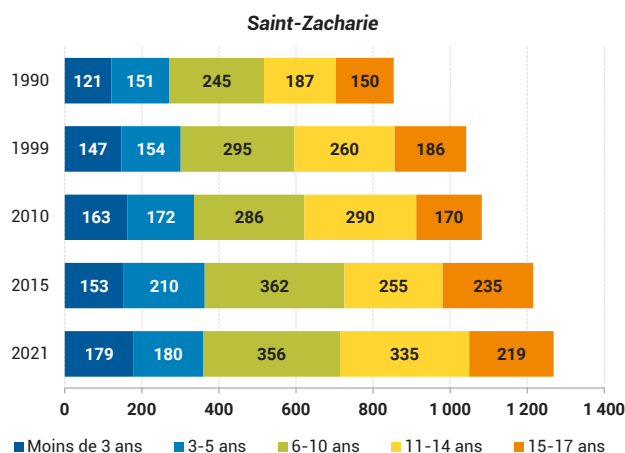
des mineurs en situation de vulnérabilité



Qui sont les enfants mineurs ?

Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Lecture : 179 enfants de moins de 3 ans vivent à Saint-Zacharie en 2021.

Entre 2010 et 2021, le nombre de mineurs a progressé d'environ 190 enfants à Saint-Zacharie (+17%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 1 270, dont 360 âgés de 6-10 ans. Entre 2010 et 2021, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 6-10 ans, soit +70 enfants en 11 ans.

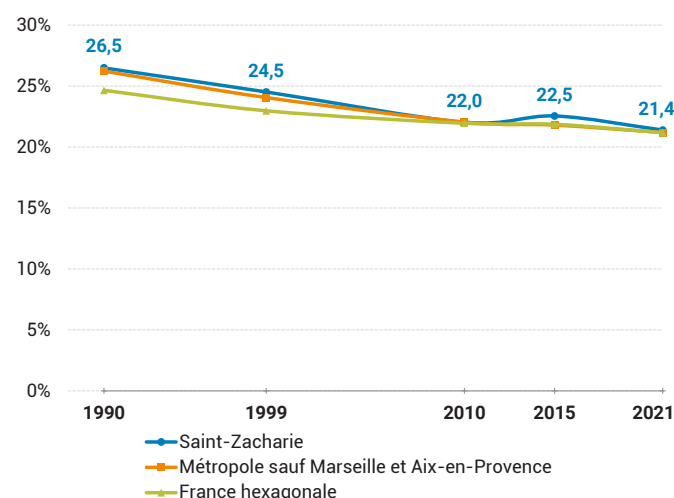
L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. À l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Évolution de la part de mineurs dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Lecture : 21,4% de la population a moins de 18 ans à Saint-Zacharie en 2021.

Entre 1990 et 2021, la proportion de mineurs a diminué de 5,1 points et est ainsi passée de 26,5 à 21,4% à Saint-Zacharie. Au dernier recensement, la proportion est équivalente à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence.

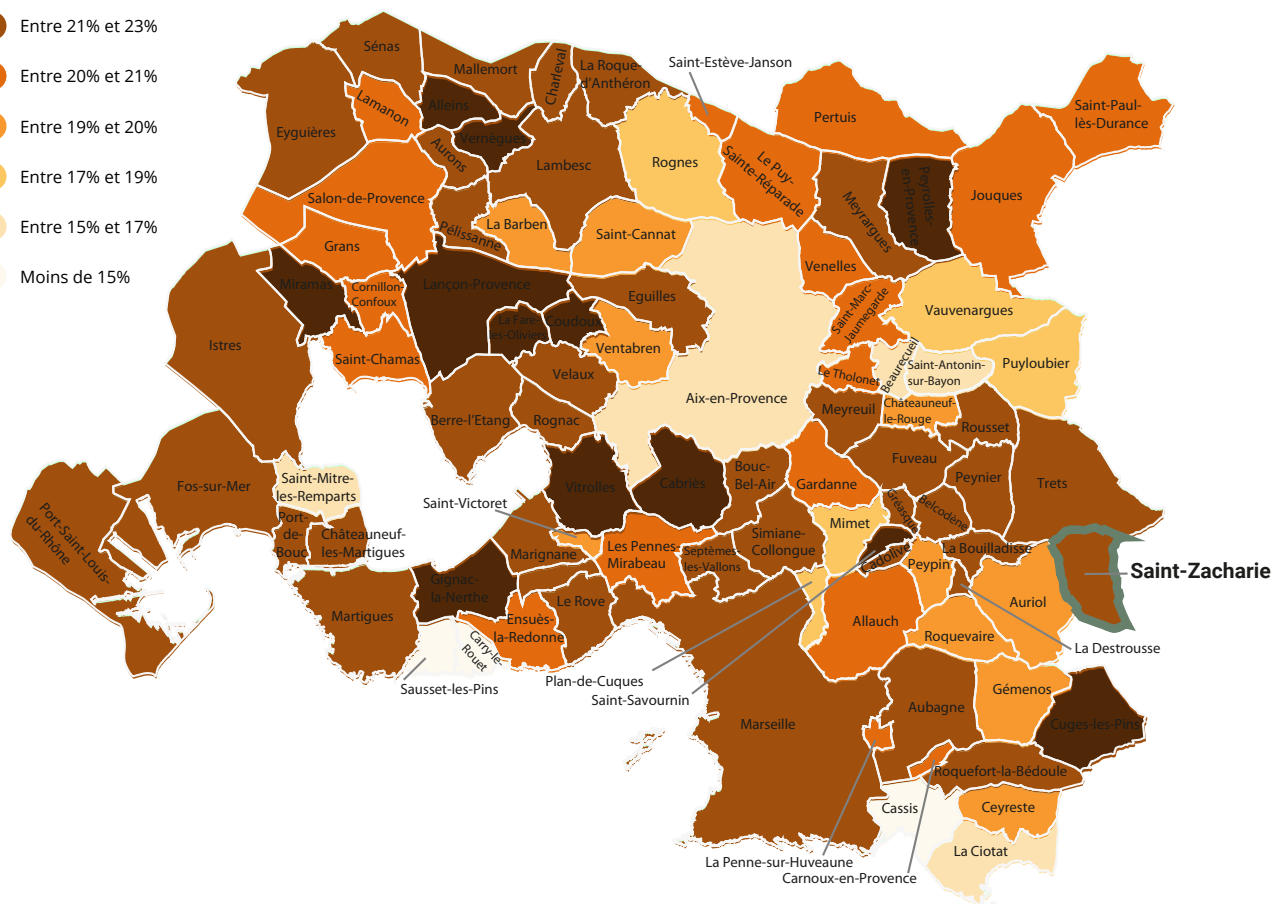
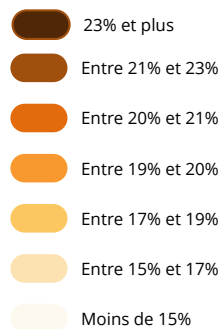


Part des mineurs parmi la population totale

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

Part des mineurs dans la population en %

Source : Insee, RP 2021



LES ENFANTS

Évolution du nombre de mineurs

Source : Insee, RP -2010-2021 - Traitements © Compas

	Nombre de mineurs aux différents RP			Part des mineurs en %* au RP 2021	Evolution des mineurs entre 2010 et 2021	
	2010	2015	2021		Nbre	%
Saint-Zacharie	1 082	1 216	1 269	21,4	+186	+17,2
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	185 041	188 534	188 772	21,2	+3 731	+2,0
Var	198 949	202 641	203 973	18,6	+5 024	+2,5
France hexagonale	13 774 930	14 060 424	13 873 232	21,2	+98 302	+0,7
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	394 714	400 053	397 673	20,8	+2 959	+0,7
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	62 583	63 956	63 671	20,7	+1 088	+1,7

* Au sein de la population municipale

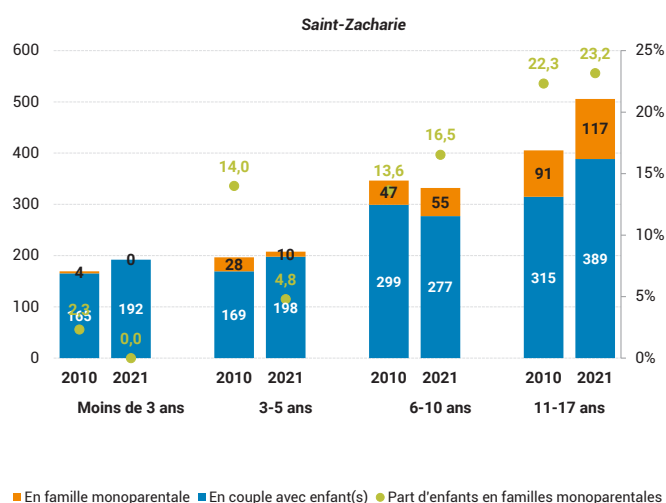
Lecture : En 2021, 21,2% de la population Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence a moins de 18 ans. Leur nombre a progressé de 2% par rapport à 2010.



Dans quels types de familles vivent-ils ?

Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 0 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 0% des enfants de cet âge.

En 2021, Aucun enfant moins de 3 ans de Saint-Zacharie ne vit en famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

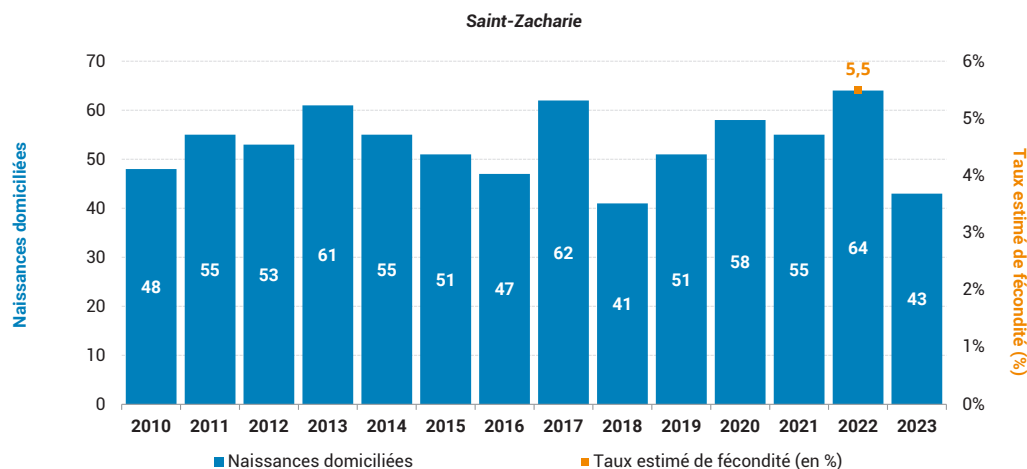
Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadées par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-Civil 2010-2022 & RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2022, 64 naissances sont dénombrées à Saint-Zacharie, soit un taux de fécondité estimé de 5,5 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2021 à 2023).

40 naissances domiciliées sont dénombrées en 2023 pour Saint-Zacharie. Sur la période 2010-2023, il y a eu en moyenne 50 naissances par an. Avec 50 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2021 et le 31/12/2023, le taux estimé de fécondité de Saint-Zacharie est de 6 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2022.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas – de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle. Le CCAS doit pouvoir être impliqué dans l'élaboration des PLU/PLUi ou des PLH.

DÉFINITIONS

Naissances : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

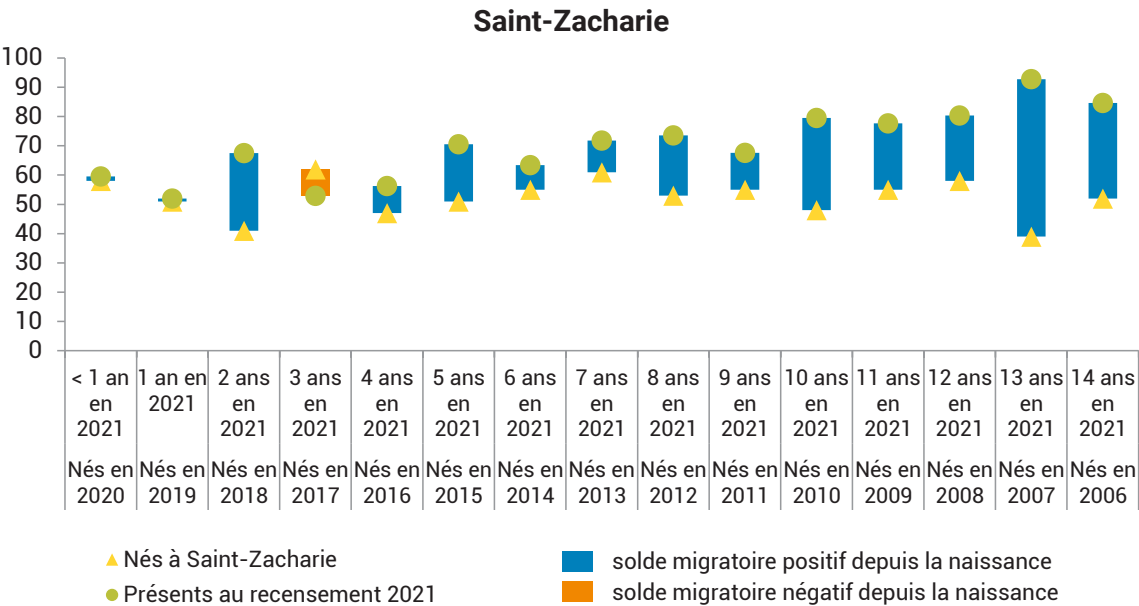
Taux estimé de fécondité : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.



Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?

Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2006-2020 & RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2021 (01/01/2021) correspond à 55 enfants nés en 2014 à Saint-Zacharie et 63 enfants recensés au 1er janvier 2021. Cette génération a connu un solde migratoire positif entre la naissance et le 1er janvier 2021 avec 8 arrivées de plus que les départs.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2021 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

La tendance est à l'arrivée pour les enfants de moins de 3 ans (30 arrivées de plus que les départs ont eu lieu entre la naissance et 2021).

Pour les 3-5 ans, les arrivées sont plus nombreuses que les départs (20 arrivées de plus que de départs d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans).

Pour les enfants de 6 à 10 ans, le solde migratoire est positif, la tendance est aux arrivées pour ces générations (80 arrivées de plus que les départs).

Enfin, les enfants de 11 à 14 ans sont plus nombreux que les naissances correspondant à ces générations. Ils sont moins nombreux (130) à avoir quitté le territoire qu'à l'avoir rejoint depuis leur naissance.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale trop réduite.

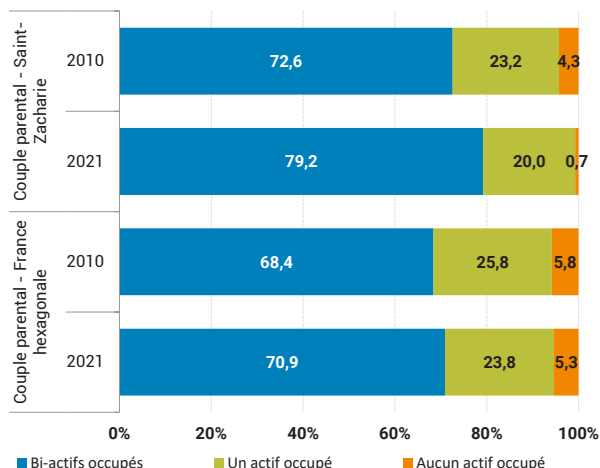
L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.

Quels sont les besoins en modes de garde ?



Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, à Saint-Zacharie, 79,2% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2021, 79% des couples parentaux et 73% des familles monoparentales vivant à Saint-Zacharie comptent tous les parents en emploi. De plus, 20% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents. Par ailleurs, 1% des couples parentaux et 27% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

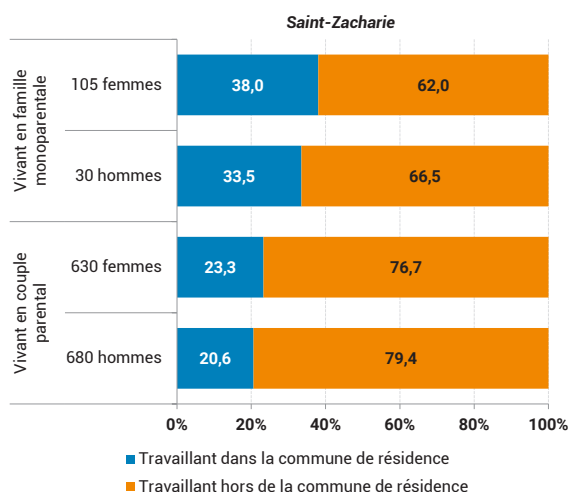
La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à augmenter sur les 11 dernières années : +6,7 points sur la période 2010-2021. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives en emploi est moins élevée que 11 ans plus tôt (-10,3 points).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France hexagonale, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les 105 femmes vivant en familles monoparentales, 38% travaillent dans leur commune de résidence.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

Dans les familles monoparentales, l'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 66% des hommes (20 hommes) et 62% des femmes (70 femmes) à Saint-Zacharie. Ces proportions sont respectivement de 79 et 77% pour les couples parentaux (soit 540 hommes et 480 femmes).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que plus de la moitié des mères ont songé à réduire leur activité professionnelle au moment où elles s'interrogeaient sur la garde de leur enfant et plus d'un quart ont finalement réduit ou cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.

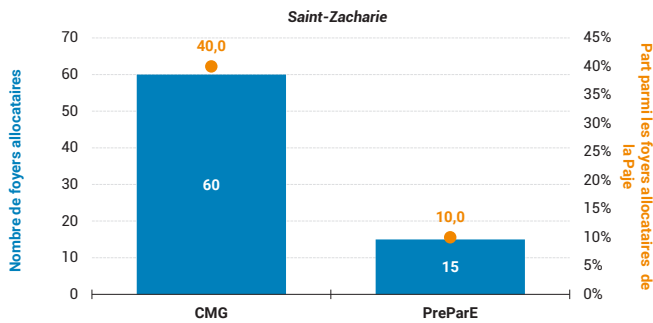
Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que près de trois femmes sur quatre en couple avec un seul enfant âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que quatre sur dix lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans.



Quelle est la tension sur les modes de garde ?

Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources : Cnaf, 2021 - Traitements © Compas



Lecture : 40% des foyers allocataires de la Paje bénéficient du CMG (soit 60 foyers).

Fin 2022, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 20 foyers allocataires, soit 10% des foyers allocataires de la Paje (cette part est de 10% en France hexagonale). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle et bénéficiant ainsi du CMG concerne 60 foyers allocataires, soit 40% des foyers allocataires de la Paje (sur l'ensemble du territoire métropolitain cette part est de 36%).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8h.

Idéalement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parent(s) (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leur(s) parent(s) selon la dernière enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » réalisée par la Drees en 2013).

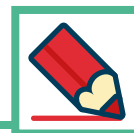
Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément mode de garde).

L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle. Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) a été mise en place en janvier 2015 pour remplacer le complément de libre choix d'activité (Clca). L'objectif des deux prestations est le même : compenser la perte de revenus du ou des parents qui font le choix de réduire leur temps de travail ou d'arrêter leur activité professionnelle pour élever un enfant. Pour autant, la PreParE comporte une incitation au partage du congé parental entre les membres du couple. En effet, pour un 1^{er} enfant, elle passe de 6 mois maximum pour un seul parent à 1 an si les deux parents prennent un congé. À partir du 2^{ème} enfant, la PreParE peut être versée jusqu'aux 3 ans de l'enfant comme auparavant, mais chaque parent ne peut prendre que 24 mois au maximum. C'est donc au second parent de prendre les 12 mois restants s'il veut profiter de la durée maximale. Les parents peuvent également se partager la durée du congé parental comme bon leur semble, par exemple, à raison de 18 mois chacun.

Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?



Les enfants dont le ou les parents sont actifs selon le type de famille et la classe d'âge

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

Saint-Zacharie	Nombre d'enfants de ...			Total des enfants de 0-10 ans	
	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	Nombre	Part (en %)
monoparentales avec 1 actif occupé	0	4	48	52	7,3
monoparentales sans actif occupé	0	4	11	15	2,1
monoparentales	0	9	59	67	9,4
couples avec 2 actifs occupés	140	144	258	542	75,9
couples avec 1 seul actif occupé	39	27	39	105	14,7
couples sans actif occupé	0	0	0	0	0,0
couples	179	171	297	647	90,6
total	179	180	356	715	100,0

Il y a un lien plus marqué qu'ailleurs entre activité professionnelle des parents et présence d'enfants dans les familles. 600 enfants, soit 83% des enfants de moins de 11 ans, vivent dans une famille où tous les parents au domicile travaillent (contre 67% en moyenne métropolitaine).

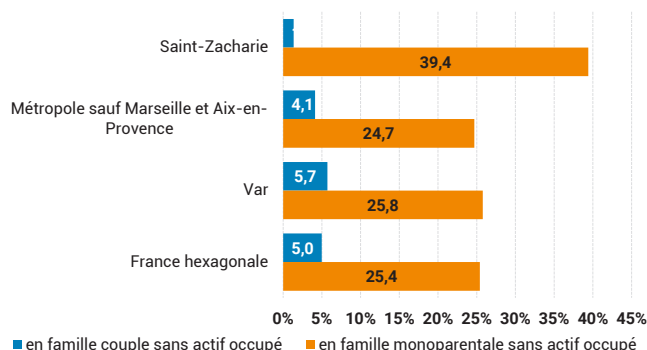
A contrario, rares sont les enfants (12% en moyenne métropolitaine) qui vivent dans une famille où aucun des parents présents n'a d'activité professionnelle.



Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Sur Saint-Zacharie, 1,3% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple n'ont aucun parent actif occupé.

En 2021, à Saint-Zacharie, 1% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 39% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 10 et 50 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 4 et 25% pour Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence, 6 et 26% pour le Var et de 5 et 25% pour la France hexagonale. La situation est plus favorable pour les adolescents vivant au sein d'un couple parental que pour de la France hexagonale, au contraire de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille où aucun des parents n'est en emploi

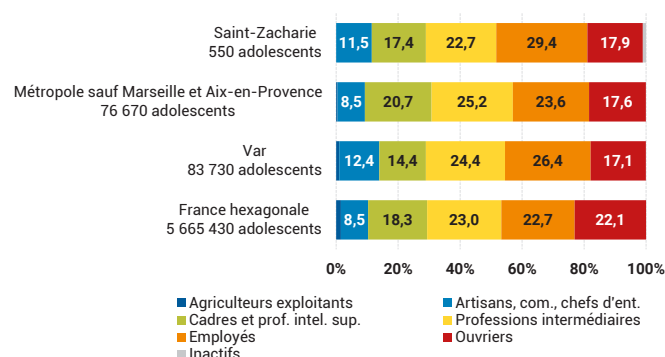
Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

	Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille dont aucun des parents n'est actif occupé					
	ensemble		au sein d'un couple parental		au sein d'une famille monoparentale	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Saint-Zacharie	56	10,2	6	1,3	51	39,4
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	7 407	9,7	2 306	4,1	5 101	24,7
Var	9 605	11,5	3 412	5,7	6 193	25,8
France hexagonale	580 939	10,3	208 707	5,0	372 232	25,4
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	25 714	16,4	9 209	8,6	16 505	33,4
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	1 550	5,8	418	2,0	1 133	18,7

Lecture : Sur Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence, 7 407 adolescents de 11-17 ans vivent au sein d'une famille où aucun des parents n'est actif occupé, soit 9,7% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille. Parmi eux, 2 306 vivent au sein d'un couple parental où aucun parent n'est en emploi (4,1% des 11-17 ans vivant au sein d'un couple parental) et 5 101 au sein d'une famille monoparentale où le parent n'est pas en emploi (24,7% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale).

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon la PCS du référent du ménage

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : 11,5% des adolescents de 11-17 ans habitant à Saint-Zacharie ont un référent de ménage artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

En 2021, à Saint-Zacharie, 17% des adolescents de 11-17 ans vivent dans un ménage dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Cette proportion est proche de celle de la France hexagonale. 29% des adolescents ont un référent employé (soit 6,7 points de plus qu'à l'échelle de la France hexagonale) et 18% ont un référent ouvrier (4,2 points de moins que pour la France hexagonale). Pour comparaison, sur Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence, 18% des adolescents de 11-17 ans ont un référent ouvrier. Cette part est de 17% pour le Var et de 22% pour la France hexagonale.

Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?



Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'œuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Étude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14 % des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42 % des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

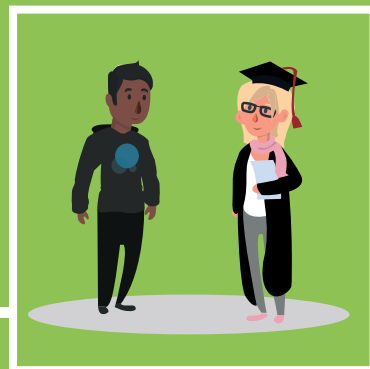
En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves. Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

LES JEUNES



LES JEUNES ADULTES

Qui sont les jeunes adultes ? _____ p.57

LES JEUNES ACTIFS

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ? _____ p.61

LES JEUNES

ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi.

Le défi majeur que doit relever notre société en général et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont déterminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants précaires, privés de socialisation, ne pouvant conserver leur emploi étudiant et être en difficulté pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de l'emploi avec l'alternance de missions d'intérim, la fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage... ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel. Mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement.

En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS/CIAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion.

L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes.

La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique qu'il leur est parfois nécessaire de s'éloigner davantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon,...).

L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maîtrise du numérique.

L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.



CHIFFRES CLÉS

LES JEUNES



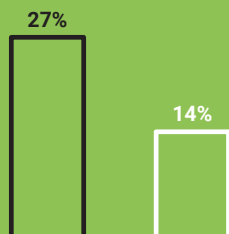
319 jeunes de 18-24 ans

-6% entre 2015 et 2021
5% de la population a
entre 18 et 24 ans



19%

des jeunes vivent en
logement autonome



haut niveau bas niveau
**Niveaux de formation
des 20-24 ans**



72%

des jeunes sont
en activité



13%

des jeunes ne sont ni en
formation ni en emploi



**Type de contrat des
15-24 ans en emploi**



12%

des moins de 25 ans
sont demandeurs
d'emploi (cat. A)

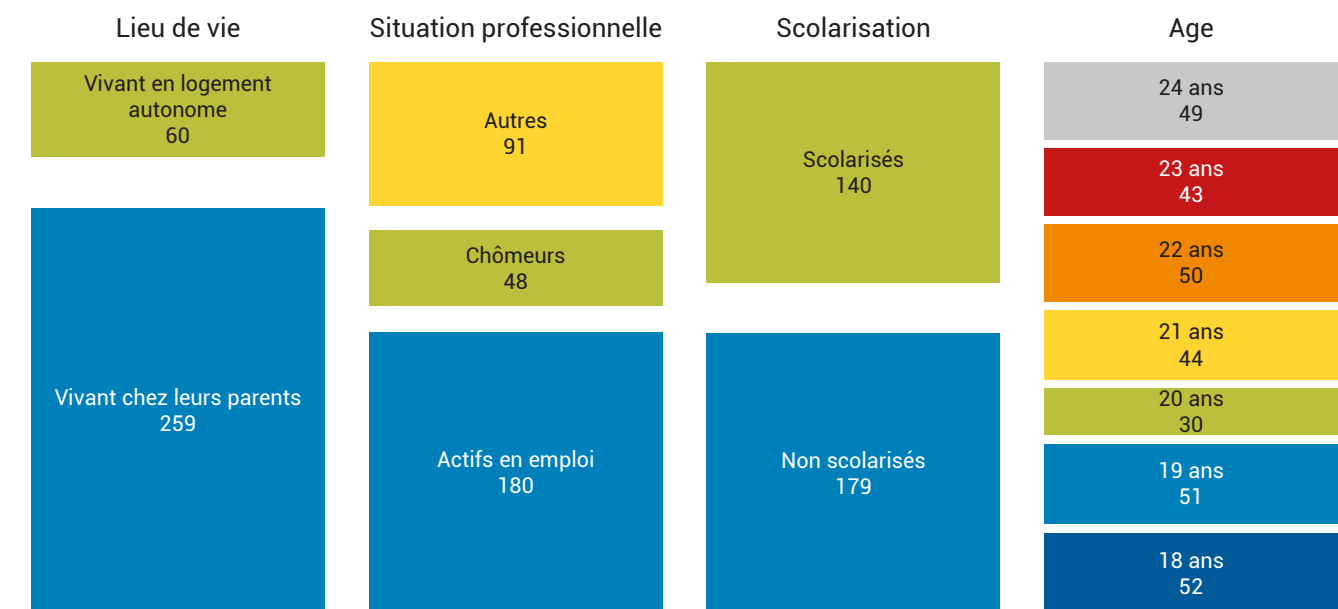
Qui sont les jeunes adultes ?



Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

Les 319 jeunes de 18-24 ans vivant à Saint-Zacharie



Lecture : En 2021, parmi les 319 jeunes de 18-24 ans vivant à Saint-Zacharie, 259 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle « Autres » correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2021 à Saint-Zacharie, 150 femmes et 160 hommes ont 18-24 ans, soit 320 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 15% des jeunes soit 50. Par ailleurs, 56% occupent un emploi, soit environ 180. Ils ont moins souvent tendance à être scolarisés : 44% poursuivent leurs études et 56% ne sont plus scolarisés. Enfin, 81% des jeunes de Saint-Zacharie vivent chez leurs parents, c'est le cas de 72% d'entre eux sur Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence et 53% sur la France hexagonale.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive

et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

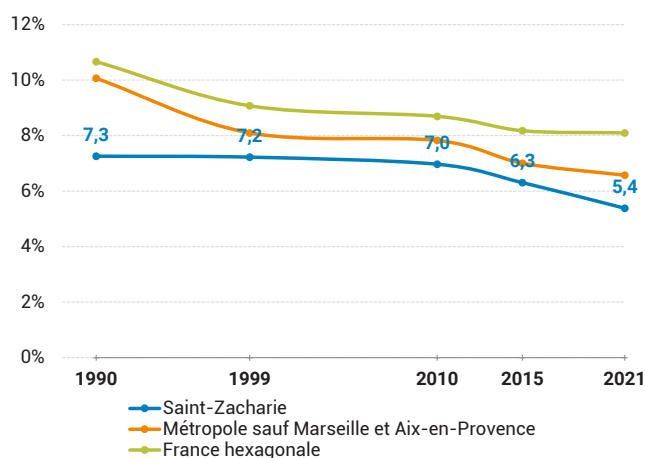
La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.



Qui sont les jeunes adultes ?

Part des jeunes adultes dans la population

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas

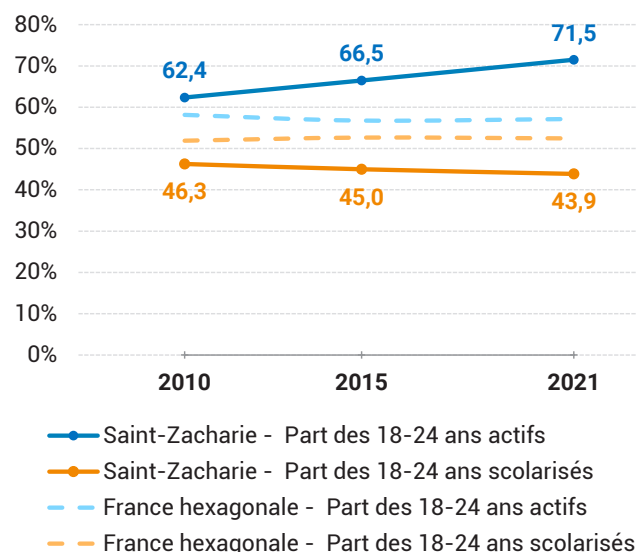


Lecture : En 2021, les jeunes de 18-24 ans représentent 5,4% de la population de Saint-Zacharie.

Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant à Saint-Zacharie a augmenté, passant ainsi de 230 jeunes en 1990 à 320 en 2021. Sur les 11 dernières années (2010-2021), leur nombre a diminué de 7%, soit 20 jeunes de moins par rapport à 2010. Sur le même temps, leur part dans la population a baissé, passant de 7% à 5% de la population en 2021.

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 43,9% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

On compte 140 jeunes scolarisés et 230 jeunes actifs, soit respectivement 44 et 72% de l'ensemble des 18-24 ans vivant à Saint-Zacharie en 2021 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes). A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52 et 57% sur la France hexagonale. Depuis 2010, la part des jeunes actifs a augmenté de 9,1 points à Saint-Zacharie. Concernant la poursuite des études, la part de jeunes scolarisés a diminué. Elle est passée de 46% à 44% entre 2010 et 2021, soit 2 points de moins.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?

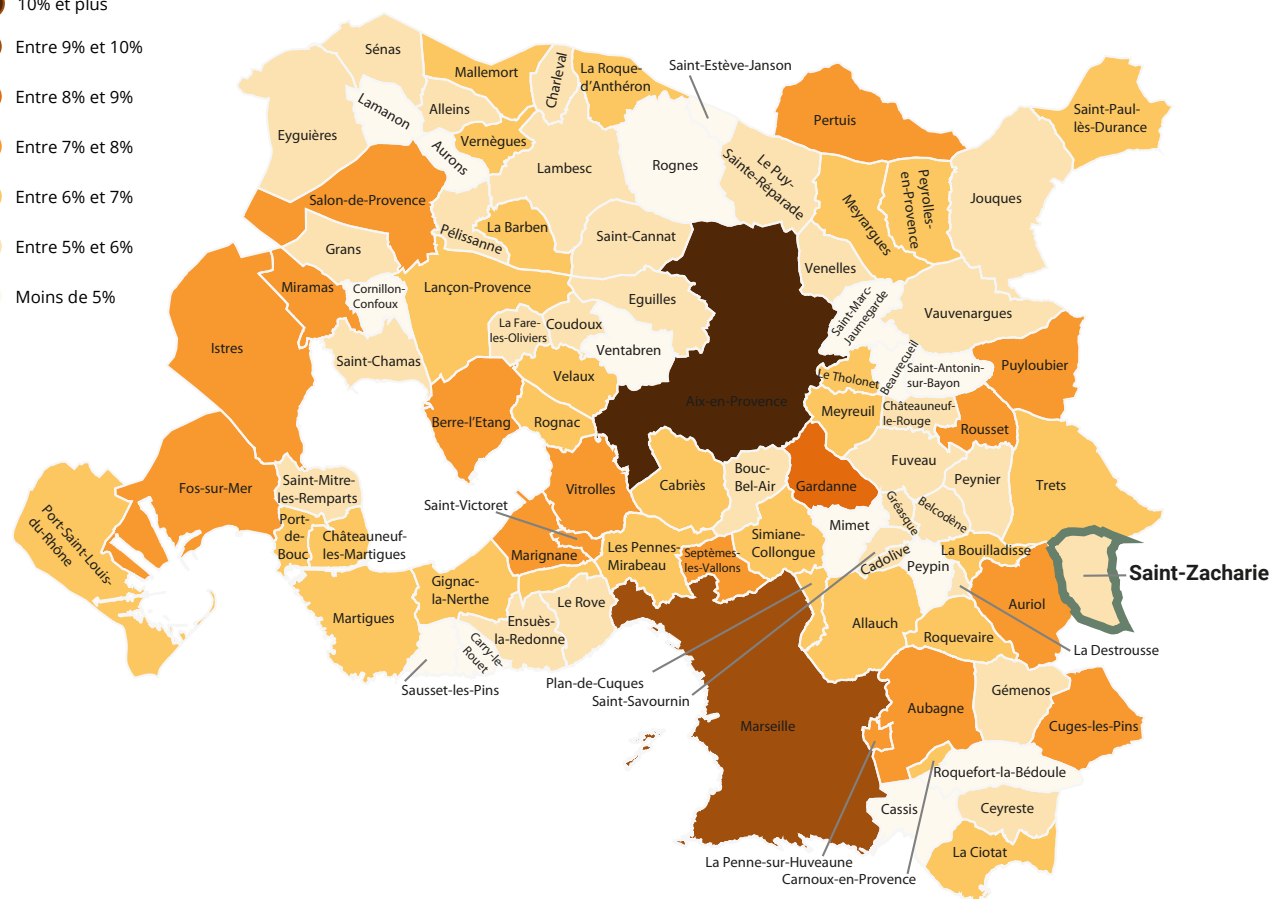
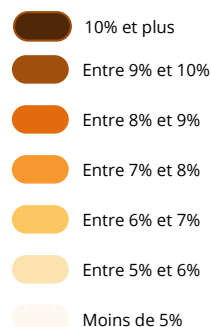


Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

Part des jeunes de 18-24 ans dans la population en %

Source : Insee, RP 2021



LES JEUNES

Évolution de la population des jeunes adultes

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas

	Les jeunes de 18-24 ans			Evolution 2010-2021		Part des 18-24 ans dans la population 2021
	1990	2010	2021	Nbre	Part (%)	
Saint-Zacharie	234	342	319	-23	-6,8	5,4
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	71 334	65 687	58 534	-7 154	-10,9	6,6
Var	71 725	72 792	69 556	-3 236	-4,4	6,4
France hexagonale	6 038 169	5 457 377	5 303 784	-153 593	-2,8	8,1
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	178 537	173 967	165 073	-8 894	-5,1	8,6
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	20 563	19 868	17 516	-2 352	-11,8	5,7

Lecture : Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence compte 58 534 jeunes de 18-24 ans en 2021, représentant 6,6% de la population totale du territoire. Entre 2010 et 2021 ils ont connu une évolution de -10,9%, soit -7 154 jeunes de 18-24 ans sur la période.



Qui sont les jeunes adultes ?

Jeunes en logement autonome

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

En 2021, à Saint-Zacharie, 11% des jeunes de 15-24 ans vivent dans un logement autonome, soit 60 jeunes. Les 480 autres jeunes de cet âge vivent chez leurs parents. Cette part est moins importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes : 10% des hommes de 15-24 ans vivent en logement autonome (30 personnes) pour 12% des femmes du même âge (40 personnes). Les jeunes autonomes vivent le plus souvent seuls dans leur logement.

Pour l'action sociale communale, l'accès à l'autonomie passe prioritairement par l'accès au logement. Face à la forte progression du coût du logement, les jeunes n'ayant pas de soutiens familiaux se retrouvent dans une situation très difficile. Les colocations deviennent pour beaucoup de jeunes actifs les seules solutions pour l'accès au logement. La ville peut elle soutenir ces démarches à la fois dans la recherche de logements et à la fois dans l'accompagnement ? Les logements intergénérationnels sont aussi souvent évoqués. Ils demeurent très marginaux en nombre, mais peuvent représenter souvent de belles initiatives.

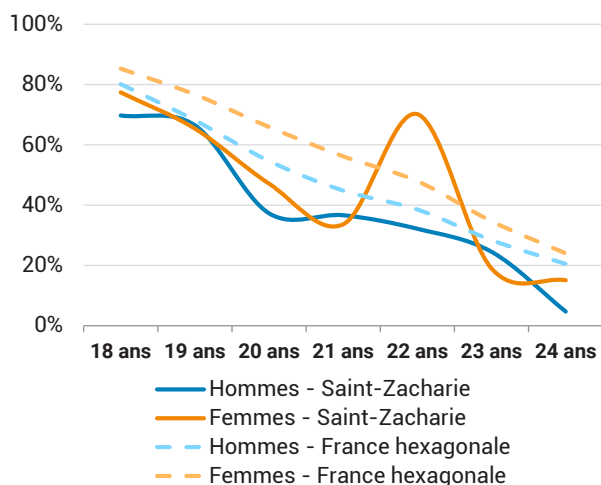
Lecture : En 2021, les hommes vivant en Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence perçoivent en moyenne un salaire net horaire de 892,06€.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Taux de scolarisation des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

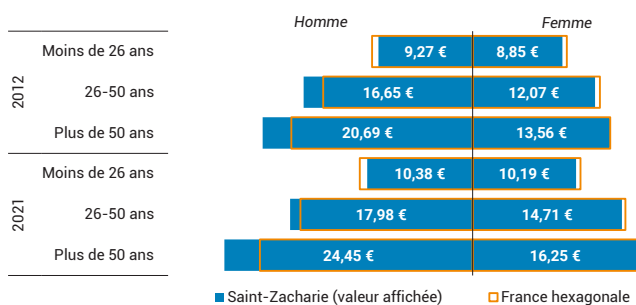


Lecture : En 2021, 15,1% des femmes de 24 ans vivant à Saint-Zacharie sont scolarisées.

Saint-Zacharie compte 140 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2021, soit 44% des jeunes. A l'image de la tendance observée à l'échelle de la France hexagonale, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. A 18 ans, 70% des hommes et 77% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 5 et 15% à 24 ans.

Salaire net horaire moyen (en euros)

Source : DADS, 2012 & Insee, Base Tous salariés 2021 - Traitements © Compas

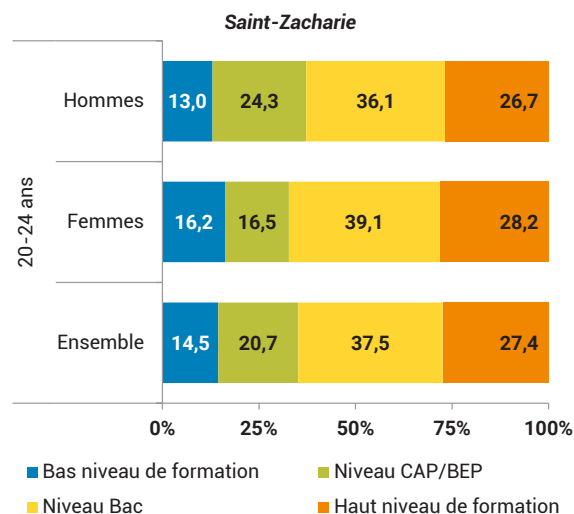


Lecture : En 2021, les hommes de moins de 26 ans habitant à Saint-Zacharie perçoivent en moyenne un salaire net horaire de 10,38€.

En 2021, à Saint-Zacharie, les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net horaire moyen de 10,38€ contre 10,19€ pour les jeunes femmes. Entre 2012 et 2021, l'évolution du salaire net horaire moyen a été de +1,11€ pour les jeunes hommes et de +1,34€ pour les jeunes femmes. Sur la même période, l'écart du salaire net horaire moyen entre hommes et femmes s'est réduit pour les moins de 26 ans (0,43€ contre 0,19€).

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : 26,7% des hommes de 20-24 ans ont un haut niveau de formation.

Parmi les 150 jeunes zachariens âgés de 20 à 24 ans non scolarisés, environ 20 (soit 14%) n'ont aucun diplôme supérieur au Diplôme National du Brevet.

DÉFINITIONS

Bas niveau de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

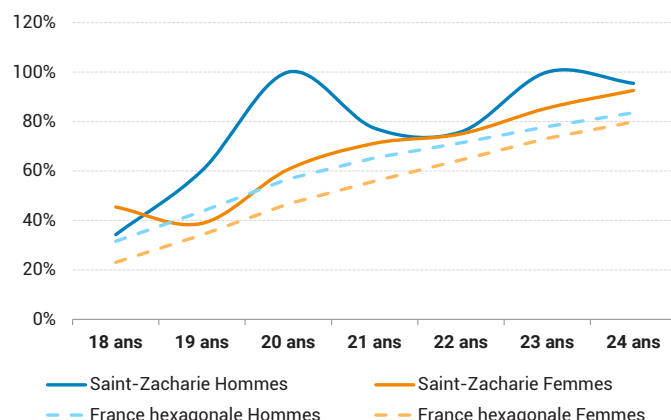
Hauts niveaux de formation : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



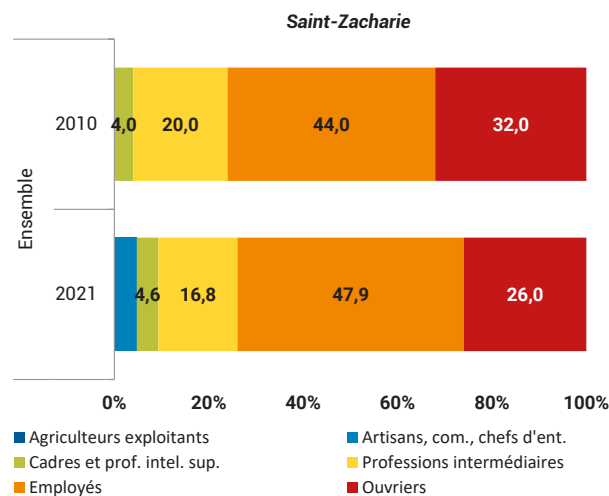
Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 34,3% en 2021 à Saint-Zacharie.

Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 34 et 45% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur le territoire, il est de 77 et 71% à 21 ans et de 95 et 93% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus élevée à Saint-Zacharie que sur la France hexagonale (14,3 points d'écart pour les 18-24 ans).

En 2021, 230 jeunes de 18-24 ans vivant à Saint-Zacharie sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 72%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 75% contre 68%.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, à Saint-Zacharie, 4,6% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

En 2021, dans le territoire d'étude, si 5% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres (10 jeunes) et 17% de profession intermédiaire (40 jeunes), 48% sont employés (100 jeunes) et 26% sont ouvriers (60 jeunes). La répartition des jeunes selon leur PCS a évolué depuis 2010 : moins de jeunes d'une profession intermédiaire (-3,2 points), plus d'employés (+3,9 points), moins d'ouvriers (-6,0 points).

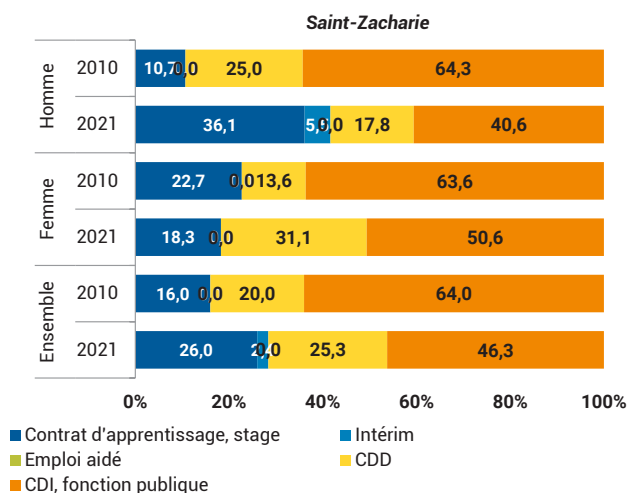
On observe une répartition différente des PCS en fonction du sexe : les hommes sont plus nombreux à être ouvriers (38,2 points d'écart, soit 50 hommes contre 10 femmes), quand les femmes sont plus souvent employées que les hommes (57,6 points d'écart, soit 90 femmes contre 20 hommes).

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 26% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant à Saint-Zacharie sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2021, 110 jeunes de 15-24 ans vivant à Saint-Zacharie sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 54% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (26% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2010, le nombre de jeunes en emploi précaire a augmenté (+51%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+17,7 points en 11 ans).

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en CDD (13,3 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (17,9 points d'écart).

Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

	Salariés en contrat précaire		Salariés à temps partiel	
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Saint-Zacharie	107	53,7	21	10,4
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	14 011	49,0	5 045	17,7
Var	16 324	50,7	5 340	16,6
France hexagonale	1 285 994	53,1	432 567	17,9
Zone d'Emploi de Marseille	18 525	48,9	7 516	19,8
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	31 322	50,1	12 683	20,3
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	4 309	50,3	1 523	17,8

* part parmi les salariés de 15-24 ans

Valeurs inférieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs proches de celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs supérieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Lecture : 14 011 salariés de 15-24 ans vivant sur Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence ont un contrat précaire, soit 49% des salariés de cet âge.

Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France hexagonale, 7% des jeunes de 15 à 24 ans sont en contrat d'apprentissage ; soit 22% des jeunes ayant un emploi salarié - Insee RP 2020).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

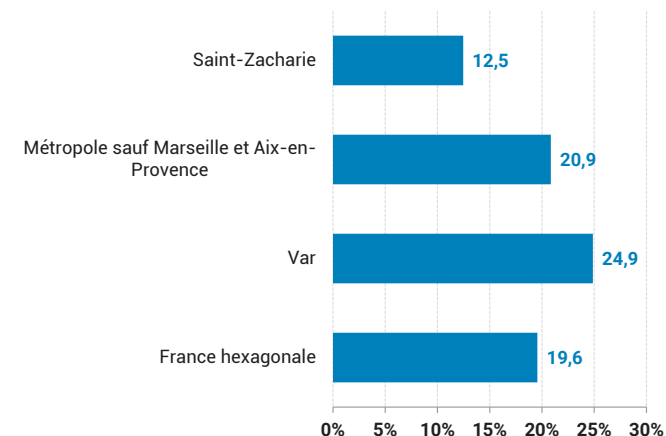
L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre eux.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Indice de chômage des jeunes (catégorie A)

Sources : France Travail 2024 & Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En février 2025, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 12,5% à Saint-Zacharie.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 12% en février 2025 à Saint-Zacharie. Cet indice est moins élevé que celui observé sur Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence (21%).

DÉFINITIONS

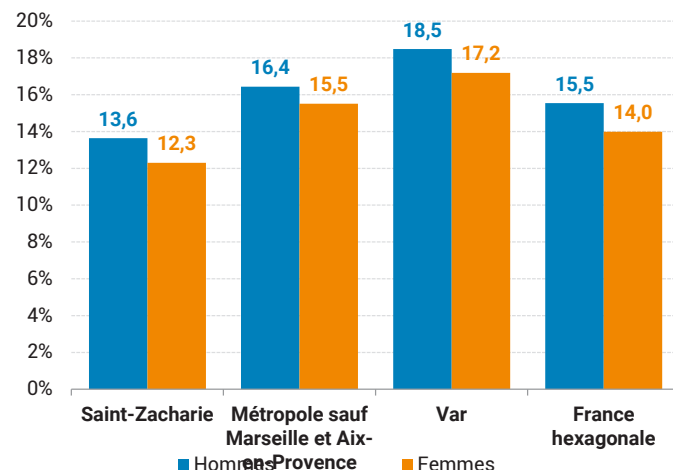
Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeur d'emploi en fin de mois de catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent. C'est la catégorie de base, la plus commentée. (Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.)

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Jeunes adultes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 13,6% des hommes de 15-24 ans de Saint-Zacharie sont ni en emploi ni en formation.

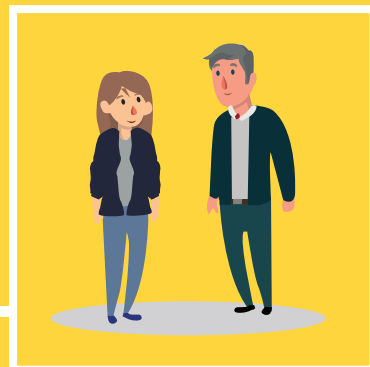
En 2021, 70 jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation à Saint-Zacharie, soit 13% des jeunes de cet âge. Les jeunes hommes sont davantage concernés par cette situation puisque 14% d'entre eux ne sont ni en emploi ni en formation (contre 12% pour les femmes de cet âge). Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation s'est stabilisé depuis 2010, et atteint un total de 40 personnes en 2021. 30 femmes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2021, soit une stabilisation par rapport à 2010.

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

LES MÉNAGES SANS ENFANT



LES PERSONNES SEULES

Qui sont les personnes vivant seules ? _____ p.68

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ? _ p.71

LES MÉNAGES SANS ENFANT

constituent un public peu homogène qui recouvre des réalités très différentes : allant des étudiants vivant seuls ou parfois en colocation aux seniors en situation d'isolement résidentiel en passant par les couples sans enfants et les adultes seuls en activité ou non.

Durant la pandémie, les jeunes ont été touchés, soit en termes de précarité avec l'arrêt de certains « jobs » étudiants soit en termes d'isolement avec les cours à distance et la fermeture des lieux de sociabilité étudiants. Les seniors en situation d'isolement résidentiel ont aussi fortement subi cette crise et l'isolement social qui s'est imposé à eux. Ce sentiment de solitude a pu être également partagé par des adultes vivant seuls qu'ils soient actifs ou non.

L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude.

Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne permettent cependant pas de quantifier l'isolement social et encore moins l'étendue du sentiment de solitude dans une population.

Au-delà de l'isolement, l'ABS doit permettre également de repérer quel est le profil des ménages sans enfants sur le territoire afin d'adapter le parc de logements aux besoins des habitants. Derrière le public des ménages sans enfant, il y a des besoins très hétérogènes. En effet, depuis de nombreuses années la taille moyenne des ménages tend à baisser et les situations de sous-peuplement peuvent être importantes particulièrement chez les personnes âgées pour qui les enfants ont quitté le domicile et le conjoint est parfois déjà décédé. La baisse de la taille des ménages traduit donc très souvent un vieillissement de la population.

À l'inverse du côté des étudiants par exemple ou des jeunes couples, ce sont plutôt des situations de surpeuplement qui peuvent être observées. L'adaptation des logements au « cycle de la vie » est donc un enjeu majeur.

En plus d'adapter la taille du logement aux besoins des ménages, il y a aussi la question du coût. Le faible budget des étudiants malgré la présence de bourses pour certains, d'allocations logement et parfois l'aide des parents, ne leur permet pas toujours de trouver un logement à un prix « décent ». Cette situation est renforcée par la baisse de l'emploi « étudiant » qui pouvait leur permettre de financer les charges liées à leur autonomie vis-à-vis de leur

famille ou tout simplement les aider à vivre. Cet enjeu se pose également pour les actifs précaires et les inactifs (retraités, bénéficiaires de l'AAH,...) mais aussi lorsqu'un conjoint décède ou que les couples se séparent et doivent retrouver un logement adapté à leurs revenus très souvent devenus plus faibles.

Ainsi, l'ABS doit permettre de repérer quel est le profil des ménages sans enfants résidant sur la commune afin de développer des réponses correspondant aux besoins des habitants que cela soit en termes d'isolement résidentiel et social, d'offre de logement, de pauvreté et de précarité.

Paradoxalement, dans cette diversité des réalités des ménages sans enfant, se retrouvent les couples sans enfant qui sont les ménages les plus aisés de la commune. Cette situation s'explique par l'âge de ces ménages qui sont souvent quinquagénaires, sexagénaires ou septuagénaires. Ces ménages n'ont plus d'enfants à charge et sont très majoritairement propriétaires de leur logement (avec des charges d'entretien mais plus de charges de remboursement de prêt immobilier ou de loyer). Cependant, ils sont souvent aidants de personnes plus âgées qu'eux ou encore de leurs grands enfants et de leurs petits-enfants. Certes moins de charges, mais des actions de solidarité renforcées et essentielles pour les autres catégories de ménages.

Enfin, il faut noter que beaucoup de ces ménages sont impliqués dans la vie sociale et associative du territoire. L'absence de charges de familles liée à la retraite pour beaucoup d'entre eux, se traduira par un temps donné pour les « autres » très important. Cette catégorie de ménages est donc à la fois parfois en situation d'isolement et parfois en situation de très fort investissement dans la vie sociale de la commune.

Homme actif
Femme seule
Couple sans enfant
Femme active
Personne seule
Retraité Niveau de vie
Ménage sans enfant
Etudiant Taux de pauvreté
Homme seul

CHIFFRES CLÉS

LES MÉNAGES SANS ENFANT

1 674 ménages sans enfant, soit **65%** des ménages



780
personnes seules
30%
des ménages



789
couples sans enfant
31%
des ménages



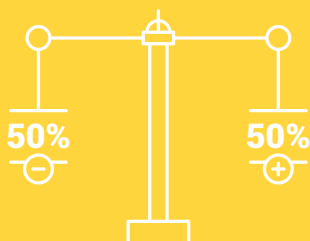
1990

2021

+11 pts
Part des personnes seules

+1 pts
Part des couples sans enfant

Le niveau de vie
mensuel médian



1 723€ pour les personnes seules

2 372€ pour les couples sans enfant

Taux de pauvreté
au seuil de 60%



0% pour les personnes seules

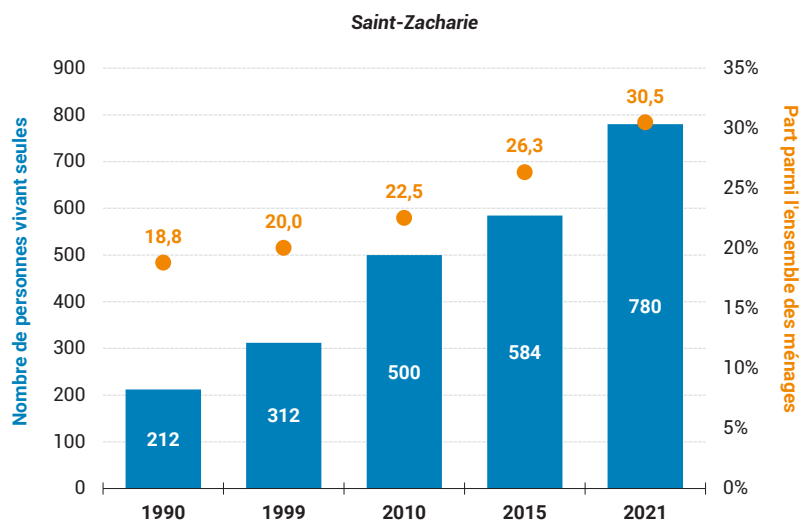
4% pour les couples sans enfant



Qui sont les personnes vivant seules ?

Personnes vivant seules

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas

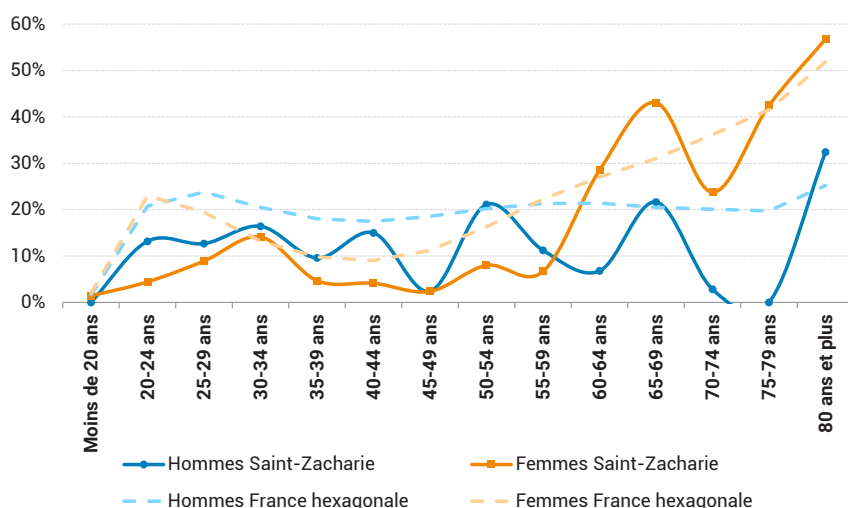


Lecture : En 2021, 780 personnes vivent seules à Saint-Zacharie, soit 30,5% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente à Saint-Zacharie depuis 2015. En effet, la hausse de 200 personnes porte à 780 le nombre de personnes vivant seules en 2021. De la même façon, leur part parmi l'ensemble des ménages augmente. Ils représentent ainsi 30% des ménages en 2021 (contre 26% en 2015).

Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : 14,1% des femmes de 30-34 ans vivent seules à Saint-Zacharie.

Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. Dans le territoire d'étude 62% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 44% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 12% des hommes aux mêmes âges.

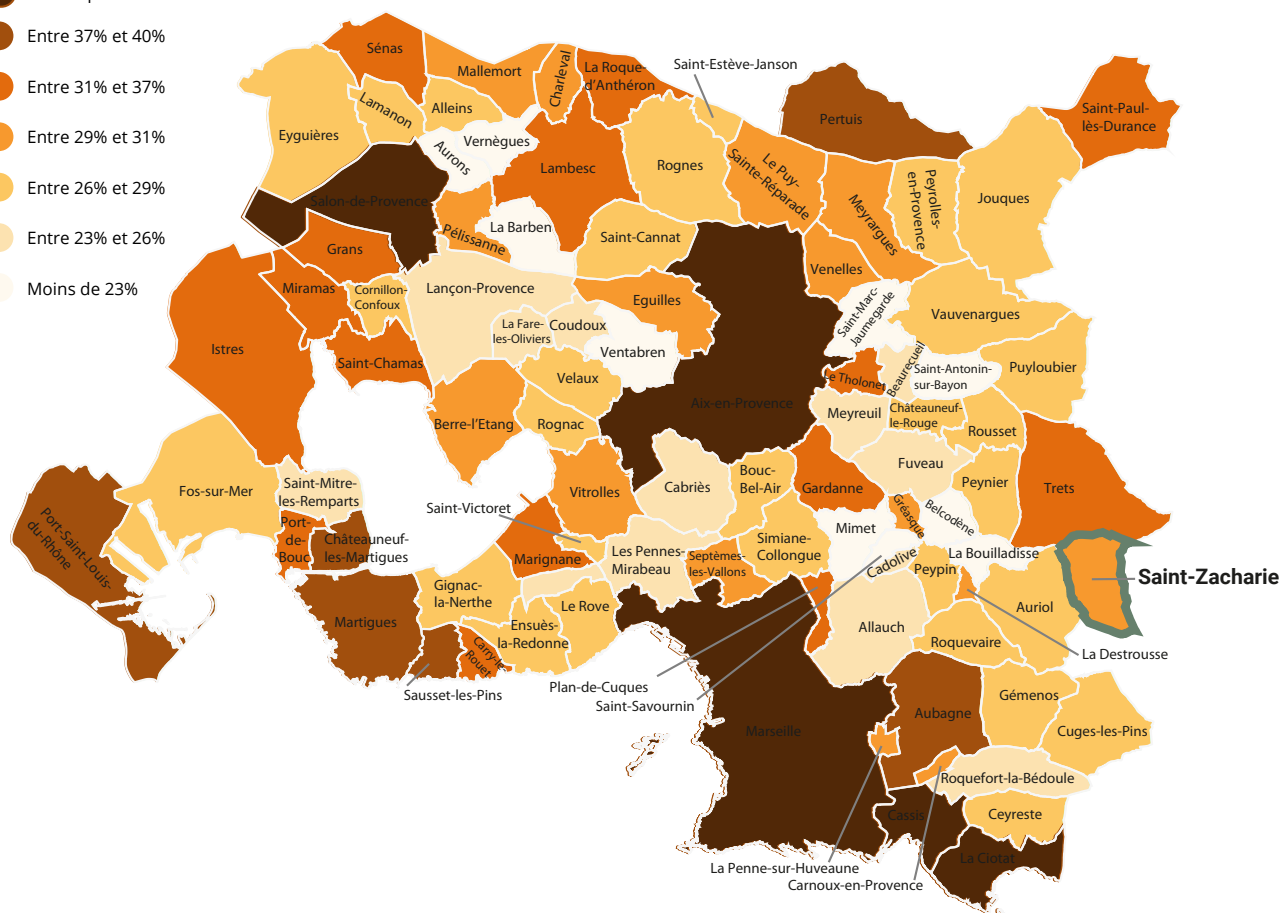
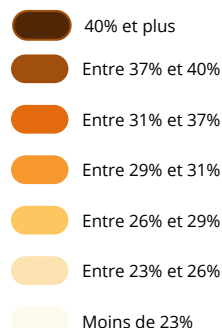


Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

Part des personnes vivant seules parmi les ménages en %

Source : Insee, RP 2021



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					
	Ménages sans enfant		Personnes seules		Couples sans enfant	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Saint-Zacharie	1 674	65,4	780	30,5	789	30,8
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	252 581	65,4	125 308	32,5	107 357	27,8
Var	372 334	72,1	199 537	38,6	150 622	29,2
France hexagonale	20 643 884	69,4	11 407 040	38,3	7 809 462	26,3
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	596 122	68,5	345 578	39,7	203 791	23,4
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	85 731	65,3	38 250	29,1	40 306	30,7

Valeurs inférieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs proches de celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs supérieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

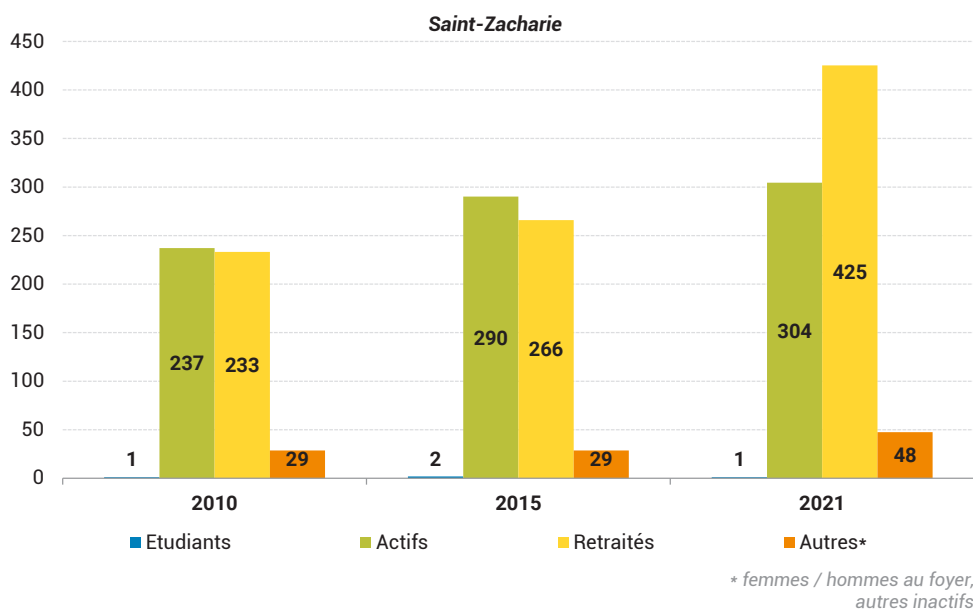
Lecture : Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence compte 252 581 ménages sans enfant en 2021, soit 65,4% de l'ensemble des ménages.



Qui sont les personnes vivant seules ?

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 425 adultes vivant seuls à Saint-Zacharie sont des retraités.

Parmi les 780 adultes qui vivent seuls en 2021, les retraités sont les plus nombreux : 430 personnes soit 55% des adultes vivant seuls. A l'inverse de 2021, les actifs représentaient la majorité des adultes vivants seuls, soit 47% d'entre eux en 2010 (240 personnes).

Lecture : En 2021, 44,8% des personnes vivant seules Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence sont des actifs.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ?



Répartition par décile des niveaux de vie des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Femmes seules	500	919	1 202	1 302	1 383	1 543	1 677	1 840	2 022	2 182	2 331	2 855	880	1 936
Hommes seuls	260	878	1 201	1 314	1 434	1 598	1 788	1 981	2 238	2 376	2 568	3 131	1 062	2 253
Personnes seules	760	897	1 202	1 304	1 389	1 559	1 723	1 888	2 118	2 253	2 433	2 980	948	2 083
Total Saint-Zacharie	5 740	1 177	1 498	1 636	1 755	1 948	2 166	2 353	2 607	2 798	2 997	3 517	1 162	2 340

Montants de référence en €	2019	2020	2021
RSA personne seule	560	565	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	918	933	965
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 102	1 120	1 158

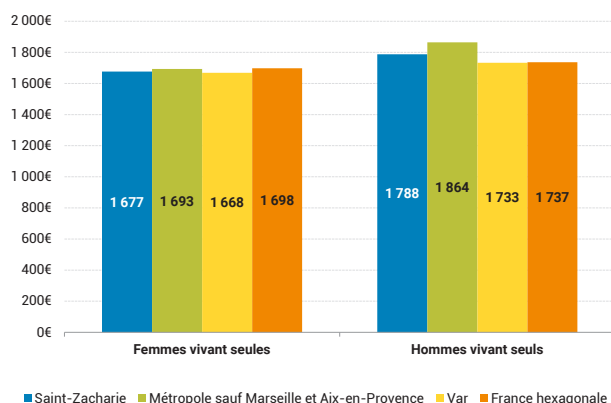
Lecture : En 2021, les 10% des personnes vivant seules les plus pauvres de Saint-Zacharie disposent de 897€ par mois contre 2 980€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 083€.

La moitié des personnes vivant seules de Saint-Zacharie dispose de moins de 1 723€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 723€. Dans le détail par sexe, le niveau de vie médian des femmes vivant seules est de 1 677€, soit un montant inférieur à celui observé chez les hommes vivant seuls (1 788€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 936€ pour les femmes vivant seules de Saint-Zacharie, contre 2 253€ pour les hommes vivant seuls.

Niveau de vie médian des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

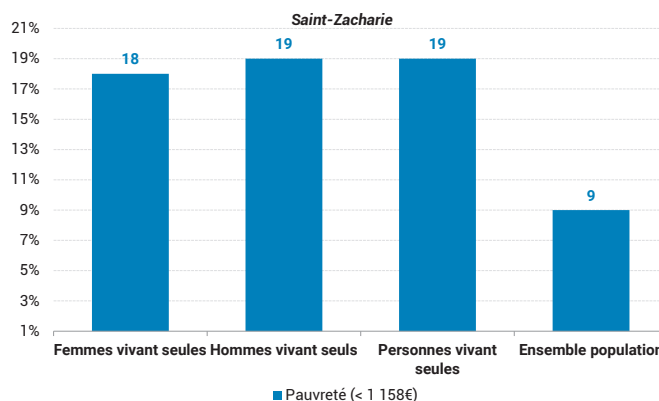


Lecture : En 2021, le niveau de vie médian des femmes vivant seules de Saint-Zacharie est de 1 677€ et celui des hommes vivant seuls de 1 788€.

A l'image de la France hexagonale, les hommes vivant seuls à Saint-Zacharie ont un niveau de vie médian supérieur à celui des femmes seules : 1 788€ contre 1 677€. Pour les hommes, le niveau de vie médian de Saint-Zacharie est supérieur de 51€ à celui observé en France hexagonale. Enfin, notons par ailleurs que parmi l'ensemble des femmes, ce sont celles de la France hexagonale qui détiennent le plus haut niveau de vie médian.

Taux de pauvreté des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Les taux de pauvreté des personnes vivant seules de Saint-Zacharie ne sont pas disponibles.

19% des personnes vivant seules de Saint-Zacharie vivent sous le seuil de pauvreté.

LES SENIORS



LES 60 ANS ET PLUS

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ? _____ p.75

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ? _____ p.79

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ? _____ p.80

Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées ? _____ p.81

Quels sont les taux de pauvreté des personnes âgées ? _____ p.82

LES ACTIFS DE 55-64 ANS

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ? _____ p.83

LES 75 ANS ET PLUS

Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ? _____ p.85

LE VIEILLISSEMENT

a et aura un impact très fort au niveau local et est au cœur de l'action communale (intercommunale) et de sa politique sociale.

Il s'agit de considérer au mieux les aînés et de répondre à la diversité de leurs besoins en intégrant les conséquences du vieillissement dans toutes les politiques publiques. Le CCAS (ou CIAS) répond au quotidien à ces demandes exprimées par les aînés, en lien avec les autres acteurs du territoire.

Le défi à relever est notamment d'identifier les aînés isolés, sans aidant familial à proximité, fragilisés dans leurs démarches administratives du fait d'une e-administration généralisée, éloignés des services, devant disposer d'aménagements dans leur logement voire même d'un relogement parfois. L'enjeu des politiques gérontologiques locales est de déployer des réponses adaptées afin d'éviter les situations de rupture.

La crise sanitaire a mis nettement en évidence les fragilités de ces aînés, qu'ils vivent encore chez eux ou en établissement.

Ça n'est pas seul qu'un CCAS relèvera ce défi mais bien en mobilisant l'ensemble des partenaires œuvrant, de près ou de loin, pour les aînés sur le territoire.

Mieux connaître ces aînés est essentiel pour adapter/réorienter/ajuster les différentes actions et services développés à leur intention : combien sont-ils aujourd'hui et combien seront-ils demain ? où vivent-ils ? vivent-ils seuls ou en couple ? dans quel type de logement ? comment évolue leur niveau de vie ? la précarité économique des aînés augmente-t-elle ? sont-ils encore actifs ? quels types d'emplois occupent-ils ? sont-ils fortement exposés au chômage ? quels sont les effets de la crise sanitaire de la COVID-19 sur leurs fragilités ?...

Autant de réponses à ces questions que le diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche d'Analyse des besoins sociaux pilotée par le CCAS (ou CIAS) apportera.

Le partage de cette connaissance permettra de mobiliser l'ensemble des partenaires afin qu'ils intègrent les réalités sociales concernant les aînés dans leurs projets à venir : les aménagements fonciers de la commune faciliteront-ils le parcours résidentiel des aînés en proposant une offre de logements adaptée au bien vieillir ? les aménagements urbains sur le territoire intègrent-ils la question de la mobilité des aînés ? l'offre culturelle, sportive et de loisirs répond-elle aux (nouveaux) besoins des aînés et est-elle accessible aux plus précaires ? les services d'aide à domicile (SAD, portage de repas, soins à domicile...) pourront-ils couvrir les besoins à venir (hausse de la demande mais également accompagnement d'un public moins autonome, plus précaire...) ? les réseaux de bénévoles œuvrant auprès des aînés ne sont-ils pas amenés à s'épuiser (transport solidaire, réseaux associatifs ou bénévoles de visites à domicile...) ?...

L'Analyse des besoins sociaux, pilotée par le CCAS (ou le CIAS), doit permettre de développer une démarche transversale et intégrée pour être au plus près des aînés.

Lien social **60-74 ans** **Sous-peuplement**
EHPAD **Seniors actifs**
Intergénérationnel **Isolement**
Perte d'autonomie **Services d'aides**
60 ans et plus
Accès aux soins **Difficultés de mobilités**
Personnes âgées
Dépendance **Repli sur soi**
75 ans et plus **Inclusion numérique**
Vieillesse **Parcours logement**
Aidants **Accès aux droits**
Seul à domicile

CHIFFRES CLÉS

LES SENIORS



1 805 seniors de 60 ans et plus
+34% entre 2015 et 2021
30% de la population a 60 ans et plus



621 personnes âgées de 75 ans et plus
+35% entre 2015 et 2021
10% de la population a 75 ans et plus

20%



60-74 ans

6%



75-84 ans

4%



85 ans et plus

Part parmi la population totale



+20%

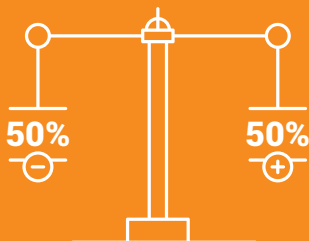
Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2031



46%

des 75 ans et plus seuls à domicile

Le niveau de vie mensuel médian



2 263€ pour les 60-74 ans

1 995€ pour les 75 ans et plus

Taux de pauvreté au seuil de 60%



6% des 60-74 ans

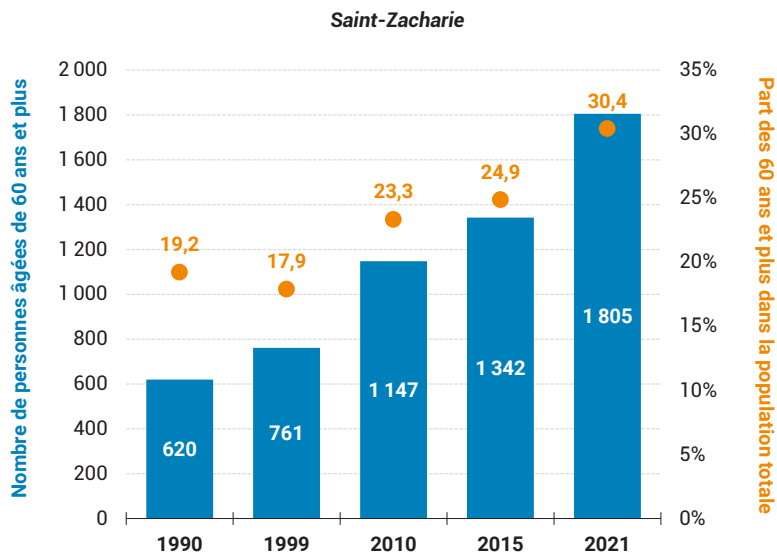
8% des 75 ans et plus

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Près de 30% des habitants de Saint-Zacharie sont âgés de 60 ans et plus en 2021. A titre de comparaison, 27% des habitants de France hexagonale appartiennent à cette tranche d'âge.

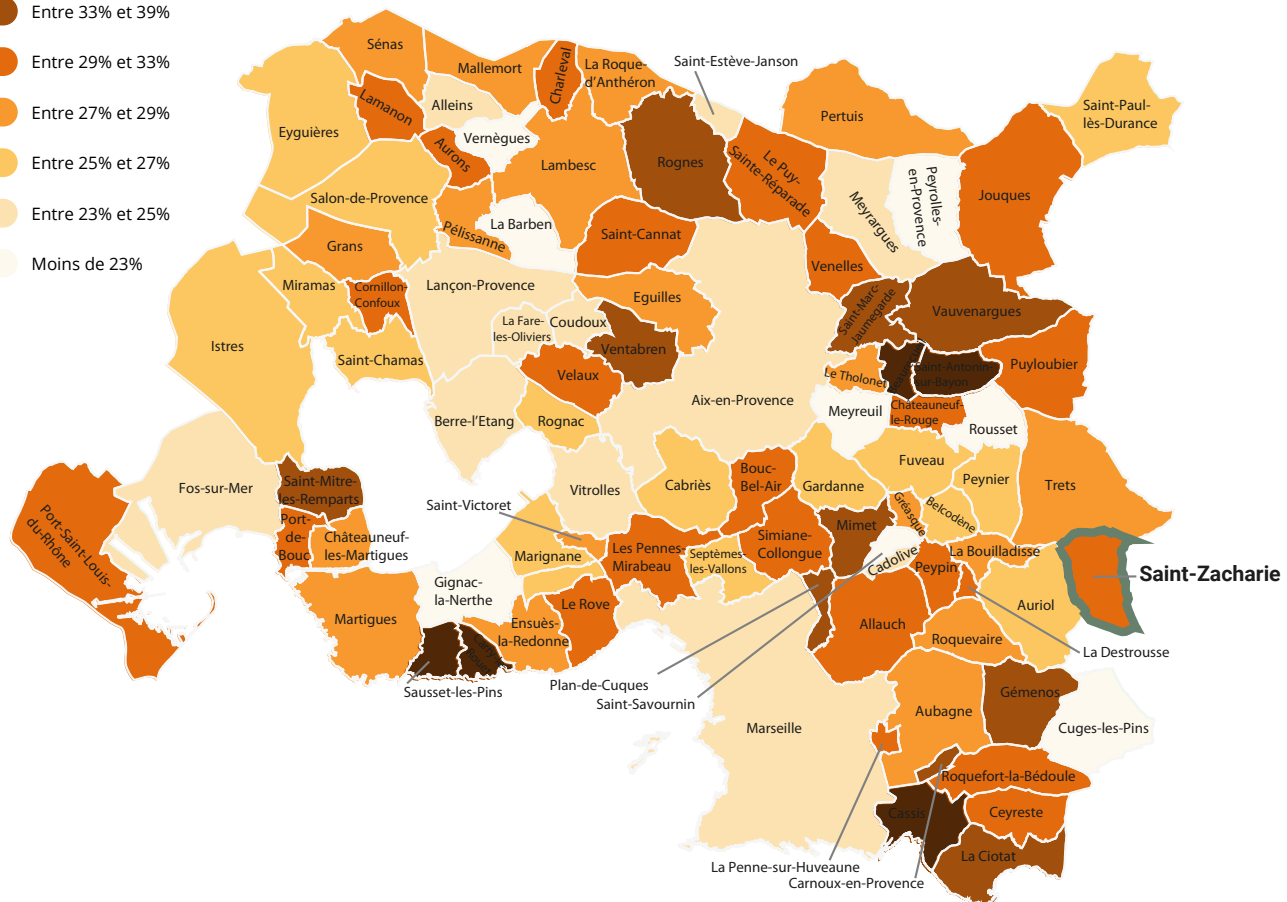
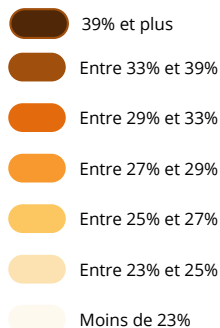
Lecture : En 2021, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 30,4% de la population de Saint-Zacharie, soit 1 805 personnes.

Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

Part des seniors âgés de 60 ans et plus dans la population en %

Source : Insee, RP 2021



LES SENIORS



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas

Saint-Zacharie		1990	1999	2010	2015	2021
60-74 ans	Nbre	383	478	729	883	1 184
	Part (%)	11,9	11,2	14,8	16,4	20,0
75-84 ans	Nbre	170	176	275	312	357
	Part (%)	5,3	4,1	5,6	5,8	6,0
85 ans et plus	Nbre	40	52	144	148	265
	Part (%)	1,2	1,2	2,9	2,7	4,5

Lecture : En 2021, 1 184 personnes sont âgées de 60-74 ans, soit 20% de la population de Saint-Zacharie.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent trois personnes sur dix de la population totale de Saint-Zacharie. Dans le détail, leur répartition est la suivante : 20% pour les personnes âgées de 60 à 74 ans, 6% pour celles âgées de 75 à 84 ans et 4% pour celles âgées de 85 ans et plus.

Depuis 1990, si la part des personnes âgées de 75 à 84 ans dans la population totale varie peu, celle des personnes âgées de 60 à 74 ans augmente, traduisant un vieillissement de la population important.

Trois groupes se distinguent dans la population âgée de 60 ans et plus :

D'une part les 1 180 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

D'autre part, les 360 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

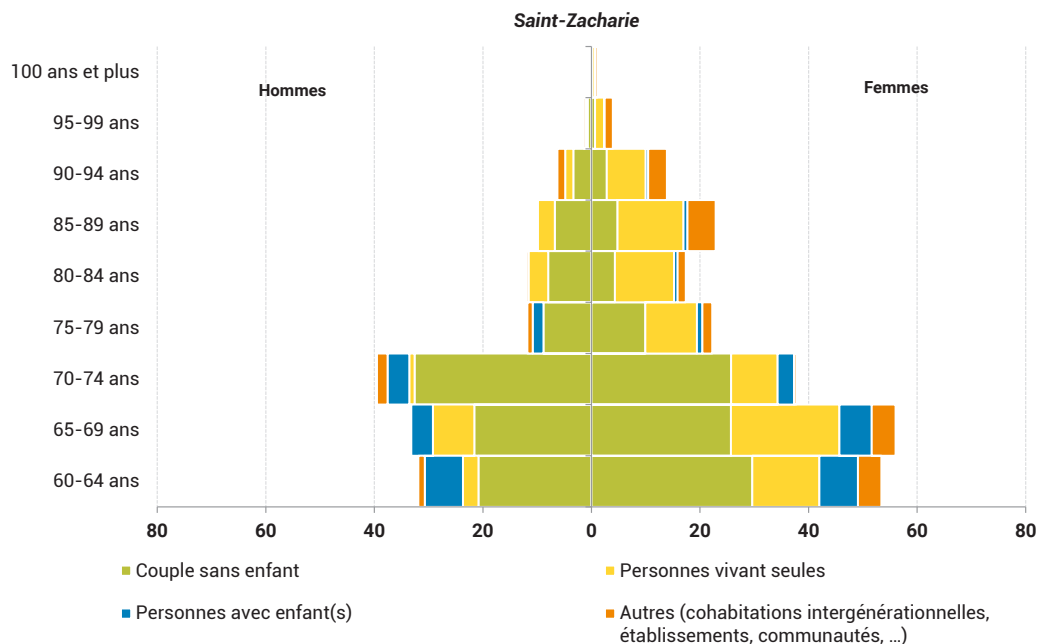
Enfin, les 260 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2021, parmi les 380 personnes âgées de 80 ans et plus vivant à domicile à Saint-Zacharie, 54% vivent seules.

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : 148 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant à Saint-Zacharie.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus de Saint-Zacharie vivent en couple sans enfant (55%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (21% pour les moins de 75 ans contre 46% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (17% pour les 60-64 ans contre 9% pour les 75-79 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (1% pour les moins de 80 ans contre 14% pour les 80 ans et plus).



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Espérance de vie : quelle évolution ? quelles disparités entre les profils ?

En 70 ans, l'espérance de vie a augmenté de plus de 15 ans.

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité de la période. Bien évidemment ces conditions de mortalité sont appelées à évoluer. Selon l'Insee, l'espérance de vie à la naissance était de 62,5 ans pour les hommes en 1949 et a atteint 79,8 ans en 2019. Pour les femmes, l'espérance de vie qui était de 68,5 ans en 1949 est passée à 85,7 ans en 2019. Plusieurs facteurs contribuent à cet allongement de la vie : le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Les individus sont de plus en plus attentifs à leurs corps, notamment à leur alimentation. L'accès aux soins et leur qualité progressent et l'innovation en matière de santé s'améliore notamment en ce qui concerne la prise en charge de la dépendance des seniors et l'oncologie.

Relativiser cette évolution en regardant l'espérance de vie en bonne santé

Les Français vivent de plus en plus longtemps, mais le gain de ces années à vivre n'est pas toujours associé à des années de vie en bonne santé. Un indicateur d'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. On calcule alors le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. En 2018, pour les femmes celle-ci s'élève à 64,5 ans tandis que pour les hommes elle atteint 63,4 ans.

Espérance de vie et inégalités entre les classes sociales

Toutefois, ces chiffres restent des moyennes et cachent des disparités selon la classe sociale. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. En effet, parmi les 5 % les plus aisés l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 88,4 ans contre 71,7 ans chez les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart se réduit puisque 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5 % les plus aisées atteint 88,3 ans, contre 80,0 ans parmi les 5 % les plus modestes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart. D'abord, les difficultés financières connues par les 5 % les plus pauvres peuvent limiter l'accès aux soins. D'après l'Insee, chez les 20 % les plus modestes, 1,8 % des personnes interrogées disent avoir renoncé à un examen ou à un traitement médical faute d'argent au cours des douze derniers mois et 5,7 % à un traitement dentaire, soit 6,5 % au total (données 2017). De plus, les cadres, par comparaison aux ouvriers, ont un niveau de vie plus élevé et sont moins soumis aux risques professionnels et à la pénibilité du travail (accidents, maladies, exposition à des produits toxiques). Enfin, les ouvriers ont davantage de comportements à risque que les cadres, le poste de consommation « tabac et boissons alcoolisées » est le seul où les ouvriers dépensent davantage que les cadres malgré leurs revenus inférieurs.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?



Projection de la population à l'horizon 2046 selon les classes d'âge

Source : Insee, RP 2021 - Traitements & projections © Compas

	Saint-Zacharie					
	RP	Projections Compas				
	2021	2026	2031	2036	2041	2046
60-74 ans	1 184	1 250	1 210	1 180	1 200	1 360
75-84 ans	357	510	670	730	750	700
85 ans et plus	265	270	290	380	480	540
Total des 60 ans et plus	1 805	2 030	2 170	2 290	2 430	2 600

	Taux d'évolution en %*					
	RP	Projections Compas				
	2021	2026	2031	2036	2041	2046
60-74 ans	+34,0	+5,6	-3,2	-2,5	+1,7	+13,3
75-84 ans	+14,4	+43,1	+31,4	+9,0	+2,7	-6,7
85 ans et plus	+79,5	+1,9	+7,4	+31,0	+26,3	+12,5
Total des 60 ans et plus	+34,5	+12,5	+6,9	+5,5	+6,1	+7,0

*Évolutions moyennes calculées sur les 5 années précédentes, sauf pour le RP 2021 (6 années précédentes)

Lecture : En 2026, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 1 250 personnes, soit une hausse de 5,6% entre 2021 et 2026.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France hexagonale, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population.

Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, sont entrées dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et entreront dans celle des 85 ans et plus à partir de 2030.

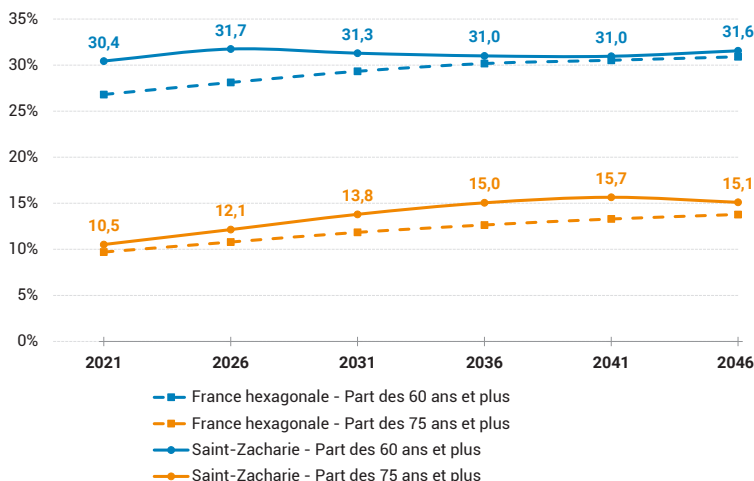
En 2021, Saint-Zacharie regroupe 1 810 habitants de 60 ans ou plus, soit 34% de plus qu'en 2015 (une évolution moyenne annuelle de +5% sur la période 2015-2021, contre +2% pour la population totale).

4% de la population de Saint-Zacharie est âgée de 85 ans ou plus, 6% de 75-84 ans et 20% de 60-74 ans.

La population de 85 ans et plus pourrait représenter 5% de la population en 2036 et atteindre 380 personnes, contre 260 personnes quinze ans plus tôt.

Projection de la population âgée à l'horizon 2046

Source : Insee, RP 2021 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2046, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 31,6% de la population de Saint-Zacharie contre 30,9% à l'échelle nationale.

Au dernier recensement de la population, la part de personnes âgées de plus de 60 ans était plus importante sur Saint-Zacharie qu'en France hexagonale (30,4% contre 26,8%). En 2046, la tendance devrait s'inverser. En effet, l'écart de +3,6 points en 2021 devrait passer à un écart de +0,7 point en 2046.

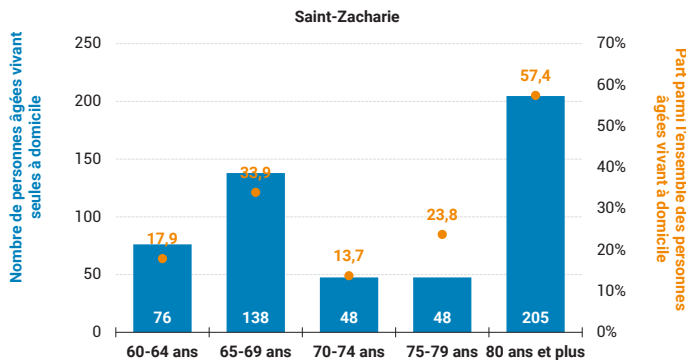
Le vieillissement de la population d'une ville est inévitablement lié à la question de la dépendance. Au-delà de l'APA, il s'agit du développement des services de maintien à domicile dans lesquels les acteurs du social s'investissent souvent fortement. Ils peuvent aussi avoir une fonction de coordination.



Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?

Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 17,9% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 76 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendancielllement avec l'avancée en âge. En effet, 18% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 57% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).

Taille des logements des ménages de 65 ans et plus

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nbre	Part (%)
1 ou 2 pièces	195	23,2
3 pièces	151	18,0
4 pièces ou plus	493	58,8

Lecture : En 2021, 23,2% des ménages de 65 ans et plus de Saint-Zacharie vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 195 ménages.

Parmi les ménages de 65 ans et plus de Saint-Zacharie en 2021, 23% vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 190 ménages et 59% vivent dans un logement de 4 pièces ou plus, soit 490 ménages.

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation, de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...

Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées ?



Répartition par décile des niveaux de vie des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
50-59 ans	990	1 287	1 642	1 783	1 894	2 152	2 335	2 579	2 978	3 123	3 303	4 210	1 339	2 923
60-74 ans	1 630	1 337	1 658	1 767	1 864	2 072	2 263	2 531	2 818	3 014	3 193	3 597	1 248	2 260
75 ans et plus	950	1 201	1 363	1 462	1 568	1 793	1 995	2 206	2 434	2 576	2 778	3 318	1 114	2 118
Total Saint-Zacharie	5 740	1 177	1 498	1 636	1 755	1 948	2 166	2 353	2 607	2 798	2 997	3 517	1 162	2 340

Montants de référence en €	2019	2020	2021
RSA personne seule	560	565	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	918	933	965
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 102	1 120	1 158

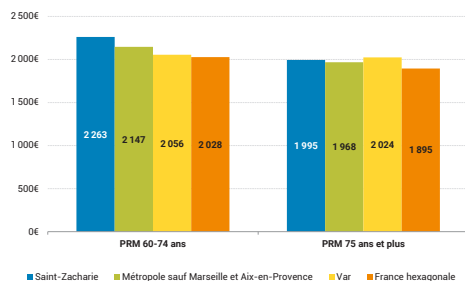
Lecture : En 2021, les 10% des personnes vivant dans les ménages les plus âgés (75 ans et plus) les plus pauvres de Saint-Zacharie disposent de 1 201€ par mois contre 3 318€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 118€.

Le niveau de vie varie selon l'âge de la personne de référence du ménage. La moitié des personnes de Saint-Zacharie vivant dans les ménages où le référent est âgé de 50 à 59 ans dispose d'un niveau de vie inférieur à 2 335€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Au sein des ménages les plus âgés, le niveau de vie médian est de 2 263€ par mois chez les 60-74 ans et de 1 995€ pour les 75 ans et plus.

Les 10% des personnes les plus pauvres de Saint-Zacharie vivant au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans vivent avec, au maximum, 1 287€ par mois (1^{er} décile). Ce montant est de 1 337€ au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans. Enfin, ce niveau de vie est maximal avec 1 201€ pour le 1^{er} décile des ménages de 75 ans et plus.

Niveau de vie médian des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



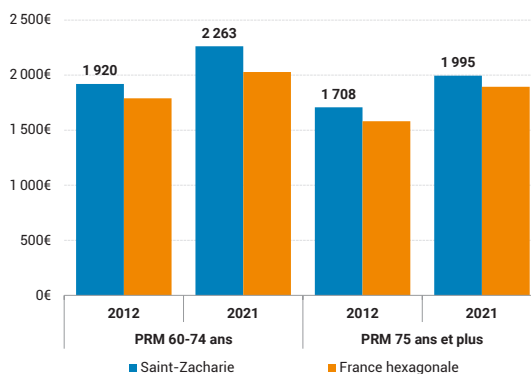
Lecture : En 2021, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans de Saint-Zacharie est de 2 263€.

Les personnes âgées de 60-74 ans de Saint-Zacharie enregistrent un niveau de vie médian plus important que celui observé en France hexagonale, soit respectivement 2 263€ contre 2 028€. Le niveau de vie médian a tendance à diminuer après 75 ans à Saint-Zacharie. En effet, il est inférieur de 268€ à celui des 60-74 ans, soit un niveau de vie médian de 1 995€ pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Ce niveau de vie relativement important peut permettre de développer des services adaptés impliquant une participation économique (liée au niveau de vie des ménages). De même, les personnes âgées sont plus fréquemment en situation d'être propriétaire de leur logement, donc d'avoir un patrimoine et une absence de loyer à payer (mais des charges existent qui peuvent aussi être significatives).

Évolution des niveaux de vie médian des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2012-2021 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2012 et 2021, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus de Saint-Zacharie est passé de 1 708€ à 1 995€.

Entre 2012 et 2021, le niveau de vie médian des personnes âgées de 60 à 74 ans a augmenté de 342€. A titre de comparaison, l'évolution a été de +239€ pour la France hexagonale.

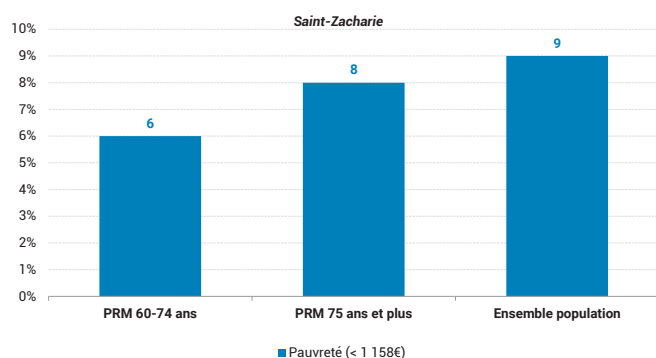
Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, le gain observé à Saint-Zacharie est inférieur à celui observé en France hexagonale. Le niveau de vie médian des personnes âgées de 75 ans et plus de Saint-Zacharie est ainsi passé de 1 708€ en 2012 à 1 995€ en 2021.



Quels sont les taux de pauvreté des personnes âgées ?

Taux de pauvreté des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



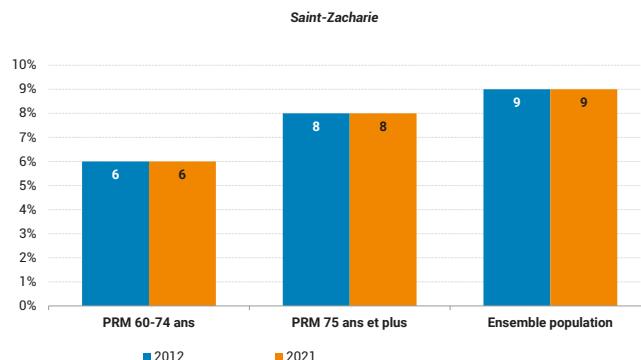
Lecture : Les taux de pauvreté de Saint-Zacharie déclinés par âge de la personne de référence du ménage ne sont pas disponibles.

6% des personnes vivant dans un ménage dont le référent est âgé de 60-74 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Ce taux est de 8% chez les plus âgés (75 ans et plus).

Le taux de pauvreté au-delà de 75 ans s'explique par plusieurs phénomènes notamment le plus faible taux d'activité avec cotisations pour beaucoup de ménages très âgés. Mais cette situation s'explique par un effet de sexe. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes au-delà de 75 ans. Elles ont moins été en emploi et ne bénéficient souvent que d'une pension de réversion.

Évolution du taux de pauvreté des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2012-2021 - Traitements © Compas



Lecture : Les évolutions des taux de pauvreté de Saint-Zacharie déclinés par âge de la personne de référence du ménage ne sont pas disponibles.

Entre 2012 et 2021, la part des ménages âgés de 60 à 74 ans touchés par la pauvreté est restée sensiblement la même. De la même façon, chez les ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus, le taux de pauvreté a stagné.

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?



L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

Un objectif : le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2017, en France hexagonale le taux d'emploi des 50-64 ans est de 61,5%. Un chiffre en augmentation de 8,2 points depuis 2007.

Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5 % de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5 % de personnes les plus modestes.

Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséquences selon les PCS, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Taux d'activité et de chômage des personnes de 55-64 ans

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 55-64 ans							
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nbre d'actifs	Taux d'activité (%)	Nbre d'actifs	Taux d'activité (%)	Nbre de chômeurs	Taux de chômage (%)	Nbre de chômeurs	Taux de chômage (%)
Saint-Zacharie	283	67,0	258	59,8	19	4,4	28	6,4
Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence	35 371	62,4	35 231	56,6	2 986	5,3	3 529	5,7
Var	42 607	60,0	42 989	54,3	4 164	5,9	4 900	6,2
France hexagonale	2 449 249	61,3	2 461 058	57,4	234 427	5,9	246 875	5,8
Zone d'Emploi de Marseille	43 461	61,3	44 072	55,5	4 640	6,5	4 486	5,6
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	69 855	62,6	70 025	56,6	6 904	6,2	7 147	5,8
AMP communes de 1000 à 10 000 habitants	13 397	64,1	12 981	58,6	1 025	4,9	1 215	5,5

Valeurs inférieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs proches de celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

Valeurs supérieures à celle Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence

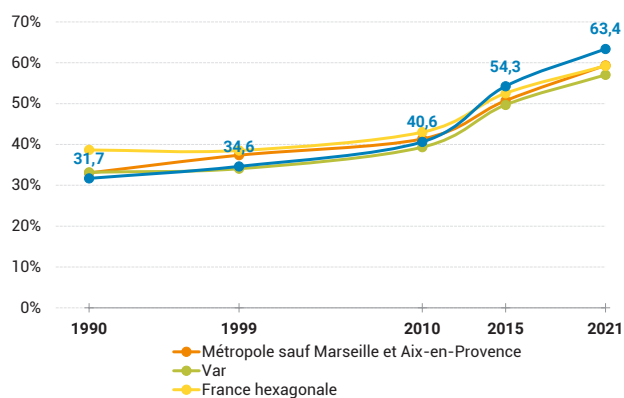
Lecture : Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence compte 35 371 hommes de 55-64 ans actifs en 2021, soit un taux d'activité de 62,4%.



Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2021

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



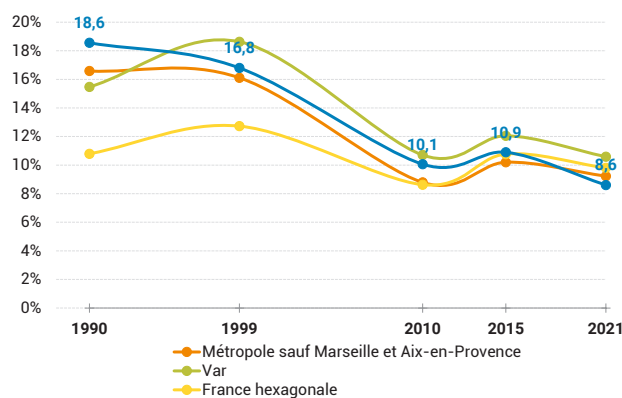
Lecture : En 2021, 63,4% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives à Saint-Zacharie.

Entre 2010 et 2021, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 23 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2021

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



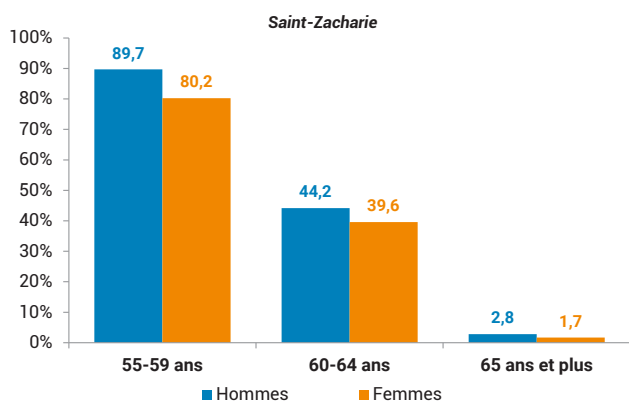
Lecture : En 2021, 8,6% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage à Saint-Zacharie.

Sur les 11 dernières années, Saint-Zacharie enregistre une stabilisation du taux de chômage de la population active âgée de 55 à 64 ans, soit environ 9%. Cette tendance à la stagnation s'observe également dans les territoires de comparaison.

Enfin, Saint-Zacharie comptait 30 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2010 contre 50 en 2021, soit une progression de 63%.

Taux d'activité des seniors selon le sexe

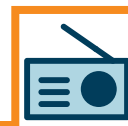
Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : 89,7% des hommes âgés de 55-59 ans sont actifs en 2021 à Saint-Zacharie.

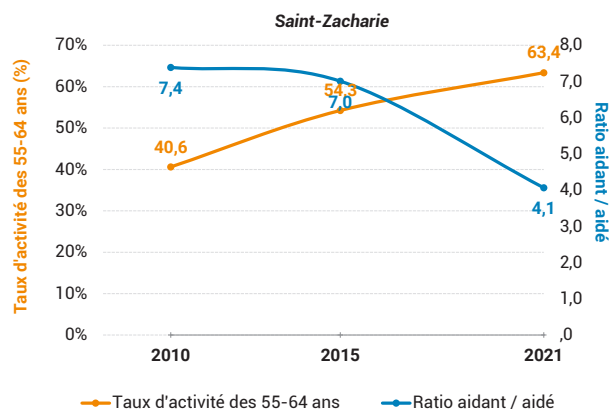
Le taux d'activité diminue avec l'avancée en âge. Entre 55 et 59 ans, 90% des hommes et 80% des femmes sont actifs. Ces proportions diminuent de moitié pour les générations âgées de 60 à 64 ans et sont réduites à moins de 3% pour celles âgées de 65 ans et plus.

Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?



Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidant / aidé

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, à Saint-Zacharie le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 63,4% et le ratio aidant / aidé de 4,1.

Au cours des 11 dernières années, le taux d'activité des 55-64 ans a augmenté de 23 points à Saint-Zacharie, passant de 41% en 2010 à 63% en 2021. Parallèlement, le ratio aidant/aidé a diminué passant de 7,4 en 2010 à 4,1 en 2021. Se pose alors la question de la possibilité pour les personnes âgées de 55 à 64 ans de combiner à la fois leur travail et l'aide apportée à leurs proches.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants....).

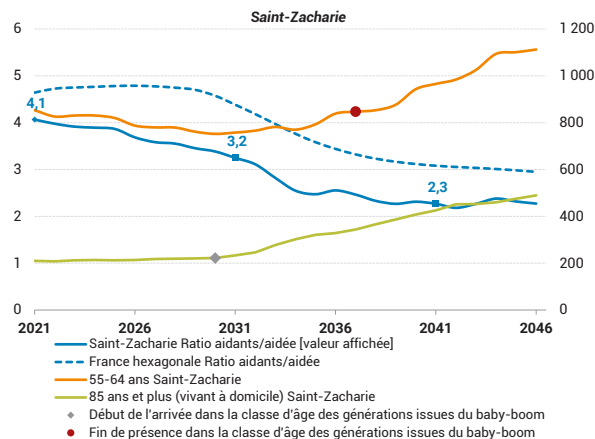
Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus vivant à domicile (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2046

Source : Insee, RP 2021 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2041, le ratio aidant/aidée devrait atteindre 2,3 à l'échelle de Saint-Zacharie.

Saint-Zacharie compte, en 2021, 4,1 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidée situé autour de 2,3 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2041. Ce ratio est attendu à 3,1 aidants pour une personne à aider en France hexagonale.

DÉFINITION

Les 55-64 : sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.

LES POPULATIONS FRAGILES



LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ? _____ p.89

LES POPULATIONS SELON L'ACCÈS À LA SANTÉ

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ? ____ p.91

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ? _____ p.92

Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ? _____ p.93

LES POPULATIONS FRAGILES

ont particulièrement souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Ce sont notamment les enfants et adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont pu être fortement réduits, l'isolement renforcé et les impacts sur la santé mentale importants ; ce sont aussi les travailleurs précaires, les employés des secteurs les plus touchés par la crise, les chômeurs en fin de droit, toutes les personnes pauvres mais aussi celles se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté invisibles jusqu'à présent ; ce sont les habitants des quartiers prioritaires ou des zones rurales disposant d'une offre médicale réduite alors même que les besoins y sont forts (maladies professionnelles, personnes âgées, familles...) et le non-recours aux soins élevé.

Toutes ces populations sont au cœur de la politique sociale (inter)-communale et risquent d'être fortement impactées par la crise économique et sociale à venir.

Ce chapitre vise alors à accompagner le CCAS/CIAS pour l'identification de ces populations fragiles : où se situent-elles et combien sont-elles, quels sont leurs facteurs de fragilités... et ce à partir de trois axes thématiques : les personnes en situation de handicap, les populations selon les ressources financières et les populations selon leurs besoins d'accès à la santé.

Les personnes en situation de handicap sont un public pour partie invisible via la statistique publique. Seul le nombre de personnes bénéficiaires de la prestation Adulte Handicapé versée par la CAF est disponible alors même que les enjeux y sont importants et multidimensionnels : allant de l'isolement social à l'accès aux droits, à l'emploi, à l'adaptation des logements, en passant par l'accompagnement des aidants et évidemment la question de la mobilité et de l'accessibilité ou celle de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Ces besoins sont devenus encore plus forts suite aux périodes successives de confinement.

Également pour les actifs en emploi étant en chômage partiel et qui connaissent une baisse de leur salaire au-dessus du niveau du SMIC mais dont la composition familiale a pu les amener sous le seuil de pauvreté ; des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, confrontés à la difficulté d'obtenir, du fait de la dématérialisation, des aides adaptées à leurs (nouveaux) besoins en raison de l'augmentation de certaines dépenses (repas à la maison).

Ce sont donc tous les ménages fragiles qui ont connu au cours de cette période une baisse notable de leur niveau de vie (alors que pour la majorité des ménages, le confinement s'est traduit par une progression forte de l'épargne).

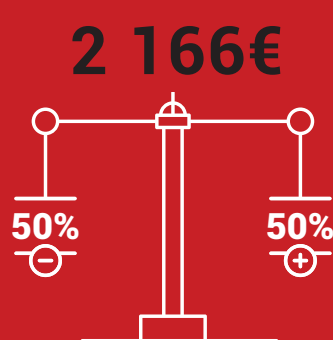
Enfin concernant la santé, les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, en appréhendant les besoins de santé à travers la dimension sociale le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants. En effet, les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins,...).

Les habitants ne sont pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur leur situation dans ce domaine. Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont dans les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention. D'où l'intérêt de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS

LES POPULATIONS FRAGILES



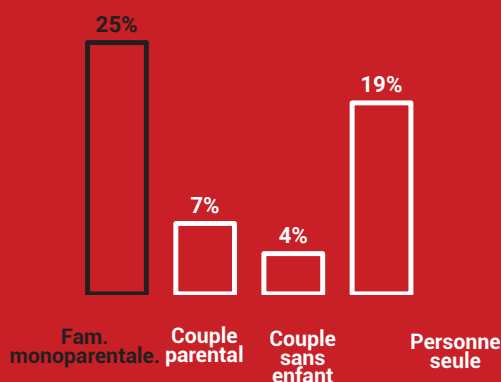
Niveau de vie mensuel médian



Évolution du niveau de vie médian

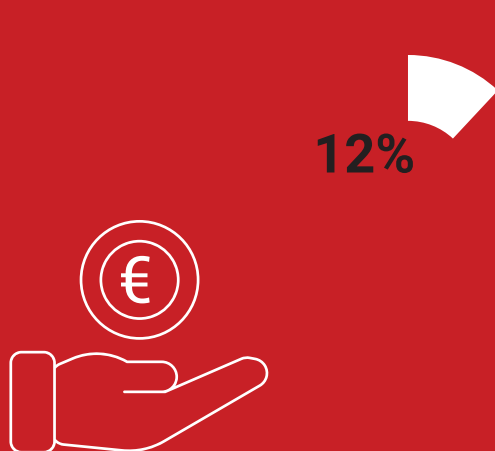


Taux de pauvreté au seuil de 60%



Taux de pauvreté selon le type de ménage

400 personnes vivant en situation de quasi-pauvreté



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus



Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?



Cadrage général sur la pauvreté relative

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée

Différentes méthodes sont utilisées pour mesurer la pauvreté. En France et plus largement en Europe, la pauvreté se mesure à partir de la pauvreté monétaire relative qui se calcule à partir du revenu médian qui divise la population en deux parts égales.

On peut aussi mesurer la pauvreté en étudiant les conditions de vie. En effet, la pauvreté correspond aussi à l'exclusion de certaines normes de consommation. L'enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie » (SRCV) menée par l'Insee permet de mesurer la proportion de ménages qui déclarent connaître au moins 8 restrictions parmi les 27 répertoriées conventionnellement. Ces restrictions sont regroupées en quatre domaines : consommation, insuffisance des ressources, retards de paiement et difficultés de logement. On peut y retrouver des questions comme « pouvez-vous chauffer votre logement ?, vous payer une semaine de vacances ? » etc...

Cette méthode permet d'avoir une approche plus subjective de la pauvreté, mais aussi de mesurer les privations d'ordre matériel subies par les ménages. L'étude de la pauvreté en condition de vie permet également de dresser un état des lieux des grands domaines dans lesquels la pauvreté a des conséquences très concrètes.

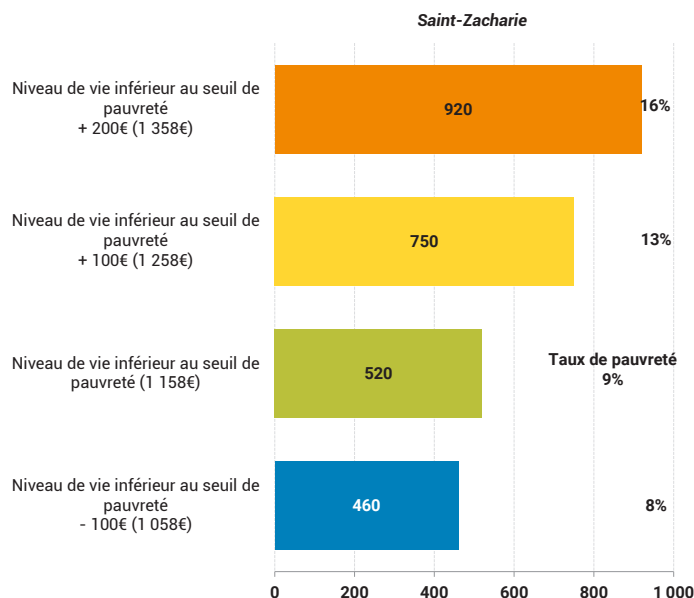
En 2017, la pauvreté en conditions de vie a atteint son plus bas niveau historique. Elle touche 11% des ménages de France hexagonale, contre 14,6% en 2004. Par ailleurs, la pauvreté en conditions de vie touche davantage les chômeurs (44,1%) et les familles monoparentales (25,9%). Elle concerne plus souvent les familles nombreuses (18,1%) que les couples avec un ou deux enfants (7%). Paradoxalement, entre 2004 et 2018, la pauvreté en condition de vie baisse alors que les taux de pauvreté à 60% ou 50% ont augmenté, comment expliquer cela ? Les difficultés économiques ont été amorties par le système de protection sociale et notamment par le versement d'allocations. De plus, la mesure de la pauvreté en conditions de vie s'appuie sur des données subjectives c'est-à-dire les déclarations des ménages. En période de forte crise, il est logique d'ajuster ses réponses et de s'estimer « pas si mal lotis » quand le sort des plus modestes se détériore, même si l'on vit un peu moins bien. Inversement, les ménages seraient plus exigeants en période de reprise économique.

D'après le baromètre d'opinion de la Drees, en 2016, 13% des français se considéraient comme pauvres. Ce chiffre est alors à mi-chemin entre les deux mesures présentées précédemment puisqu'à la même période le taux de pauvreté à 60% était de 14% et le taux de pauvreté en conditions de vie était de 11,9%. Grâce à une mesure subjective, ce baromètre permet d'appréhender la pauvreté d'une manière « moins statique ». Les individus se pensent alors comparativement aux autres groupes sociaux.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements & estimations © Compas



9% de la population de Saint-Zacharie vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 520 personnes. Augmenter de 100€ à 200€ le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables de Saint-Zacharie générerait une augmentation de 230 à 400 personnes. Un seuil de 100€ inférieur au seuil officiel (qui est de 1 158€ par mois en 2021) porterait à environ 460 personnes la population concernée, soit 60 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.

Lecture : Avec un seuil de pauvreté inférieur de 100€ au seuil officiel (1 158€ en 2021), 460 personnes seraient vulnérables à Saint-Zacharie.



Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?

Différentes caractéristiques des populations pauvres

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements & estimations © Compas

Les 520 personnes pauvres de Saint-Zacharie

Type de ménage	Age du référent fiscal	Taille du ménage	Statut d'occupation du logement
couple parental 160	75 ans et plus 80	5 personnes ou plus 120	ménage locataire du parc social 100
famille monoparentale 120	60-74 ans 100	4 personnes 70	ménage locataire du parc privé 250
couple sans enfant 50	50-59 ans 60	3 personnes 60	
femmes seules 120	40-49 ans 100	2 personnes 90	
hommes seuls 60	30-39 ans 130	une seule personne 180	ménage propriétaire 170
	moins de 30 ans 40		

Lecture : En 2021, parmi les 520 personnes pauvres de Saint-Zacharie, 60 sont des hommes seuls, 40 ont moins de 30 ans, 180 vivent seules et 170 sont propriétaires.

Le schéma ci-dessus présente la répartition des 520 personnes pauvres de Saint-Zacharie. On estime que 120 femmes seules et 60 hommes seuls vivent sous le seuil de pauvreté.

Les personnes pauvres vivant au sein d'une famille monoparentale sont estimées à 120 environ, contre 160 au sein des couples parentaux et 50 au sein des couples sans enfant.

Selon l'âge du référent fiscal, la population considérée comme pauvre est estimée autour de 40 personnes au sein des ménages les plus jeunes de Saint-Zacharie, contre 80 au sein des ménages les plus âgés.

Environ 250 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires du parc privé de Saint-Zacharie, et 170 personnes parmi les propriétaires.

Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 180 personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté contre environ 120 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.

DÉFINITION

autres* = ménages complexes selon l'Insee : Un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes. Ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation. Il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

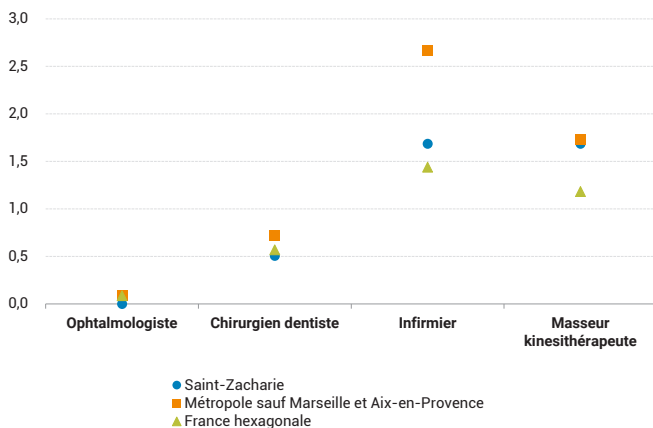
Sources : BPE, 2023 & Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

	Nombre de praticiens en exercice		Densité pour 1 000 habitants	Densité pour 1 000 publics cibles	Public cible
	Metropole saur Marseille et Aix-en-Provence	Saint-Zacharie			
La médecine libérale (hors médecins généralistes)					
Ophtalmologiste	78	0	0,0	0,0	% habitants
Chirurgien dentiste	640	3	0,5	0,5	% habitants
Stomatologie	13	0	0,0	0,0	% habitants
Gynécologue	58	0	0,0	0,0	% femmes de 15 ans et plus
Pédiatrie	44	0	0,0	0,0	% enfants de moins de 10 ans
Dermatologue vénéréologue	65	0	0,0	0,0	% habitants
Oto-rhino-laryngologie	38	0	0,0	0,0	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus
Psychiatre	86	0	0,0	0,0	% habitants
Cardiologue	90	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Pneumologue	29	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Gastro-enterologue hépatologie	39	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Radiodiagnostic et imagerie médicale	197	0	0,0	0,0	% habitants
Les autres professionnels de santé libéraux					
Infirmier	2 378	10	1,7	16,1	% hab. de 75 ans et plus
Masseur kinésithérapeute	1 545	10	1,7	16,1	% hab. de 75 ans et plus
Orthophoniste	369	6	1,0	2,3	% enfants de moins de 10 ans
Orthoptiste	65	0	0,0	0,0	% habitants
Pédicure-podologue	226	1	0,2	1,6	% hab. de 75 ans et plus
Ergothérapeute	35	1	0,2	1,6	% hab. de 75 ans et plus
Psychomotricien	110	1	0,2	1,0	% hab. de moins de 6 ans
Sage-femme	115	0	0,0	0,0	% femmes de 15-44 ans
Les établissements et services à caractère sanitaire					
Audio prothésiste	19	0	0,0	0,0	% hab. de 75 ans et plus
Magasin d'optique	251	1	0,2	0,2	% habitants
Pharmacie	277	1	0,2	0,2	% habitants
Laboratoire d'analyse	109	1	0,2	0,2	% habitants
Ambulances	102	1		1,6	% hab. de 75 ans et plus
			Moins de deux fois moins que la moyenne nationale		
			Plus de deux fois la moyenne nationale		

Lecture : En 2023, Saint-Zacharie compte 1,7 infirmier(ère) pour 1 000 habitants.

Densité médicale pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2023 & Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2023, Saint-Zacharie compte 0,5 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants.

Les soins primaires, hors médecine générale, portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire les spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmiers(ères) ainsi que les kinésithérapeutes.

La confrontation de l'offre de soins à Saint-Zacharie à celle de l'ensemble de la France hexagonale permet d'avancer que Saint-Zacharie occupe une position relativement favorable au regard de la moyenne nationale en matière de soins infirmiers.



Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

L'APL intègre dans son calcul :

- l'activité des médecins (mesurée par la nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,
- le nombre d'habitants sur le territoire.

Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de « sous-dense ».

Entre 4 et 2,5 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

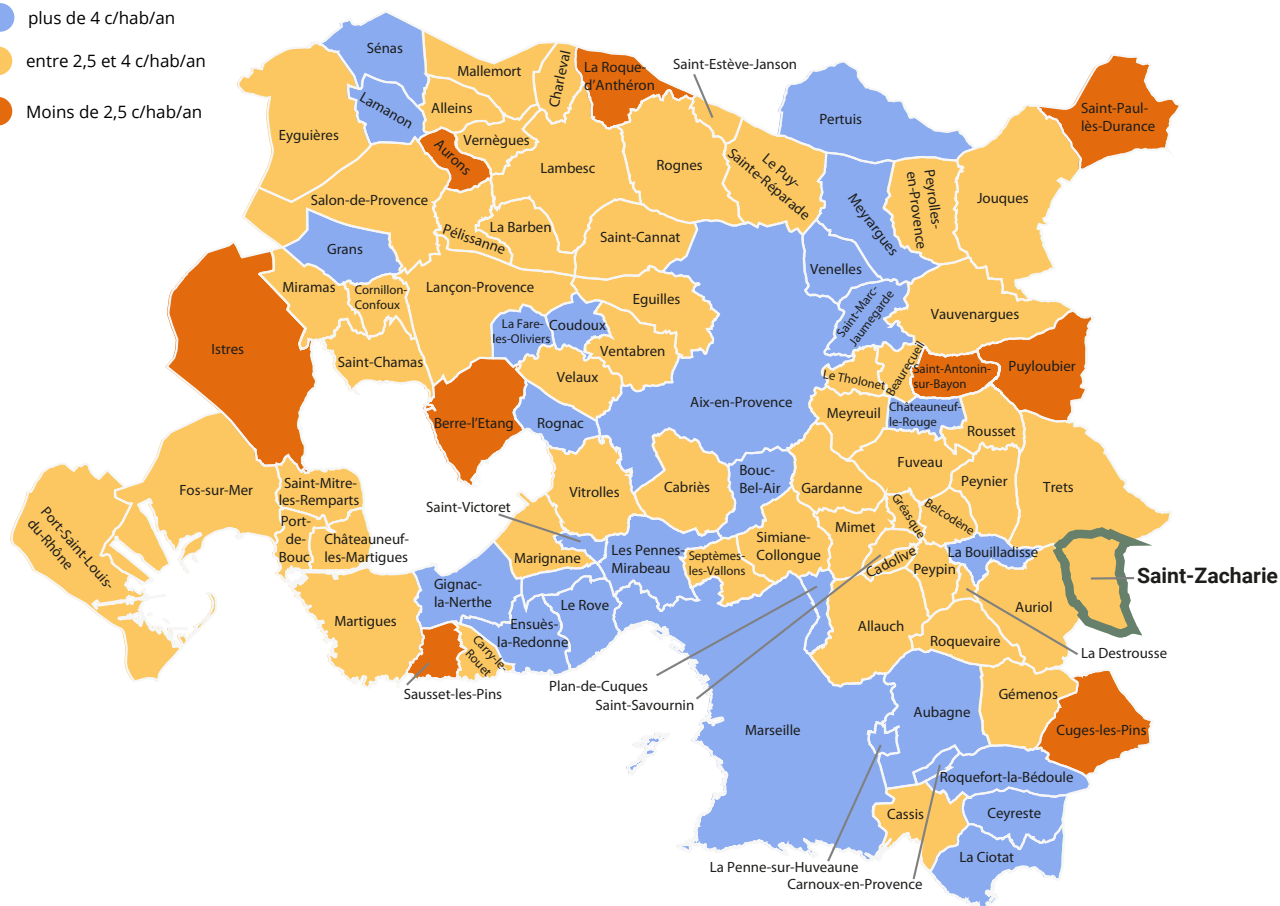
Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

Sources : Drees, 2022 - Traitements © Compas

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

Source : Drees, 2022

- plus de 4 c/hab/an
- entre 2,5 et 4 c/hab/an
- Moins de 2,5 c/hab/an



Ces données d'accessibilité potentielle localisée datent de 2022. Le nombre de médecins généralistes de la commune a diminué depuis.

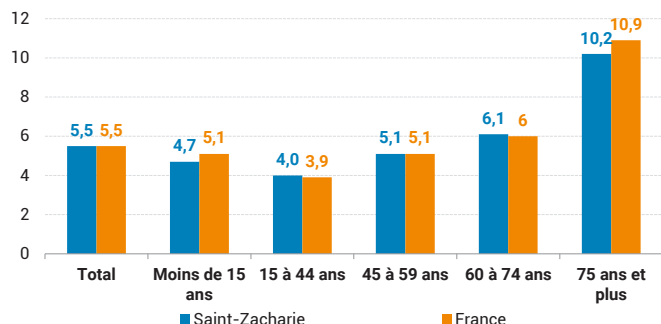
**Saint-Zacharie compte 2
médecins généralistes en
activité en 2023**

Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ?



Nombre moyen de consultations d'un médecin généraliste

Source : SNDS 2023 - Traitements © Compas



Lecture : Au cours de l'année 2023, les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à Saint-Zacharie ont vu leur médecin généraliste en moyenne 10,2 fois.

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les plus grands consommateurs de soins. En 2023 à Saint-Zacharie, elles ont vu près de 10 fois leur médecin généraliste dans l'année, soit un niveau proche de la moyenne nationale.

Le nombre moyen de consultations chez les moins de 15 ans vivant à Saint-Zacharie est de 5 par an en 2024, comme à l'échelle nationale.

Très sensibles, les données statistiques sur les « consommations de soins » sont difficiles d'accès.

L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de la vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin « de famille ».

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



LES ACTIFS RÉSIDENTS

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ? _____ p.97

Quelle est l'importance du chômage ? _____ p.99

Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ? _____ p.100

Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ? _____ p.101

LES PERSONNES EN EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Qui occupe les emplois du territoire ? _____ p.103

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

et les territoires ont été durement impactés par la crise économique de 2008 et le seront très fortement par la nouvelle crise économique causée par la pandémie. Au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,7 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 628 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT bondit de 1,9 point, à 9,0 % de la population active.

Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certains territoires attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. D'autres connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans certains territoires, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Bien évidemment le profil des actifs peut modifier les effets de la crise actuelle. A l'image de ce qui avait été observé en 2008, les personnes les plus précaires et les moins formées seront plus fortement marquées par la crise économique que les diplômées, ou les personnes œuvrant dans la fonction publique ou en CDI. Les capacités de rebond ne sont pas les mêmes selon le profil des habitants.

Mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le monde économique est donc d'autant plus important aujourd'hui. Regarder qui sont les actifs occupés ? A quelle PCS appartiennent-ils ? Dans quel secteur d'activité travaillent-ils ? Sous quel type de contrat ? Qui sont les chômeurs ? Quel est le niveau de formation des actifs ? Quelles sont les entreprises implantées sur le territoire ? etc. Ces questions sont primordiales pour mesurer l'impact de la crise au niveau local.

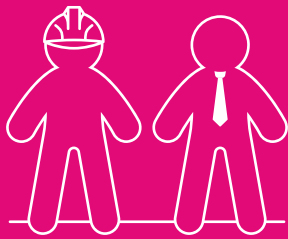
Appréhender les populations actives en fragilité économique d'un territoire (les actifs en contrat précaire, les travailleurs pauvres, les chômeurs de longue durée, les actifs résidents ne travaillant pas sur le territoire...) et leurs évolutions, est essentiel afin de déterminer leurs besoins et définir les réponses adaptées qui seront à apporter. En effet, les besoins peuvent être très différents selon le territoire et le type de population qui y réside : aides pour se déplacer, aides à l'obtention d'un permis de conduire, aides pour trouver un logement, aides à la création d'entreprise... Les CCAS et les CIAS sont, avec les institutions partenaires (France Travail, Mission Locale, PLIE, associations...) présentes sur le territoire, au cœur de la réponse à apporter à ces populations actives en situation de fragilité.

Ainsi, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux apportera les éclairages nécessaires pour déterminer précisément les besoins des acteurs économiques d'un territoire.

Formation **Déqualification**
Précarité **Entrepreneurs**
Actifs occupés **Employés**
Commerce **Industrie** **Salariés**
DEFM **Cadres** **ESS**
Mobilités professionnelles
Temps partiel **Construction** **Activité**
Ouvriers **Diplôme** **CDI**
Etablissements
Polarisation **Déclassement**

CHIFFRES CLÉS

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



999
emplois occupés
sur le territoire

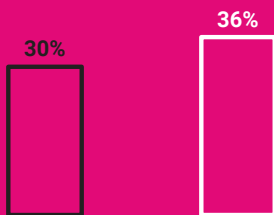


92%
taux d'activité
féminin
(25-54 ans)

0,4
taux de polarisation des
actifs de 15-64 ans



77%
des actifs travaillent
dans une
autre commune



2010 **2021**
Part des hauts niveaux
de formation

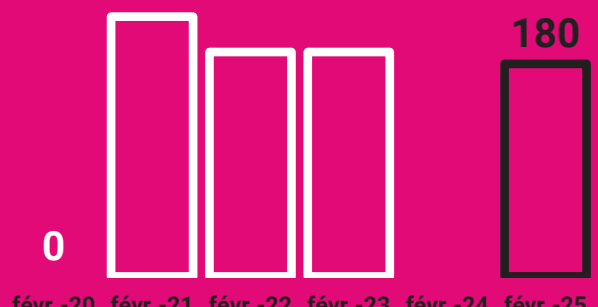


21%
des 15 ans et plus
non scolarisés sont
sans diplôme



6%
Indice de chômage
estimé

/!\ Si com < 5
000 hab penser
à prendre le
fichier lié du
fichier DARES
+ préciser
DEFM cat ABC
/!\



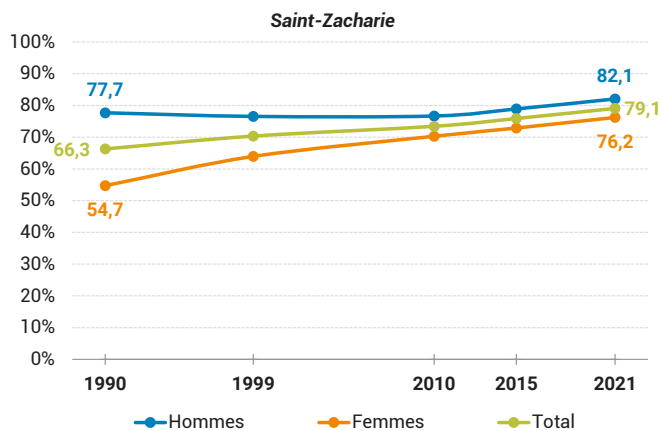
+180
DEFM cat. A entre 2019 et 2024

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



Évolution du taux d'activité par sexe

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas

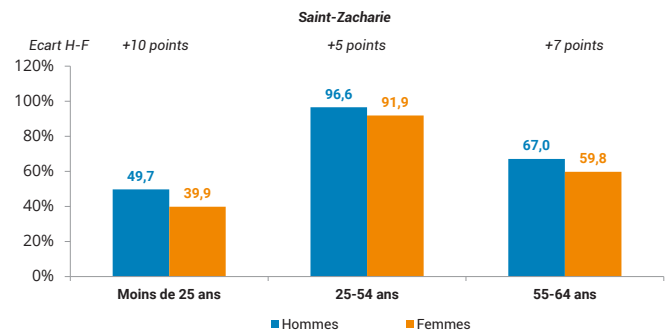


Lecture : En 2021, à Saint-Zacharie, le taux d'activité féminin est de 76,2%.

En 2021, Saint-Zacharie compte 2 770 actifs de 15-64 ans dont 1 370 femmes et 1 400 hommes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 79% contre 66% en 1990. Dans le détail par sexe, le taux d'activité des femmes est de 76% en 2021 et celui des hommes de 82% (contre respectivement 55% et 78% en 1990).

Taux d'activité par âge et par sexe

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

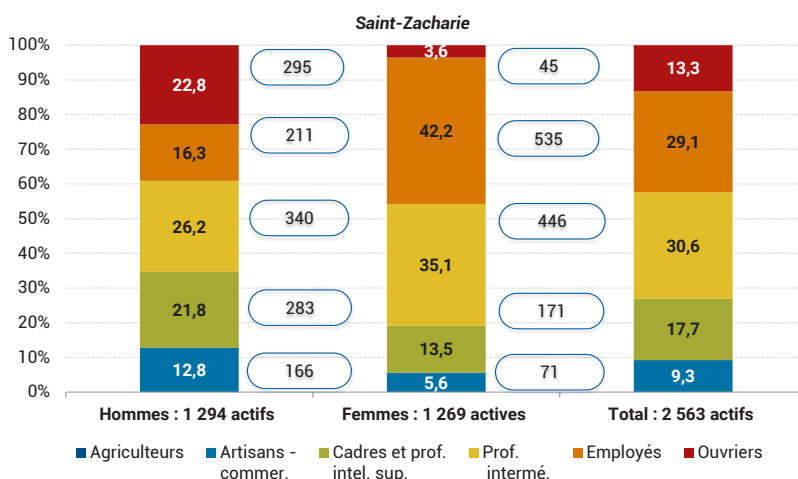


Lecture : En 2021, 96,6% des hommes de 25-54 ans sont actifs à Saint-Zacharie.

En 2021, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 92%. Ce taux d'activité est inférieur de 5 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 10 points en défaveur des femmes (40% contre 50% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 7 points à celui des hommes (60% contre 67%).

Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 22,8% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 295 hommes.

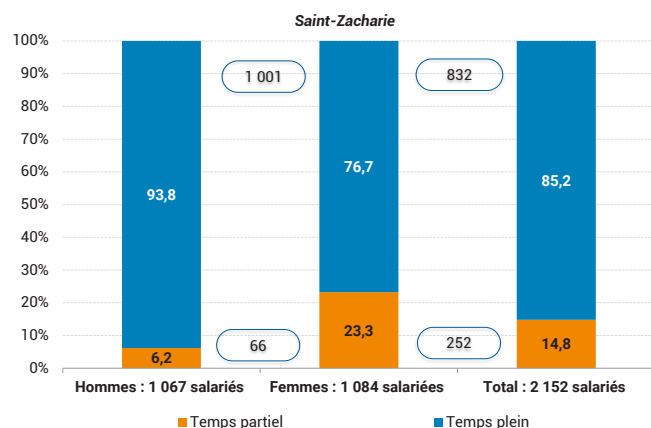
Saint-Zacharie compte près de 2 560 actifs occupés de 15 ans et plus en 2021. Parmi eux, 18% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 42% sont ouvriers ou employés. On note que les hommes ont plus souvent tendance à être de professions intermédiaires tandis que les femmes sont plus souvent employées.



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

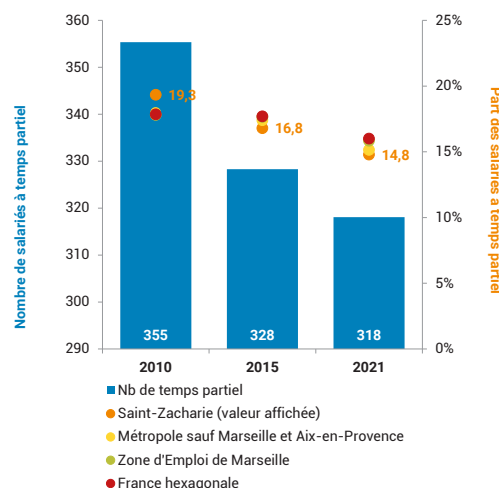


Lecture : 23,3% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2021 à Saint-Zacharie.

15% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel à Saint-Zacharie. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 23% d'entre elles contre 6% des hommes, soit respectivement 250 femmes et 70 hommes.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas

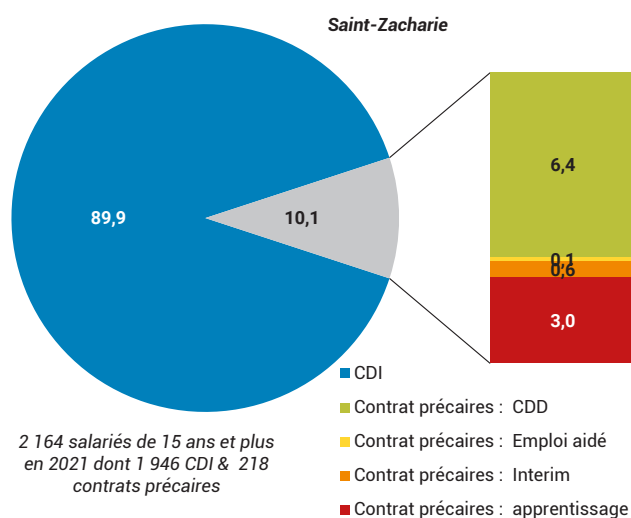


Lecture : 14,8% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2021 à Saint-Zacharie.

Le nombre de salariés de Saint-Zacharie occupant un emploi à temps partiel diminue depuis une dizaine d'années. Il est passé de 360 à 320. De la même façon, leur proportion parmi l'ensemble des salariés a diminué de 5 points pour atteindre 15% en 2021. A titre de comparaison, cette proportion est de 15% pour Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence et de 16% pour la France hexagonale.

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : 6,4% des salariés de 15 ans et plus de Saint-Zacharie sont en CDD.

En 2021, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 218, soit 10% des salariés de 15 ans et plus de Saint-Zacharie. La proportion atteint 15% sur la zone d'emploi.

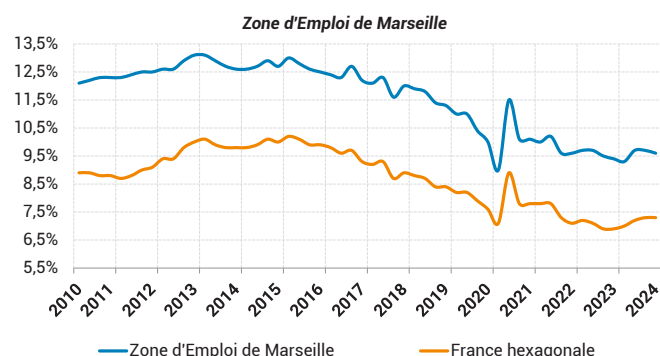
Parmi les 218 salariés en contrat précaire de Saint-Zacharie, 138 occupent un CDD, soit 6% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 63% des salariés en contrats précaires.



Quelle est l'importance du chômage ?

Taux de chômage au sens du BIT

Source : Dares, 2010-2024 - Traitements © Compas

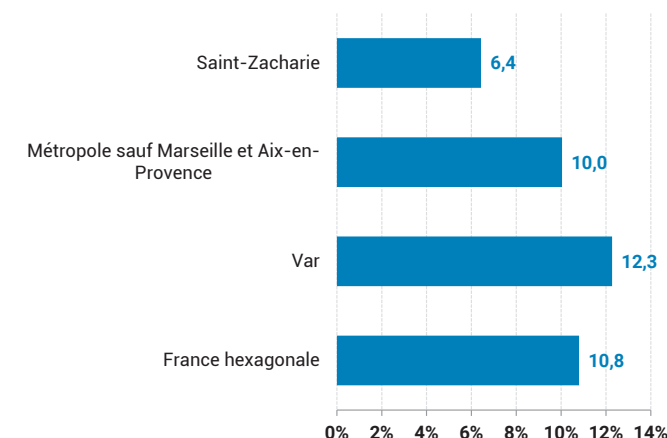


Lecture : Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 9,6% en mars 2024 pour Zone d'Emploi de Marseille.

Le taux de chômage (au sens du BIT) de Zone d'Emploi de Marseille atteint 9,6% en mars 2024. Il est inférieur de 1,7 point à celui observé 5 ans plus tôt, en mars 2019.

Indice de chômage estimé

Sources : France Travail, 2024 & Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En février 2025, l'indice de chômage estimé atteint 6,4% à Saint-Zacharie.

Avec près de 180 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A recensés en février 2025 à Saint-Zacharie, on estime l'indice de chômage à 6%, soit un niveau moins élevé que celui observé à l'échelle de la France hexagonale.

DÉFINITIONS

Taux de chômage : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par France Travail dans différentes catégories (A, B et C).

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?

Mobilités professionnelles journalières en 2021

Source : Insee, Fichiers détail 2021- Traitements © Compas



▼ Nans-les-Pins	70 actifs occupés	16,5%
▼ Auriol	60 actifs occupés	15,2%
▼ Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	50 actifs occupés	11,1%
▼ Marseille	40 actifs occupés	10%
▼ Plan-d'Aups-Sainte-Baume	40 actifs occupés	9,1%
▼ Aubagne	30 actifs occupés	7,2%
▼ Cassis	20 actifs occupés	3,7%
▼ La Bouilladisse	10 actifs occupés	3,6%

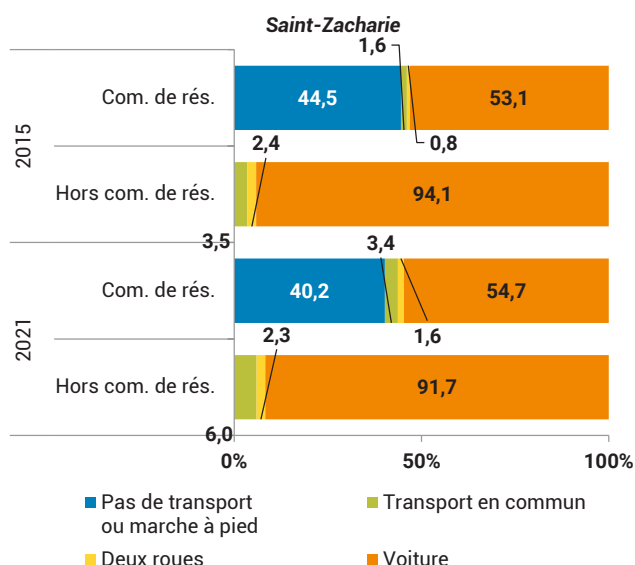
▼ Marseille	640 actifs occupés	31,1%
▼ Aubagne	400 actifs occupés	19,6%
▼ Auriol	160 actifs occupés	7,8%
▼ Aix-en-Provence	90 actifs occupés	4,5%
▼ Gémenos	80 actifs occupés	4%
▼ La Ciotat	70 actifs occupés	3,2%
▼ Roquevaire	50 actifs occupés	2,5%
▼ Nans-les-Pins	50 actifs occupés	2,2%

Lecture : En 2021, 70 actifs occupés habitant à Nans-les-Pins viennent travailler tous les jours à Saint-Zacharie, représentant 16,5% des actifs occupés à Saint-Zacharie.

En 2021, 410 actifs viennent quotidiennement travailler à Saint-Zacharie (41% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 1 960 actifs résidant à Saint-Zacharie sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (77% des actifs résidents de la commune). Enfin 23% des actifs résidents sont sédentaires (590 au total).

Moyen de transport des actifs occupés

Source : Insee, RP 2015-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, à Saint-Zacharie, 54,7% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...). En 2021 sur Saint-Zacharie, 40% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, la voiture et les transports en commun constituent les deux moyens de transports les plus utilisés pour ceux travaillant en dehors de la commune.

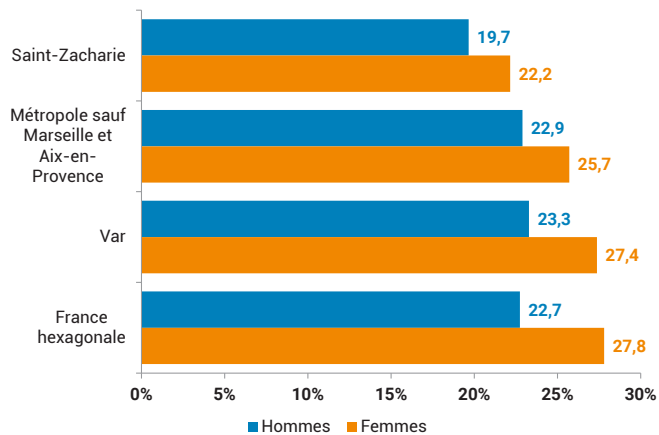
Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les jeunes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Les acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces jeunes dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).



Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

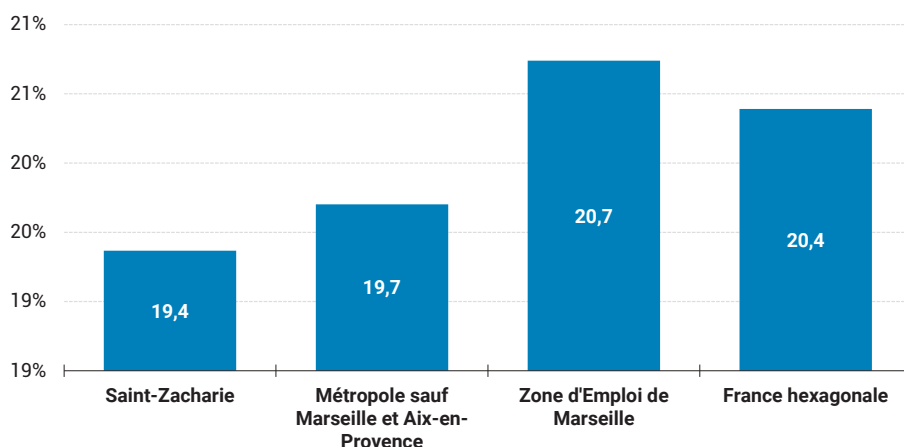


Lecture : En 2021, 19,7% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de Saint-Zacharie n'ont pas de diplôme.

En 2021, à Saint-Zacharie, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 22% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 20% pour les hommes.

Taux de déqualification

Source : Insee, RP Fichiers détail 2021 - Traitements © Compas

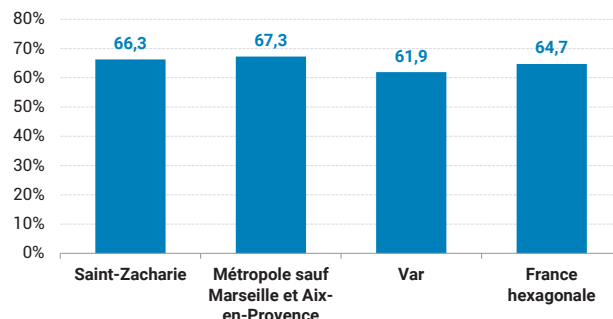


Lecture : En 2021, la part d'actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier est de 19,4% à Saint-Zacharie.

La déqualification concerne 19% des actifs occupés ayant un haut niveau de formation de Saint-Zacharie. En effet, parmi les 1 160 actifs ayant un haut niveau de formation, 220 occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Le taux de déqualification enregistré à Saint-Zacharie est proche de celui observé à l'échelle de la France hexagonale.

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 66,3% des actifs occupés de 15-64 ans de Saint-Zacharie ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

En 2021, 66% des actifs occupés de Saint-Zacharie ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est supérieure de 2 points à celle observée en France hexagonale (65%).

DÉFINITION

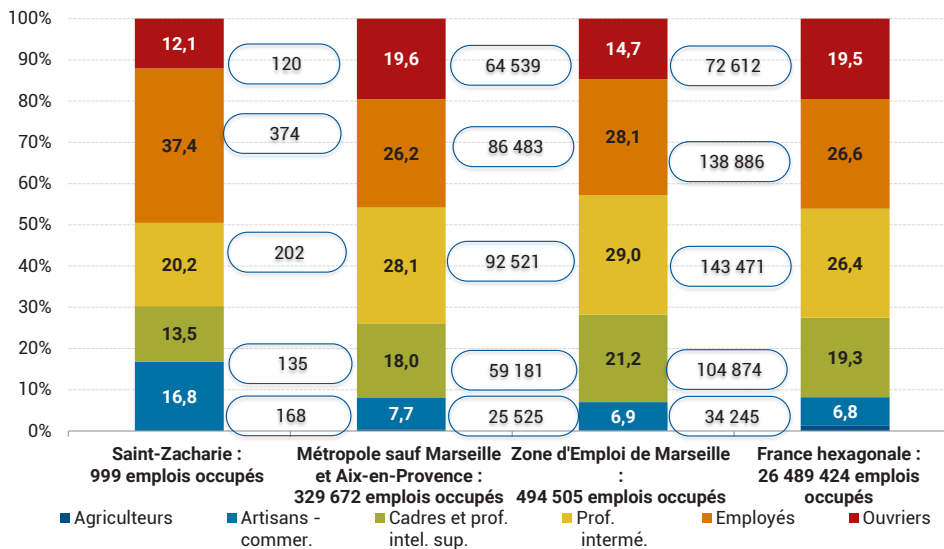
Taux de déqualification : part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier.



Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Au regard de la France hexagonale, les emplois d'employés sont sur-représentés à Saint-Zacharie, soit 37% contre 27% en France hexagonale. A l'inverse, on note une sous-représentation des emplois d'ouvriers qui représentent 12% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Zacharie.

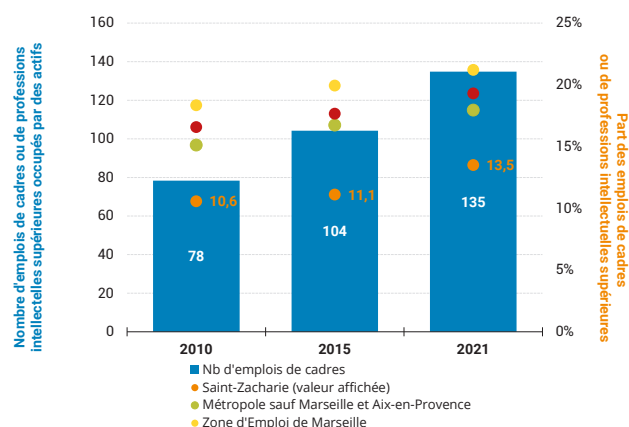
Lecture : En 2021, 12,1% des emplois sont occupés par des ouvriers de 15-64 ans à Saint-Zacharie, soit 120 emplois.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2010-2021 - Traitements © Compas

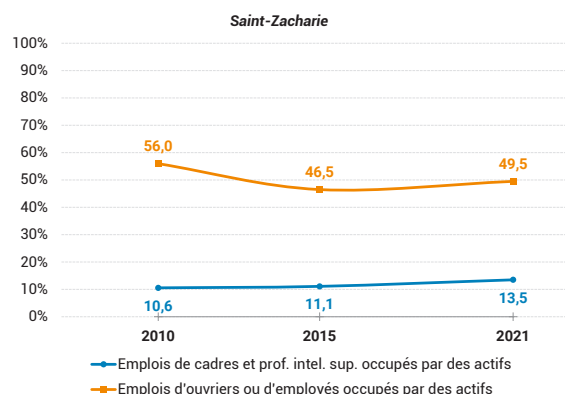


Lecture : En 2021, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 13,5% de l'ensemble des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Zacharie.

En 2021, les 130 emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans à Saint-Zacharie représentent 14% des emplois. A titre de comparaison, cette part était de 11% en 2010.

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et des emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2010-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, la part d'emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans est de 49,5% à Saint-Zacharie.

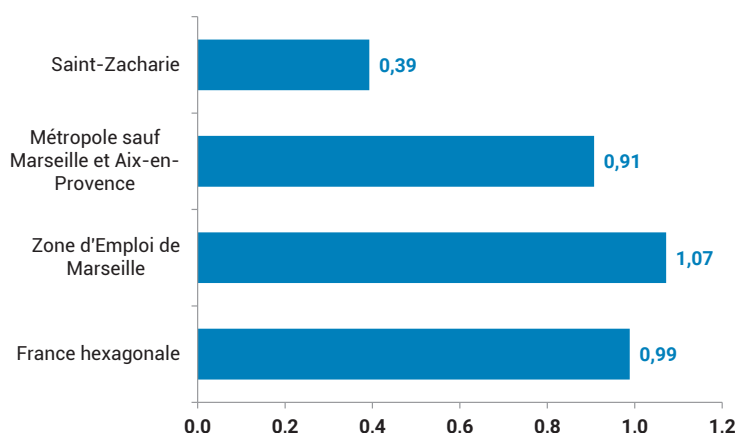
Entre 2010 et 2021, à Saint-Zacharie, la part d'emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans a augmenté de 3 points. L'évolution est différente concernant les emplois d'ouvriers ou d'employés : leur part parmi l'ensemble des emplois diminue.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, le taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans est de 0,39 à Saint-Zacharie.

Avec 2 540 actifs occupés vivant à Saint-Zacharie et 1 000 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans, le territoire enregistre un taux de polarisation de 0,39. Cela est inférieur au taux enregistré par Métropole sauf Marseille et Aix-en-Provence.

DÉFINITION

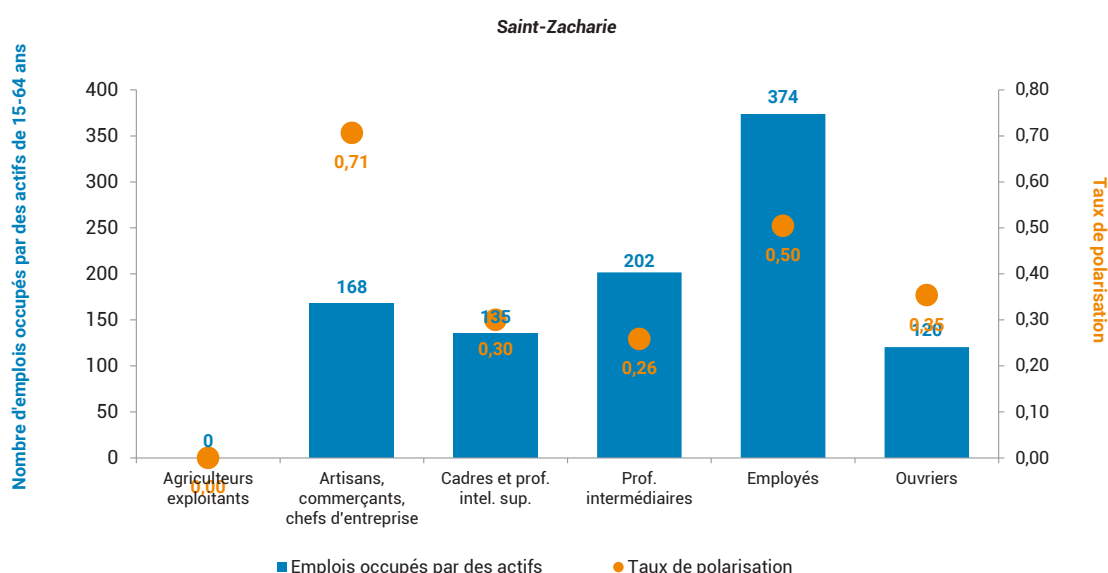
Taux de polarisation de l'emploi : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés.

Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, le taux de polarisation des emplois d'ouvriers est de 0,35 à Saint-Zacharie.

Les artisans, commerçants et chefs entreprise enregistrent le plus fort taux de polarisation, soit 0,71. En effet, 240 actifs occupés vivant à Saint-Zacharie appartiennent à cette catégorie quand le territoire dispose de 170 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans cette même catégorie.



[Migrants : Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?](#)

www.insee.fr/
www.amnesty.fr/
www.irdes.fr/
<https://rm.coe.int/>

[AirBnb : Quels impact d'AirBnB sur l'offre de logement ?](#)

Insee Analyse n°33 – Février 2017
 T. Aguilera, F. Artioli, C. Colomb, auteurs de « Les Villes contre Airbnb ? » in Gouverner la ville numérique (PUF, 2019)
<http://insideairbnb.com/>
www.insee.fr/fr/
www.academia.edu
www.airbnb.fr/

[Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?](#)

ONPE – 2019 Étude thématique
 ONPE – 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique
www.precarite-energie.com (1)
www.precarite-energie.com (2)
<https://onpe.org>

[Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?](#)

www.ouest-france.fr
www.dossierfamilial.com

[Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'œuvre](#)

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10
<https://injep.fr>
www.inegalites.fr



[Cliquez sur les liens pour accéder aux articles](#)

[Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?](#)

Centre d'observation de la société - Mai 2017
 Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
 DREES Études et résultats n°0947 – Janvier 2016
 Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
 « De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017 www.observationsociete.fr
 « En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 www.lecompas.fr
 « Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Études et résultats, janvier 2016, n°0947 www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

[Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?](#)

Observatoire de la société – Janvier 2020
 DREES - Octobre 2019 n°1127
 Insee Première - Février 2018 n°1687
 Centre d'observation de la société – Avril 2020 et Février 2015
www.observationsociete.fr (1)
www.drees.solidarite-sante.gouv.fr
www.observationsociete.fr (2)
www.observationsociete.fr (3)

[L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?](#)

CNAV - Rapport du Conseil d'orientation des retraites - Novembre 2019
 Insee Focus n°119 – Juillet 2018
 « Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019 – Insee première n° 1372 octobre 2018
www.cor-retraites.fr
www.insee.fr (1)
www.insee.fr (2)
www.drees-solidarites-sante.gouv.fr



Bibliographie

[Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?](#)

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012

Observatoire du non recours (ODENORE)

Défenseur des droits – Avril 2017

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019

Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n°56, Septembre 2012 <https://www.alternatives-economiques.fr>

Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 <https://laviedesidees.fr>

Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 <https://laviedesidees.fr>

DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 www.lecompas.fr

[La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée ?](#)

Rapport sur la pauvreté en France 2018 – Observatoire des inégalités

Insee Chiffres clés

Insee résultat : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 - avril 2019

<https://www.insee.fr> (1)

<https://www.insee.fr> (2)

[La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?](#)

Observatoire des inégalités – Décembre 2019

Centre d'observation de la société – Avril 2019 ; Mai 2018 ; Août 2017 ; novembre et janvier 2015

www.inegalites.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

www.observationsociete.fr (5)

www.observationsociete.fr (6)

www.caf.fr

[Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?](#)

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE 1974-1975 et 2009- 2010

Centre d'observation de la société – Juillet et novembre 2019

Centre d'observation de la société – Juin 2016 et novembre 2017

www.insee.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

[Introduction des chapitres](#)

Familles : Tableaux de l'économie française 2019, Ménages – Familles, INSEE / Territoires du social, n°518, Mai 2021

Enfants : INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10



A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salariee ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Catégorie de demandeurs d'emplois A ; B ; C :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par France Travail dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

France Travail enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.



Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Densité médicale : La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Indice de chômage estimé : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté



Iris signifie « Îlots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

Mobilité professionnelle journalière : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nombre de pièces l'un logement : Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m²), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.



P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population « comptée à part »**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population « municipale »** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant « compté à part », par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite « sans double compte » : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six

principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).



Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées « unités de consommation », ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France hexagonale et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France hexagonale.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en France hexagonale, dans les Drom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

Surpeuplement / Sous peuplement : Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exceptions : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme et un couple en studio est en surpeuplement modéré (plutôt qu'accentué).

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux d'activité Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

Taux de déqualification : Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une



commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

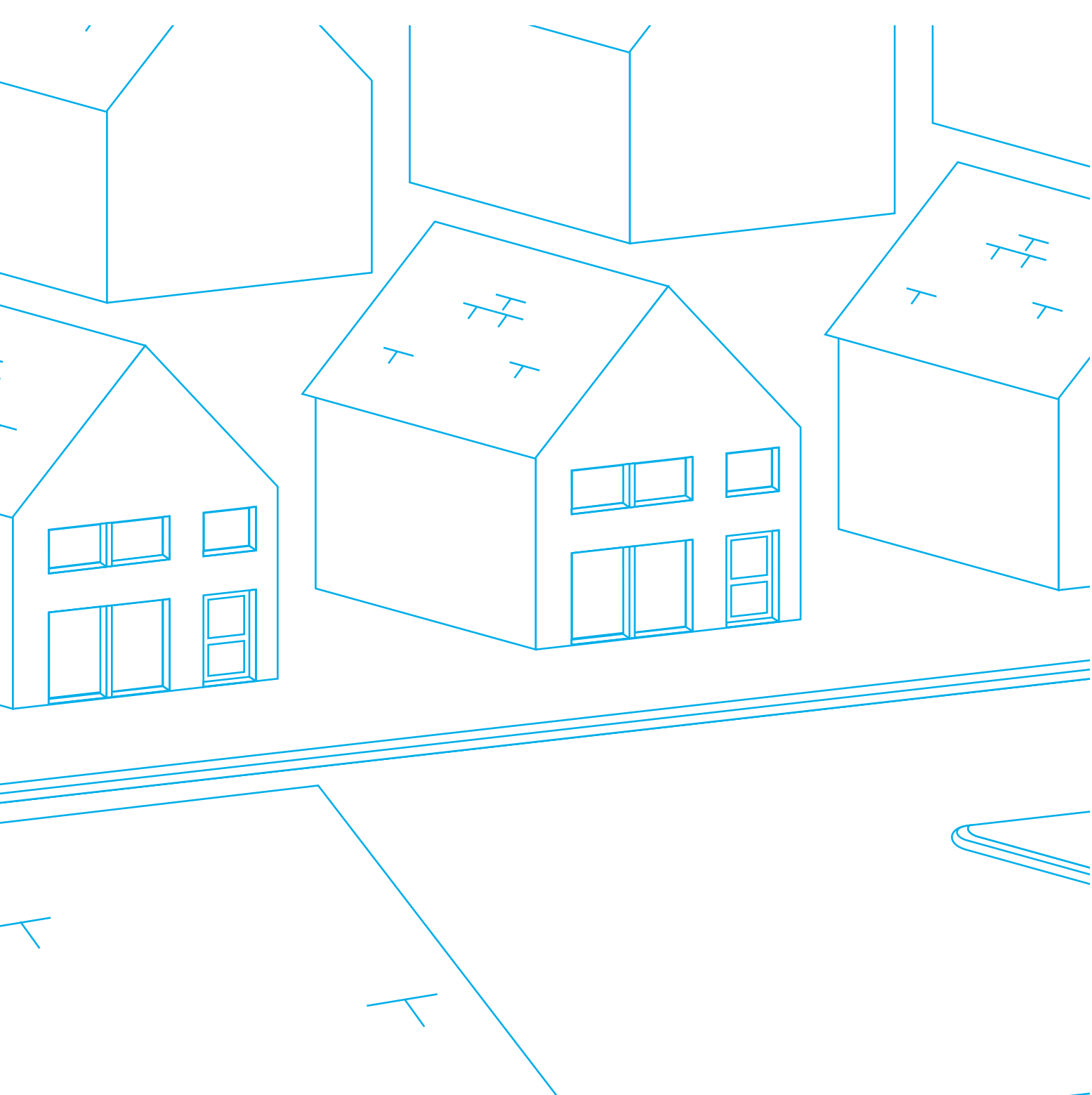
Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis près de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain